

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Décembre 2008

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
RESUME ANALYTIQUE.....	5
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	11
1.1 PRODUCTION.....	11
1.2 PRIX ET INFLATION	12
1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE.....	13
1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES.....	14
2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES.....	16
2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN	16
2.1.1 PRODUCTION.....	16
2.1.2 PRIX ET INFLATION	18
2.1.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	19
2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	21
2.1.5. SITUATION MONETAIRE.....	22
2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	22
2.1.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	24
2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO	25
2.2.1 PRODUCTION.....	25
2.2.2 PRIX ET INFLATION	28
2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	28
2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	30
2.2.5 SITUATION MONETAIRE.....	32
2.2.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	32
2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	33
2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE.....	35
2.3.1 PRODUCTION.....	35
2.3.2 PRIX ET INFLATION	38
2.3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	39
2.3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	41
2.3.5. SITUATION MONETAIRE.....	42
2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE.....	42
2.3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	44
2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU	45
2.4.1. PRODUCTION.....	45
2.4.2. PRIX ET INFLATION	46
2.4.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	47
2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	49
2.4.5. SITUATION MONETAIRE.....	50
2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	51

2.4.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	52
2.5	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI.....	53
2.5.1.	PRODUCTION.....	53
2.5.2.	PRIX ET INFLATION.....	56
2.5.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	57
2.5.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	59
2.5.5.	SITUATION MONETAIRE.....	60
2.5.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE.....	60
2.5.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	62
2.6.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER.....	64
2.6.1	PRODUCTION.....	64
2.6.2	PRIX ET INFLATION.....	66
2.6.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	67
2.6.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	70
2.6.5	SITUATION MONETAIRE.....	71
2.6.6	ETAT DE LA CONVERGENCE.....	71
2.6.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	72
2.7.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL.....	74
2.7.1.	PRODUCTION.....	74
2.7.2.	PRIX ET INFLATION.....	76
2.7.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	77
2.7.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	79
2.7.5.	SITUATION MONETAIRE.....	80
2.7.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE.....	80
2.7.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	82
2.8.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO.....	83
2.8.1	PRODUCTION.....	83
2.8.2	PRIX ET INFLATION.....	86
2.8.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	86
2.8.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	89
2.8.5	SITUATION MONETAIRE.....	89
2.8.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE.....	90
2.8.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	91
3.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION.....	93
3.1	PRODUCTION.....	93
3.2	PRIX ET INFLATION.....	93
3.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	94
3.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	96
3.5	SITUATION MONETAIRE.....	97
4	PERSPECTIVES DE CONVERGENCE.....	98
4.1	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2008 ET PERSPECTIVES.....	98
4.2	CONDITIONS DE CONVERGENCE.....	101
	CONCLUSION.....	104

INTRODUCTION

Le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale procède à l'analyse des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2008. Il fournit surtout des indications sur les prévisions pour l'année 2008, à la lumière de l'évolution de la conjoncture caractérisée par plusieurs crises simultanées qui pourraient avoir des impacts sur les économies de l'Union.

Enfin, le rapport de la surveillance multilatérale procède à l'évaluation de l'état de convergence à l'horizon 2008, permettant ainsi aux décideurs de disposer des éléments nécessaires pour la poursuite de l'exercice de la surveillance multilatérale.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- L'environnement international ;
- La situation économique et financière des Etats membres de l'Union en 2008 et les perspectives pour 2009 ;
- La situation économique de l'Union ;
- L'état de la convergence à l'horizon 2008.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce travail, sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA. Les statistiques sont arrêtées à la date du 30 novembre 2008. Les prévisions de taux d'inflation 2009 proviennent des "Perspectives Economiques Régionales : Afrique subsaharienne" (octobre 2008) du FMI.

Le présent rapport est assorti d'une dizaine d'encadrés sur les incidences de la hausse persistante des prix des denrées alimentaires dans les Etats membres. Les effets éventuels de la crise financière actuelle sur les économies de l'Union, ont été également identifiés dans un encadré.

Enfin, le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, décembre 2008, ne procède pas à l'évaluation des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Cette situation s'explique par le fait que l'Acte additionnel, base juridique du Pacte notamment pour la définition d'un nouvel horizon de convergence, ne sera adopté qu'à la prochaine Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, prévu au courant du premier trimestre de l'année 2009. Dans cette perspective, les programmes pluriannuels disponibles seront soumis à l'examen du Conseil des Ministres au cours de sa session de mars 2009.

RESUME ANALYTIQUE

L'économie mondiale est confrontée en 2008 à deux crises majeures nées des turbulences sur les marchés financiers et de la hausse importante des prix des denrées alimentaires, annonçant une récession économique en 2008 qui va s'accroître en 2009. En effet, l'environnement économique international connaît une phase de choc financier, certainement la plus importante depuis les années 1930. Apparue en août 2007 aux Etats-Unis avec les "subprimes", cette crise s'est propagée aux marchés des pays de l'OCDE pour rentrer dans une phase tumultueuse depuis septembre 2008. La Russie et les économies émergentes dont la Chine, ne sont pas épargnées. Pour freiner les effets directs sur le système financier (banques, assurances, etc.) et partant sur l'économie réelle, des interventions publiques importantes ont été nécessaires.

Cette situation jointe au choc découlant du renchérissement persistant des prix des denrées alimentaires annonce un ralentissement sensible de l'activité économique en 2008 et en 2009. Ainsi, après cinq années de croissance économique vigoureuse, l'activité économique mondiale, du fait de la contraction de la demande interne et des exportations, notamment aux Etats-Unis, dans la zone euro, au Japon, en Chine et en Russie, enregistra une décélération malgré les dispositions prises au plan institutionnel pour assurer la coordination et le renforcement des mesures visant à soutenir le secteur financier. Le taux de croissance économique mondial passera ainsi de 5% en 2007 à 3,7% en 2008 et à 2,2% en 2009 malgré la tendance des banques centrales à assouplir les taux d'intérêt pour relancer l'activité économique. Par conséquent, sur le marché de l'emploi, le Bureau International du Travail (BIT) projette une augmentation de 20 millions de pertes d'emplois.

Dans ce contexte international défavorable, les objectifs de croissance économique, d'inflation et d'équilibre budgétaire des économies des Etats membres de l'UEMOA, ne seront pas atteints. En effet, la conjonction des chocs des prix du pétrole et des denrées alimentaires ainsi que les effets indirects de la crise financière, devraient réduire la demande extérieure des matières premières de l'Union dont les prix sont, par ailleurs, en baisse depuis le quatrième trimestre 2008.

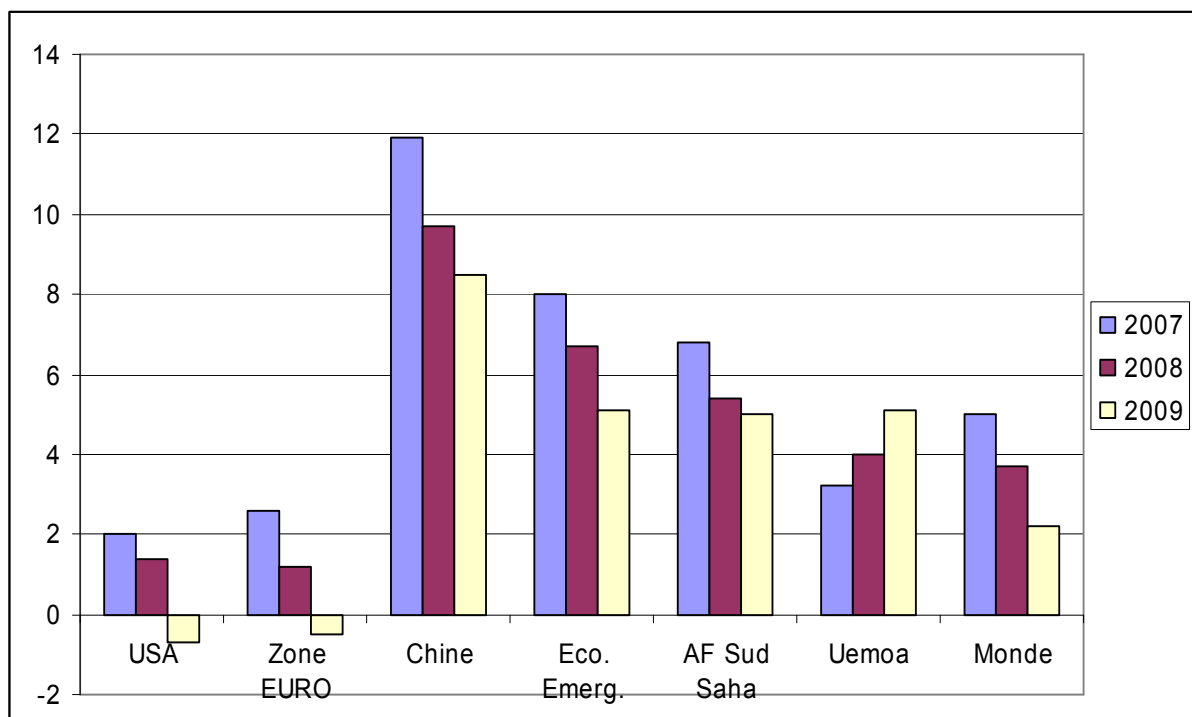
Du fait de la crise financière notamment, il est attendu un reflux de l'aide publique au développement et des capitaux privés en direction des pays moins avancés dont ceux de l'UEMOA. A cela pourrait s'ajouter le repli des transferts de fonds des travailleurs émigrés, notamment ceux du Mali et du Sénégal. Dans ce contexte globalement défavorable, la croissance économique de l'Union estimée à 4,5% en 2008 a été ramenée à 3,9%. Toutefois, ce résultat témoigne d'une accélération d'environ 0,6 point par rapport à 2007 en rapport avec la bonne campagne agricole enregistrée dans la plupart des Etats membres de l'Union.

Le bénéfice d'une Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) par le Togo au cours du premier semestre 2008 et son admission à fin novembre 2008 comme 34^e pays pouvant bénéficier de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE, l'évolution des relations entre les institutions de Bretton Woods et la Côte d'Ivoire ainsi que la bonne exécution du programme d'Assistance d'Urgence Post-conflit en Guinée-Bissau, constituent des motifs de satisfaction en 2008. Ils

présentant un traitement de fond de la dette publique de ces Etats membres dont le stock, malgré des progrès certains en terme de réduction, demeure élevé...

Les perspectives économiques 2009 sont bonnes. Le taux de croissance économique ressortirait autour de 4,7% dans l'hypothèse d'une reprise ferme de l'activité économique en Côte d'Ivoire (4,3% contre 2,9% en 2008). Toutefois, les facteurs de risque persistent quant à, d'une part, la résolution définitive de la question de l'offre de l'énergie électrique et, d'autre part, l'évolution des cours et le comportement des exportations des matières premières de l'Union du fait de la récession attendue dans les pays partenaires commerciaux.

Graphique 01 : Taux de croissance économique par région.



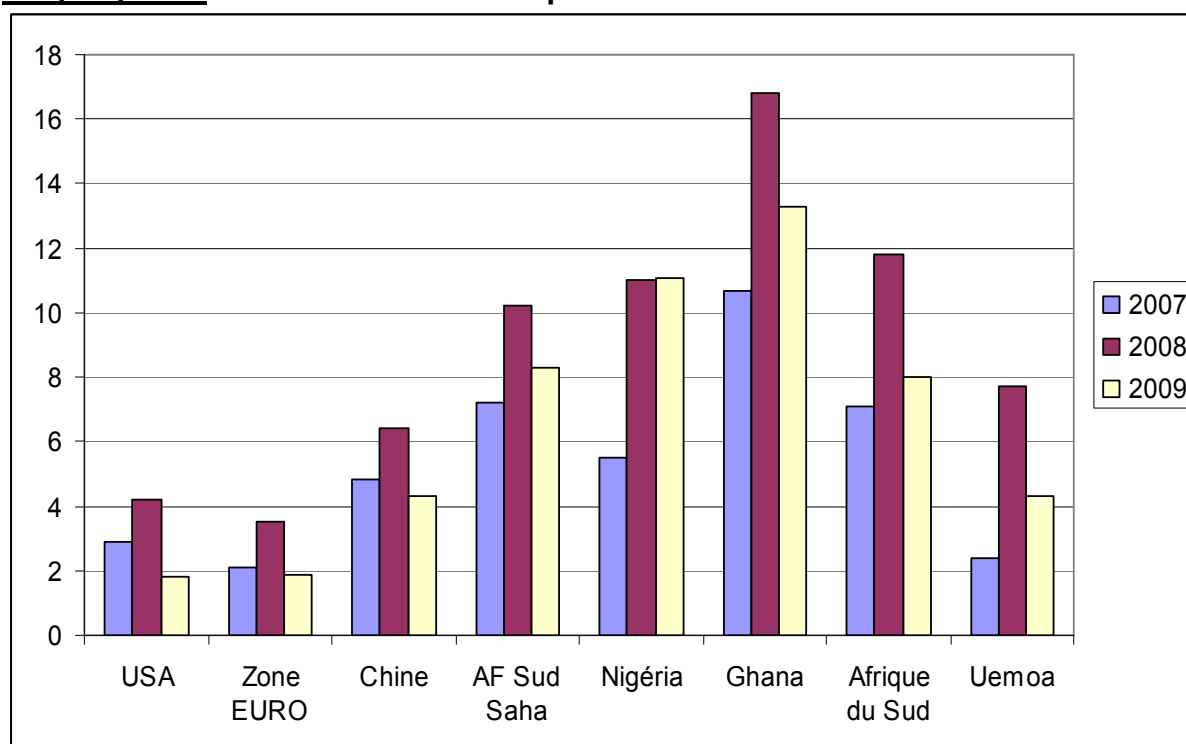
Les tensions inflationnistes, induites notamment par les prix des produits alimentaires, ont été plus prononcées tout le long de l'année 2008. Sur les dix premiers mois, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est estimé à 7,3% contre 2,2% au cours de la même période en 2007. Cette évolution est liée à une augmentation de 15,7% (contre 3,3%) en moyenne des prix des produits alimentaires et de 5,6 % (contre 0,9%) de ceux des transports en relation avec la hausse des prix des produits pétroliers. Seules les fonctions de consommation "communication" et "loisirs et culture" enregistrent une baisse en 2008. Sur la base des acquis, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est projeté à 7,6 % pour toute l'année 2008.

Par pays, il serait de 8,1% pour le Bénin, 10,8% pour le Burkina Faso, 6,5% pour la Côte d'Ivoire, 10,6% pour la Guinée-Bissau, 9,6% pour le Mali, 11,1% pour le Niger, 6,3% pour le Sénégal et 8,4% pour le Togo. Il s'agit des taux d'inflation les plus élevés enregistrés dans l'espace UEMOA depuis une douzaine d'années. Pour la

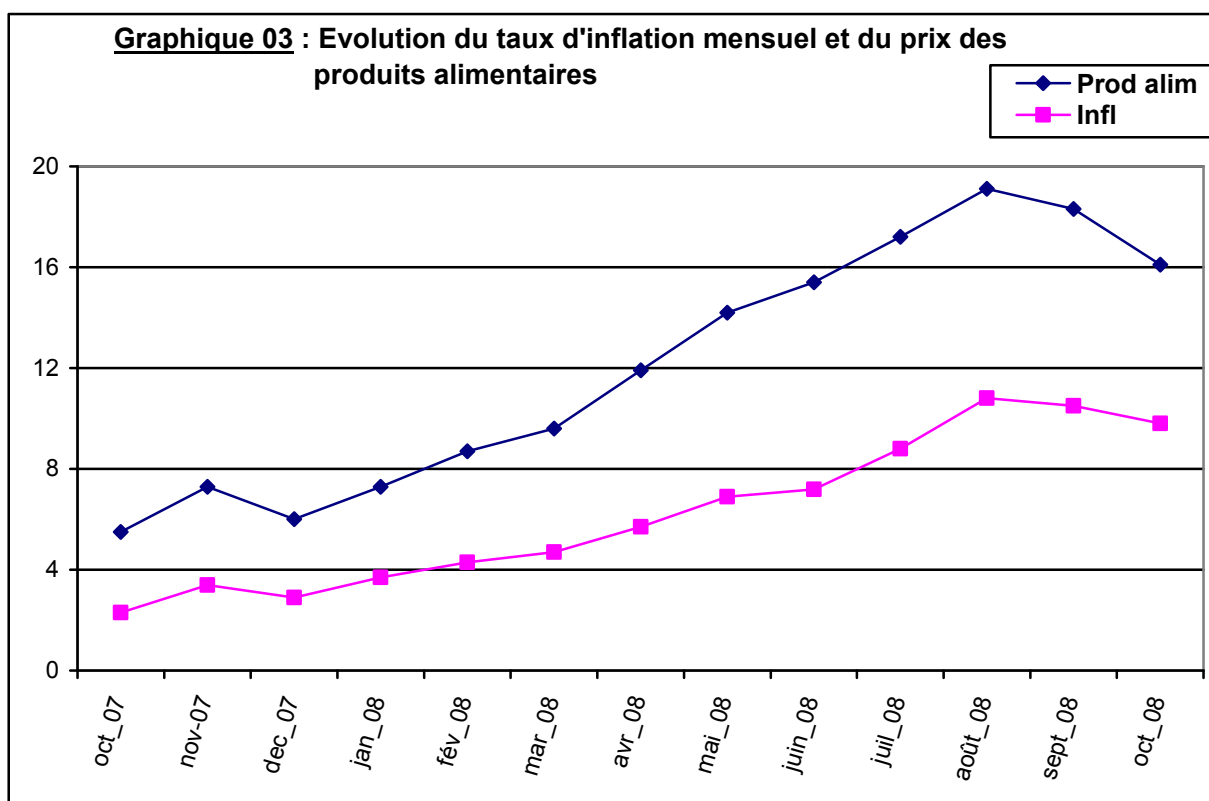
première fois, au cours des dix dernières années, aucun Etat membre ne pourrait respecter la norme communautaire de 3,0% au maximum en 2008. C'est l'un des principaux facteurs qui compromettent la réalisation de l'objectif de la convergence des économies nationales à l'horizon 2008.

L'ampleur des tensions inflationnistes et leur persistance ont été à la base des manifestations sociales au cours du premier semestre 2008 et qui ont conduit plusieurs Etats membres à prendre des mesures urgentes d'ordre administratif et budgétaire ainsi que des mesures de moyen terme pour améliorer la production, le stockage et la distribution de produits agricoles. L'acuité du problème de la vie chère a conduit les institutions de l'Union à apporter un soutien financier d'urgence complémentaire aux Etats membres et surtout à élaborer une stratégie assortie notamment d'une panoplie de projets agricoles entrant dans le cadre de la politique agricole de l'Union, en vue d'accroître l'offre agricole et d'assurer la sécurité alimentaire. A l'instar de 2008, l'un des défis majeurs de l'année 2009, sera la maîtrise des tensions inflationnistes. Ceci d'autant qu'il est nécessaire d'augmenter, à défaut de préserver, le pouvoir d'achat des populations dans un contexte de mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.

Graphique 02 : Taux d'inflation comparé



En 2008, la compétitivité-prix mesurée par le différentiel d'inflation se réduit par rapport aux pays de l'OCDE, mais reste relativement maintenue par rapport aux pays environnants, notamment le Nigéria et le Ghana. Selon, les prévisions du FMI pour 2009, les prix resteraient à un niveau élevé. L'inflation dans la zone UEMOA pourrait une fois encore dépasser la norme communautaire. La source essentielle des tensions inflationnistes dans l'Union demeure le renchérissement des denrées alimentaires. Le graphique ci-après illustre cette forte corrélation.



En 2008, la situation des finances publiques s'est dégradée. Le solde budgétaire hors dons s'est aggravé de 0,6 point en s'établissant à 5,7% du PIB en 2008. Cette évolution est en liaison principalement avec les mesures budgétaires prises par les Etats pour juguler l'inflation provenant de l'insuffisance de l'offre de produits alimentaires. Ces mesures ont porté au niveau de la fiscalité sur des primes fiscales (réduction de TVA, de Droits de douanes, etc.) et des dépenses courantes (fonctionnement des structures de contrôle ou de veille, des transferts et subventions et des achats de produits alimentaires) pour reconstituer les stocks ou vendre à des prix bas.

En ce qui concerne la convergence à l'horizon de 2008, jusqu'au premier trimestre, trois économies s'inscrivaient dans une tendance pouvant conduire à la réalisation des conditions de convergence, sous l'hypothèse de leur capacité à relever le défi majeur que constitue la maîtrise de l'inflation. Il s'agit du Bénin, du Mali et du Niger. Cependant, la persistance de la hausse des prix et l'effet des mesures budgétaires d'urgence, ont contrarié les perspectives. La gestion de la crise a entraîné un accroissement des dépenses budgétaires, compromettant ainsi la réalisation de l'équilibre budgétaire de base.

Dans ce contexte difficile, caractérisé par des défis multiples pour les Etats de l'Union et dans la perspective d'un redressement économique au niveau des économies partenaires du Nord, au cours du premier semestre 2010, la convergence nécessiterait plus de temps et donc une prorogation de l'échéance. Ceci permettrait

de conforter la stabilité macroéconomique et de repositionner les économies de l'Union sur un sentier favorable. Pour ce faire, les Etats devront :

- adopter et mettre effectivement en œuvre en collaboration avec les institutions de l'Union, l'Initiative Régionale pour l'Energie Electrique dont les axes majeurs sont le développement d'une offre diversifiée, compétitive et durable et la mise en place d'un plan de maîtrise de la consommation ;
- poursuivre les réformes structurelles, notamment celles relatives aux filières qui contraignent les Etats à des subventions élevées afin de disposer d'une plus grande marge pour impulser les investissements publics et la croissance économique ;
- mettre en œuvre les mesures issues du Conseil des Ministres du 23 avril 2008 et du séminaire ministériel du 27 juin 2008, visant à accroître l'offre de produits agricoles afin de contenir les tensions inflationnistes et d'assurer à terme la sécurité alimentaire. En particulier l'accent doit être mis sur les actions permettant d'améliorer les circuits de distribution des produits alimentaires, notamment les céréales et les féculents afin d'atténuer les risques liés aux effets spéculatifs ;
- procéder progressivement à la suppression des mesures budgétaires d'urgence, notamment fiscales, prises dans le cadre de la lutte contre la vie chère afin de relever le niveau de mobilisation des recettes et de réduire les déficits budgétaires ;
- renforcer la gouvernance économique pour créer un cadre propice à la mise en œuvre des programmes appuyés par les ressources de la FRPC et la mise en œuvre de mesures de promotion du secteur privé.

Encadré 01 : LES CONSEQUENCES EVENTUELLES DE LA CRISE FINANCIERE
SUR LES ECONOMIES DE L'UEMOA

L'activité économique des Etats membres de l'UEMOA se déroule dans un environnement mondial défavorable, marqué par l'envol des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers, la turbulence financière,, la récession économique dans les pays développés et le ralentissement de la croissance économique dans les pays émergents.

Selon le FMI, jusqu'à présent, les effets des turbulences financières semblent s'exercer de façon indirecte, par le biais du ralentissement de la croissance mondiale et de la volatilité des cours de produits de base. Toutefois, l'aggravation récente des turbulences financières accroît les risques d'une diminution des flux de ressources en direction de l'Afrique sous forme de capitaux privés, d'envois de fonds des travailleurs émigrés et même d'aide publique au développement.

Les économies des pays africains au Sud du Sahara, notamment ceux de l'UEMOA, bien que peu intégrées au marché financier international et ne disposant presque pas sur le marché financier régional des titres financiers affectés par la crise financière, ne seront pas pour autant complètement épargnées.

En effet, avec la forte récession économique dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) principalement, au niveau des grands pays de forte migration tels que le Mali et le Sénégal, le risque d'un reflux des transferts privés est élevé en l'absence d'une rapide stabilité sur le marché financier. Les transferts constituent une source de revenus importante pour ces deux pays. Cette situation aura des répercussions immédiates sur la branche BTP (immobiliers), le paiement de loyers, la consommation et le remboursement des crédits bancaires.

Partout ailleurs, dans l'espace UEMOA, l'activité touristique ainsi que la demande des produits de base devraient être affectées. A ce propos, le Président de la Banque Africaine de Développement estime que la demande des matières premières par les pays de l'OCDE sera fortement réduite, ce qui ne manquera pas de toucher les économies africaines dont celles de l'Union.

Les filiales des banques européennes, notamment françaises dans la zone UEMOA, pourraient subir les secousses des maisons mères et partant, réduire leurs activités, particulièrement en ce qui concerne le financement des PME/PMI. Cette situation pourrait compromettre le redressement économique attendu des économies de l'Union qui subissent déjà les conséquences du renchérissement des prix des produits alimentaires.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 2008, l'évolution de l'économie mondiale a été marquée par l'interaction de trois faits majeurs : la propagation de la crise financière qui a freiné l'expansion dans certains pays avancés, le ralentissement de la croissance vigoureuse dans les pays émergents et en développement, et la poursuite des tensions inflationnistes partout dans le monde, en grande partie sous l'effet de la flambée des prix des matières premières. Au total, le taux de croissance de l'activité économique mondiale se situerait à 3,7% en 2008 contre 5,0% en 2007. Ce ralentissement devrait se poursuivre en 2009, avec un taux de croissance de 2,2%, au maximum.

1.1 PRODUCTION¹

De nombreux pays avancés connaîtraient une contraction de leur activité économique, en 2008, avant d'entrer en phase de récession en 2009. De même, dans les pays émergents, la croissance devrait s'affaiblir en 2008 et en 2009.

États-Unis, le taux de croissance ressortirait à 1,4% contre 2,0 % en 2007. L'activité économique serait affectée par la crise des « subprimes », la hausse des cours des matières premières agricoles et énergétiques et par le resserrement des conditions de crédit. En 2009, l'économie souffrirait davantage des perturbations sur les marchés financiers consécutives à la crise des « subprimes » et rentrerait dans une phase de récession avec un taux de croissance qui se situerait à -0,7%.

Dans la Zone Euro, la croissance se limiterait à 1,2% en 2008 après 2,6% en 2007. Le commerce extérieur, entravé par le ralentissement économique mondial et les effets de l'appréciation passée de l'euro, n'apporterait qu'un soutien limité à l'activité économique. Par ailleurs, la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages, pénalisés par la modération salariale, l'accélération des prix et les faibles créations d'emploi, pèseraient sur la consommation. En 2009, le taux de croissance se situerait à -0,8%. En France, la croissance serait limitée à 0,8% en 2008 contre 2,2% en 2007. En 2009, les projections tablent sur une croissance de -0,5%.

Dans les pays émergents d'Asie, la croissance devrait baisser de 1,7 point de pourcentage pour passer à 8,3% en 2008 à cause du ralentissement économique des pays avancés, mais elle resterait dynamique, tirée par les performances toujours vigoureuses de la Chine et de l'Inde. En 2009, le ralentissement de l'économie mondiale pèserait sur les exportations de la zone et les investissements. Ainsi, le taux de croissance fléchirait davantage pour se situer à 7,1%. La Chine et l'Inde suivraient la même tendance en affichant respectivement des taux de croissance de 8,5% et 6,3% en 2009 contre 9,7% et 7,8% en 2008.

En Amérique Latine, après une croissance très vigoureuse enregistrée ces quatre dernières années, l'expansion économique de la zone devrait se poursuivre à un rythme plus modéré en 2008 et 2009. En effet, par suite du resserrement des marchés financiers et du ralentissement économique dans les pays développés,

¹ Les données de la production sont celles parues dans le World Economic Outlook paru en octobre 2008, révisées en novembre 2008.

l'activité dans la zone devrait progresser de 4,5% en 2008 contre 5,6% en 2007, et fléchir davantage pour s'établir à 2,5% en 2009. Cette décélération du rythme de croissance résulterait en grande partie de la contraction de l'activité économique en Argentine et au Vénézuéla.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique devrait ralentir en 2008, pour s'établir à 5,4% contre 6,8% en 2007. Cette évolution s'explique par l'envolée des prix des denrées alimentaires et des carburants ainsi que le ralentissement de la croissance économique mondiale. L'agitation des marchés financiers mondiaux ne semble avoir eu que des effets limités sur la zone. La croissance des pays exportateurs de pétrole baisserait en raison notamment d'une production de pétrole plus faible que prévu dans le Delta du Niger.

1.2 PRIX ET INFLATION

L'inflation est restée élevée dans la plupart des pays du monde. Les prix ont été poussés à la hausse principalement par ceux des produits alimentaires et pétroliers. Le cours du baril a atteint un niveau record de 147 dollars US/baril en juillet 2008. Cependant, l'augmentation des capacités de production et la stabilisation des cours des matières premières limiteraient l'inflation, qui devrait retomber en dessous de 1,5% d'ici la fin de l'année 2009, notamment dans les pays avancés.

L'accélération de la hausse des prix tient au poids élevé des produits alimentaires dans le panier de consommation des ménages, à une croissance rapide et à des anticipations inflationnistes. Dans la plupart de ces pays, les risques inflationnistes sont encore manifestes.

Aux Etats-Unis, l'inflation a dépassé le seuil de 5,0% en juillet 2008. Le net retournement du prix des matières premières conduirait à un repli progressif de l'inflation d'ici la fin de l'année 2008, à un peu plus de 3,0%. En effet, le risque d'une forte inflation est maintenant moindre, car les cours des produits de base ont reculé du fait du ralentissement de l'économie mondiale.

Dans la zone euro, après 2,1% en 2007, l'inflation a fortement augmenté en 2008, se situant à 3,2%, soit 1,2 point au dessus du seuil d'alarme de la BCE. Cette poussée inflationniste est le fait principalement de la hausse des prix des produits énergétiques et, dans une moindre mesure de ceux des produits alimentaires. Elle décélère en août mais reste à un niveau très élevé avec un taux de 3,8% contre 4,0% en juillet. En France, l'inflation atteindrait 2,2% en 2008. Elle bénéficierait des mesures prises pour renforcer la concurrence au service des consommateurs, qui pèseront sur les prix notamment dans la grande distribution. En 2009, elle se replierait pour s'établir à 1,6%.

Dans les pays émergents d'Asie, une forte poussée inflationniste a été observée au cours de l'année 2008. Ainsi, l'inflation remonterait pour s'établir à 5,5% contre 4,8% en 2007. A moins d'une chute des cours des produits de base, les risques d'inflation resteront pendant un certain temps plus élevés que ces dernières années.

En Amérique Latine, de nombreux pays de la zone ont connu une pression inflationniste. Le déflateur médian du PIB, déjà élevé en 2006 (9,9%) a atteint 10,0% en 2007 et se situerait à plus de 10,0% en 2008. Même si cette inflation est en

grande partie importée, la vigueur de la croissance, l'accroissement des envois de fonds des travailleurs à l'étranger et l'assouplissement de la politique monétaire en particulier, en Argentine et au Venezuela, ont également contribué à alimenter l'inflation.

En Afrique subsaharienne, le taux d'inflation moyen des prix à la consommation est passé de 9,0% à 15,0% au cours des six premiers mois de l'année 2008. Cette évolution est le fait des prix des produits alimentaires dont la progression est passée de 10,0% à 20,0% et celle des prix des combustibles de 12,0% à 19,0%. Dans certains pays, la pression de la demande a alimenté l'inflation, notamment en Afrique du Sud. Sur l'ensemble de l'année 2008, les projections font ressortir une inflation en hausse de 5 points, ce qui la situerait à 12,0%, représentant une progression sensiblement plus forte que dans les pays avancés.

1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE

En 2008, les banques centrales ont été dans une position délicate face à une crise financière de grande ampleur, car elles ont tenu compte d'une part, des pressions inflationnistes résultant essentiellement de la flambée des cours du pétrole et des produits alimentaires et d'autre part des perspectives économiques qui se dégradent. En dépit d'importantes injections de liquidité réalisées par les Banques centrales, les taux d'intérêt pratiqués sur les marchés interbancaires restent très supérieurs aux taux directeurs des Banques centrales. En 2009, avec l'atténuation des pressions inflationnistes, les banques centrales poursuivraient l'assouplissement de leur politique monétaire.

Aux Etats-Unis, l'économie la plus touchée par la crise financière dont elle est l'épicentre, a justifié la forte réactivité de la Réserve fédérale. Les baisses de taux ont été massives depuis août 2007. La Réserve fédérale a, en effet, baissé le taux des fonds fédéraux de 300 points de base entre août 2007 et avril 2008. D'un taux directeur de 5,25%, en août 2007, il a été ramené à 1,0% le 31 octobre 2008 et à un taux quasi nul le 16 décembre 2008.

En Zone euro, dans le contexte de la crise des « subprimes », la Banque centrale européenne est intervenue en août puis en décembre 2007 pour éviter une crise de liquidité sur le marché des prêts interbancaires. Néanmoins, elle a maintenu ses taux directeurs inchangés à 4,0 % jusqu'en juin 2008 puis les a relevés à 4,25 % au début de juillet 2008 et à 3,25% en décembre 2008 alors même que la Réserve fédérale réduisait ses taux d'intérêt de 5,25 % en juillet 2007 à 1,0% en octobre 2008 et à un taux quasi-nul en décembre 2008. Les tensions inflationnistes et la détérioration des perspectives économiques devraient contraindre les autorités de la Banque Centrale Européenne à assouplir davantage la politique monétaire de la zone.

Dans les pays émergents d'Asie, les hausses des cours des matières premières ont provoqué des pressions inflationnistes amenant ainsi les autorités monétaires de la région à adopter une politique monétaire restrictive. Toutefois, les taux d'intérêt directeurs sont demeurés très bas et même négatifs en termes réels. Plusieurs pays de la zone devraient resserrer davantage leur politique monétaire, surtout lorsque d'autres facteurs dont la surchauffe des économies contribuent à une forte inflation et que les politiques mises en œuvre ont une faible crédibilité.

En Amérique latine, comme en 2007, les autorités monétaires ont durci l'orientation de leur politique monétaire en raison de la persistance des tensions inflationnistes. En 2009, la politique monétaire dans la plupart des pays de la zone resterait prudente, en dépit d'une activité économique vigoureuse. Les autorités monétaires devraient plutôt chercher à maîtriser l'inflation.

En Afrique subsaharienne, malgré les fortes poussées inflationnistes, le durcissement de la politique monétaire a généralement été limité. En effet, les taux d'intérêt n'ont pas été relevés, ce qui a permis aux taux d'intérêt réels de diminuer dans de nombreux pays.

Les marchés des changes ont été touchés par les turbulences financières. Le taux de change effectif réel du dollar américain a fortement baissé à partir de juillet 2007, en raison du repli de l'investissement étranger dans les valeurs américaines, engendré par la dégradation des perspectives économiques. La dépréciation du dollar a eu pour principale contrepartie une appréciation de l'euro, du yen et d'autres monnaies flottantes, comme la monnaie de certains pays émergents.

L'euro s'est apprécié à un rythme rapide. Il a, en effet, atteint des pics historiques par rapport au dollar le 23 avril et le 15 juillet 2008 à 1,599 dollar US. Cependant, dès début août, il s'est affaibli par rapport au dollar et en septembre, il s'est échangé à 1,44 dollar, soit 6,9% en dessous de son niveau de mai et 5,4% au dessus de la moyenne de 2007. Après la décision de la FED de mener une politique monétaire à taux zéro, par rapport au dollar, l'euro s'inscrit en hausse de 0,5% à 1,298 dollar, et a même fait une incursion au-dessus de 1,30 dollar, à 1,308 dollar plus précisément.

1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES

En 2008, la situation des marchés internationaux des matières premières a été caractérisée par la hausse des cours de la quasi-totalité des produits exportés par les pays membres de l'Union. Le café, le cacao, l'huile d'arachide et de palme ont particulièrement progressé. Il en est de même de l'or, du pétrole et de l'uranium.

Cacao : les cours sont répartis très fortement à la hausse au cours du premier semestre 2008 alors que, selon l'organisation Internationale du Cacao, la production mondiale devrait progresser de 11,0% pour une augmentation seulement de 3,0% de la consommation. Au total, sur l'année 2008, les cours ont augmenté de 39,3% en s'établissant à 195,2 cents/Kg. Cette hausse a résulté, notamment, des difficultés enregistrées dans le fonctionnement de la filière en Côte d'Ivoire.

Café : les cours ont continué leur progression, enregistrant en moyenne une hausse de 21,5%, en s'établissant à 331,1 cents/Kg. La consommation, en croissance soutenue, particulièrement dans les pays émergents d'Asie et dans les pays de l'ancien bloc soviétique est à l'origine de cette évolution favorable des cours. La baisse des exportations du Brésil et du Vietnam a également contribué à la hausse des cours.

Coton : les cours ont sensiblement augmenté en 2008. Ils sont passés de 140,5 cents/Kg en 2007 à 167,0 cents/Kg en 2008, soit une hausse de 18,9%. En effet, les prix ont été soutenus par une consommation mondiale, notamment sous l'impulsion des importateurs chinois. La production a été affectée par la concurrence d'autres cultures telles que les céréales et le soja.

Huiles d'arachide et de palme : les cours se sont inscrits en hausse respectivement, de 70,7% et 26,4% en 2008. Ils ont bénéficié de l'insuffisance générale de l'offre d'oléagineux sur le marché.

Noix de cajou : les cours ont baissé pour s'établir à 413,0 contre 651,7 dollars/kg en 2007. Cette évolution résulte du recul de la demande aux Etats-Unis du fait d'informations publiées et selon lesquelles les graines comporteraient des substances nuisibles à la santé.

Pétrole : le cours du baril a flambé pour atteindre le niveau record de 147 dollars US en juillet 2008, en liaison notamment avec la persistance des tensions géopolitiques, la faiblesse du dollar et la morosité des marchés d'actions. Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la croissance structurelle de la demande dans les pays émergents et les contraintes sur l'offre maintiendraient le marché sous tension. Toutefois, depuis, le dernier trimestre, notamment à partir de la mi-novembre 2008, les cours ont chuté. Ils frôlent de plus en plus la barre de 50 dollars.

Uranium : après une hausse exceptionnelle des cours entre 2005 et 2007 (107,6%), expliquée par une baisse de la production minière et la croissance de la demande, les cours se stabilisent en 2008. Au cours du premier semestre 2008, les prix spot se sont élevés en moyenne à USD 157,0/Kg.

Or : la hausse des cours, observée en 2007, s'est poursuivie en début 2008. Sur l'année, les cours se sont situés à 930,5 USD/once contre 696,7 USD/once en 2007, soit une progression de 33,6%.

Phosphate : les cours sont passés de 70,9 USD/tm en 2007 à 383,9 USD/tm en 2008.

2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

L'activité économique serait marquée par une accélération de la croissance en 2008 avec un taux de 5,3 % contre 4,6 % en 2007, pour un objectif de 6,8 % retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Cette évolution s'explique par les performances des activités de l'ensemble des secteurs de l'économie. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par de fortes tensions inflationnistes avec un taux annuel moyen de 8,1 % contre 1,3 % en 2007. En 2009, le taux de croissance serait de 6,1%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une dégradation du déficit global qui ressortirait à 1,3% du PIB contre un excédent de 1,8% en 2007. Cette évolution du solde global serait essentiellement imputable à une progression plus importante des dépenses totales que celle des recettes. En 2009, le déficit global se détériorerait pour ressortir à 1,9% du PIB.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution enregistrerait une détérioration du déficit courant qui représenterait 7,9% du PIB contre 5,5% en 2007 en rapport avec l'évolution défavorable de la balance commerciale. En 2009, il serait de 7,3%.

A fin décembre 2008, la situation monétaire se caractériserait par une augmentation des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. La masse monétaire progresserait de 15,4 % par rapport à fin décembre 2007.

En matière de convergence, un seul critère de premier rang ne serait pas respecté en 2008. Il s'agit du taux d'inflation annuel moyen. Au niveau des critères de second rang, seul le critère relatif au déficit extérieur courant ne serait pas respecté. En 2009, il est attendu le respect de l'ensemble des critères de premier rang.

2.1.1 PRODUCTION

Le taux de croissance de l'activité économique s'établirait à 5,3 % en 2008 contre 4,6 % en 2007. Cette évolution serait liée aux performances des différents secteurs de l'économie.

En effet, la valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 4,2 % en 2008 comme en 2007, sous l'impulsion de la production agricole, notamment vivrière qui augmenterait de 6,1%. Ainsi, la production de mil et de sorgho s'établirait à 219 700 tonnes, en progression de 44%. Celle du riz serait de 115 400 tonnes en hausse de 64,9%. Les productions d'igname et de manioc s'établiraient à 2 181 600 tonnes et 2.649.900 tonnes, soit des progressions respectives de 29,7% et 16%.

Quant aux principales cultures d'exportation, la production du coton enregistrerait une baisse de 10,3% pour s'établir à 241 000 tonnes. Ce recul de la production du

coton serait lié à la tombée tardive des pluies et au non démarrage des semis à bonne date. La production d'arachide se situerait à 146 187 tonnes en hausse de 27,7% et celle d'ananas pourrait doubler en s'établissant à 287 738 tonnes en liaison avec un meilleur rendement et un essor des activités de transformation et d'élargissement des marchés d'exportation, notamment vers le Nigéria.

Quant au secteur secondaire, il progresserait de 5,6% contre 3,2% en 2007 sous l'impulsion des activités de l'industrie manufacturière, notamment celles de transformation du coton issu de la campagne précédente, soit 268 628 tonnes contre 240 618 tonnes en 2006. Les activités des BTP, en hausse de 8,3%, seraient soutenues, quant à elles, par la poursuite des travaux de construction d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre du projet des grands travaux entrepris par le Gouvernement, notamment, ceux de bitumage et de construction d'échangeurs. Ce secteur aurait bénéficié d'une atténuation de la crise énergétique en 2008, suite à l'utilisation intensive de groupes électrogènes..

S'agissant du secteur tertiaire, sa valeur ajoutée augmenterait de 6,7% contre 5,7% en 2007. Il serait tiré par les activités commerciales, notamment de réexportation vers le Nigeria et l'amélioration de l'activité portuaire. Ce secteur bénéficierait également d'une hausse des activités de la branche «Transports et télécommunications» soutenue par l'accroissement des activités de transit et celles des sociétés de téléphonie mobile suite aux réformes réalisées dans ce secteur en 2007 et l'arrivée d'un nouvel opérateur en 2008.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,6 point, 0,7 point et de 2,1 points.

Du côté de la demande, la croissance serait soutenue principalement par la formation brute de capital fixe (FBCF) et la consommation finale. En effet, la FBCF totale augmenterait de 8,3% en liaison avec la poursuite de la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté et de l'exécution des grands travaux d'infrastructures économiques et sociales. Quant à la consommation finale, elle augmenterait de 3,7%, sous l'impulsion de sa composante publique dont la progression attendue serait de 4,9%. S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations en volume seraient en hausse respectivement de 6,7% et 11,0%.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 3,1 points, 0,8 point et 1,4 point.

Le taux d'épargne intérieure brute s'améliorerait légèrement pour représenter 12,1% du PIB. Epousant le même profil, le taux d'investissement global s'établirait à 20,5% contre 20,0% un an plus tôt.

En 2009, le taux de croissance se situerait à 6,1%. Cette évolution serait imputable principalement aux secteurs primaire et tertiaire. Ainsi, la croissance dans le secteur primaire s'établirait à 4,8% contre 4,2% en 2008, sous l'effet principalement de la hausse attendue de la production vivrière en liaison avec les mesures d'accompagnement adoptées par le Gouvernement. Ces mesures portent sur la

mécanisation, l'apport d'engrais à des prix subventionnés et la mise en œuvre du programme d'urgence de relance de la production du riz.

La croissance du secteur secondaire serait de 10,0% contre 5,6% en 2008. Cette évolution s'expliquerait principalement par les performances des industries manufacturières et des BTP. Les BTP continueraient de bénéficier de la poursuite des chantiers de constructions immobilières et de bitumage.

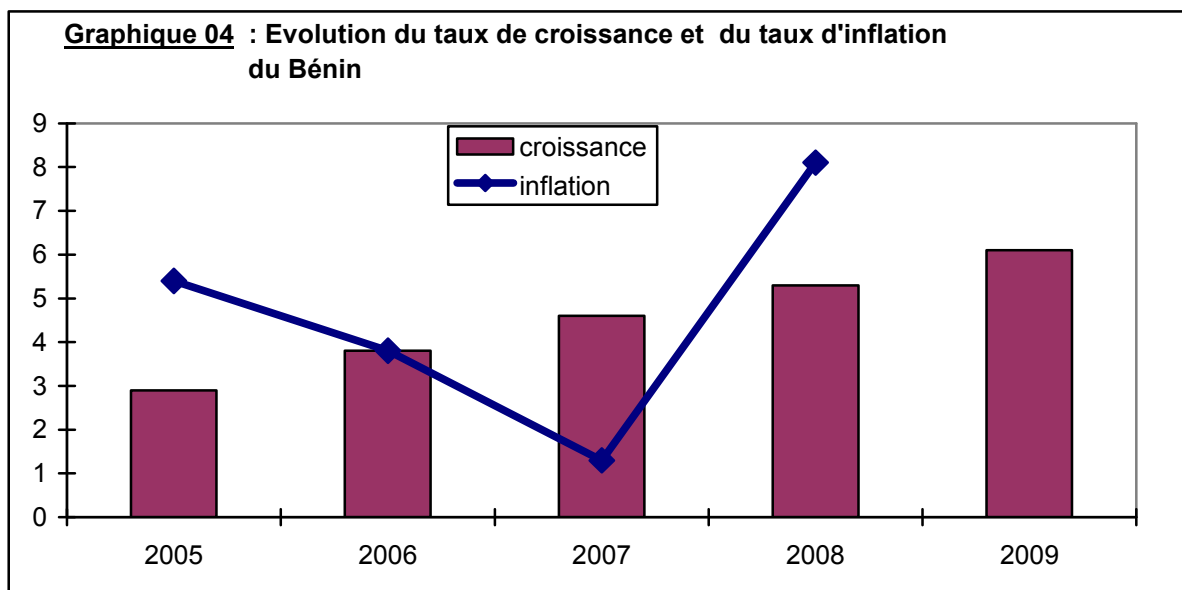
Dans le secteur tertiaire, il est attendu un taux de croissance de 5,6% contre 6,7% en 2008. Ces performances seraient en rapport avec le dynamisme des activités commerciales avec le Nigeria et les pays de l'hinterland. Les activités de la branche « Transports et télécommunications » seraient soutenues par l'accroissement de l'activité portuaire, elle-même favorisée par le transit vers les pays limitrophes et les activités des sociétés de téléphonie mobile.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient de 1,7 point, 1,4 point et 3,0 points respectivement.

2.1.2 PRIX ET INFLATION

Le contexte économique serait marqué par des tensions inflationnistes au cours de l'année 2008. En effet, en glissement annuel sur les dix premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 7,7% contre 1,2% en 2007. Ces tensions inflationnistes sont imputables principalement au renchérissement des produits alimentaires, consécutif à la hausse des prix des produits alimentaires à l'échelle mondiale. Cette évolution des prix aurait été plus importante en l'absence des mesures prises par le Gouvernement pour atténuer son impact sur le pouvoir d'achat de la population. Ces mesures concernent essentiellement la suspension temporaire des droits de douane et de la TVA sur les produits de grande consommation ainsi que la mise à la disposition des couches vulnérables, de céréales à des prix sociaux. Pour l'ensemble de l'année 2008, le taux d'inflation ressortirait à 8,1%.

En 2009, il est attendu une évolution favorable de l'inflation, liée aux perspectives de bonnes récoltes céréalières, à la détente observée sur les cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international. Par ailleurs, la mise en œuvre des programmes de production de riz et de maïs améliorerait la production vivrière et favoriserait une meilleure disponibilité des produits alimentaires sur les marchés qui contribuerait à la baisse des prix de ces produits.



2.1.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une dégradation du déficit global qui se situerait à 1,3% du PIB contre un excédent de 1,8% en 2007. Cette évolution du solde global serait imputable à une progression des dépenses plus importante que celle des recettes totales.

En effet, les recettes totales augmenteraient de 5,6% pour représenter 19,4% du PIB contre 20,7% en 2007. Cette évolution des recettes serait en liaison avec la chute des recettes non fiscales, exceptionnelles encaissées un an plus tôt. Quant aux recettes fiscales, elles seraient en hausse de 14,6% en 2008. Dans l'ensemble, le recouvrement des recettes continuerait de bénéficier des effets favorables des mesures relatives à l'informatisation, au renforcement des capacités de recouvrement des régies financières, à la lutte contre la fraude à travers la sécurisation des documents douaniers, la simplification des opérations d'enlèvement des marchandises et la poursuite des réformes visant à rendre plus compétitif le Port autonome de Cotonou d'où proviennent plus de 80% des recettes douanières. S'agissant des dons, ils s'inscriraient en baisse de 3,2% et représenteraient 2,8% du PIB en 2008 contre 3,3% un an plus tôt.

Les dépenses totales et prêts nets enregistreraient une hausse de 19,5% pour s'établir à 23,5% du PIB contre 22,2 % en 2007. Cette progression des dépenses serait imputable à la hausse concomitante des dépenses courantes et des dépenses en capital, respectivement de 20,3% et de 18,1%. La hausse des dépenses courantes serait principalement en rapport avec la progression de 20,0% de la masse salariale consécutive aux effets liés au glissement catégoriel et à la régularisation financière des recrutements effectués en 2007 des contractuels dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de la justice. Quant aux dépenses liées aux transferts et subventions, elles progresseraient de 18,6% en liaison avec les dépenses de lutte contre la vie chère. Pour les dépenses en capital, leur accroissement répondrait aux besoins du développement accéléré en

infrastructures en particulier dans le cadre de l'organisation du Sommet de la CENSAD.

Au total, le déficit global hors dons représenterait 4,1% du PIB contre 1,5% en 2007 et le déficit global s'établirait à 1,3% du PIB en 2008 contre un excédent de 1,8% en 2007.

En 2009, les déficits s'aggravaient en liaison avec une progression plus importante des dépenses totales que celle des recettes totales. Ainsi, les recettes totales enregistreraient une hausse de 19,3% et représenteraient 21,6% du PIB. Elles seraient tirées essentiellement par les recettes fiscales. Quant aux dons, ils enregistreraient une hausse de 22,6% pour représenter 3,2% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 24,9% pour représenter 26,7% du PIB contre 23,5% en 2008. Cette hausse est imputable simultanément aux dépenses courantes et aux dépenses en capital, respectivement de 13,7% et de 37,1%. La forte progression des dépenses en capital serait en rapport avec la mise en œuvre des programmes de construction d'infrastructures et de lutte contre la pauvreté.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se dégraderaient pour représenter 5,1% et 1,9% du PIB, respectivement contre 4,1% et 1,3% du PIB en 2008.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB s'établirait à 19,6% contre 15,0 % en 2007. Le service dû de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires s'est situé à 5,3% contre 3,7% en 2007.

Encadré n°2 : Effets de la hausse des prix des produits alimentaires et mesures gouvernementales

La hausse généralisée des prix au niveau mondial des produits alimentaires de grande consommation a eu des répercussions au niveau des marchés intérieurs au Bénin. Les causes de cette crise alimentaire sont d'origines diverses, notamment la faiblesse de la production et l'utilisation des céréales dans la production des biocarburants dans certains pays. Cette situation a amené le Gouvernement à prendre des mesures pour préserver le pouvoir d'achat de la population et apaiser les tensions sociales. Les mesures décidées par le Gouvernement le 30 novembre 2007 et reconduites durant le premier semestre de l'année 2008, sont de deux ordres, les mesures de court terme et celles de moyen terme.

Les mesures de court terme ont porté sur une suspension temporaire des droits de douane et de la TVA sur les prix de certains produits tels que le ciment, le riz 25% brisure, le lait concentré sucré, le blé, la farine de blé, la tomate concentrée, le sucre, les pâtes alimentaires, le fer à béton et les produits pétroliers. Le 10 décembre 2007, un mécanisme d'homologation des prix a été mis en place pour une période de trois mois renouvelables. En avril 2008, ce mécanisme a été reconduit pour trois autres mois. L'impact budgétaire provisoire de ces mesures, évalué par la Direction Générale des Douanes et la Direction Générale des Impôts, a été établi à 27,9 milliards de FCFA de pertes de recettes de janvier à juillet 2008. Toutefois, les effets attendus de ces mesures sur les prix et le pouvoir d'achat ont été faiblement ressentis par la population, ce qui a amené le Gouvernement, face à la persistance de la crise, à revenir à la vérité des prix lors du Conseil des ministres du 14 juillet 2008, en abandonnant les mesures budgétaires, jugées inefficaces. En effet, sur les dix premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 7,7% contre, 1,2% au cours

de la même période en 2007. Sur l'ensemble de l'année, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 8,1%.

En lieu et place des mesures d'allégement fiscal, de nouvelles mesures plus ciblées ont été prises. Il s'agit, notamment de la mise en place d'une commission nationale de la gestion de la vie chère, l'installation des boutiques témoins pour la distribution du maïs, du riz, du ciment et des engrais spécifiques.

Au niveau des mesures à moyen terme, qui visent l'amélioration de l'offre globale, le Gouvernement a élaboré un programme dénommé « Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire ». L'objectif de ce programme est la réduction des effets pervers de la crise alimentaire par une augmentation de l'offre des denrées alimentaires provenant des exploitations agricoles de spéculations à cycle court. D'un coût global de 6,250 milliards, dont 46,7% financé par le budget national et 53,2% par les partenaires au développement, notamment la Banque mondiale et la France, le programme porte sur les aménagements, les conseils et formations en agriculture, les semences, l'acquisition d'équipements de production et de transformation, la mise en place d'un fonds de roulement, la provision pour achat par l'Office National pour la Sécurité Alimentaire (ONASA) de stock tampon de produits de grande consommation à mettre sur le marché en période de soudure en vue d'atténuer la tension sur les prix.

Ce programme concerne la mise en activité d'environ 1800 petits promoteurs et professionnels agricoles sur un aménagement de quelques 15 000 hectares qui devraient permettre la production de 21 750 tonnes de riz et 26 250 tonnes de maïs.

2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2008, le déficit des transactions courantes enregistrerait une nette augmentation de 79,8 milliards, en ressortant à 226,2 milliards. Hors dons, il s'établirait à 305,7 milliards pour représenter 10,4% du PIB contre 8,3% en 2007. Cette dégradation du compte courant serait liée essentiellement à la hausse de 16,3% des importations sous l'effet de la hausse de 24,7% des achats de produits énergétiques, de 19,1% des produits alimentaires, ainsi que de la progression de 15,2% des biens d'équipement. Les exportations, pour leur part, devraient s'accroître de 9,2%, en liaison notamment avec le redressement de la production cotonnière. Le déficit des services nets ressortirait à 84,3 milliards contre 63,3 milliards l'année précédente. Celui des revenus se situerait à 7,5 milliards à l'instar de 2007, alors que le solde créditeur des flux de transferts courants ressortirait à 165,6 milliards contre 157,0 milliards en 2007.

Le compte de capital et d'opérations financières ressortirait excédentaire à 339,4 milliards contre 282,8 milliards en 2007, en relation avec la hausse des transferts en capital, ainsi que des tirages publics nets.

Au total, la balance des paiements en 2008 afficherait un solde global excédentaire de 113,2 milliards contre 136,5 milliards en 2007.

Pour l'année 2009, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 10,0 milliards contre 113,2 milliards en 2007. Cette évolution serait induite par le repli du compte de capital et d'opérations financières. Les exportations de coton sont attendues à environ 59,0 milliards contre 72,7 milliards en 2008. Cette projection s'appuie sur la révision à la baisse des ventes extérieures conformément à

l'évolution à la baisse de la production dans un contexte marqué par le recul des cours de coton fibre. La balance commerciale se dégraderait sous l'effet de la baisse des ventes de coton et de la hausse des importations.

Le solde de la balance des services serait déficitaire de 90,0 milliards en 2009 contre un déficit de 84,3 milliards en 2008, le solde de la balance des revenus étant stable d'une année sur l'autre à -7,5 milliards. Les entrées nettes au titre des transferts courants sans contrepartie ressortiraient en hausse de 8,4% à 179,6 milliards en 2009, en relation notamment avec l'accroissement des flux de transferts courants publics.

Le déficit courant extérieur, hors transferts officiels, devrait s'établir à 10,0% du PIB contre 10,4% en 2008. Le compte de capital et d'opérations financières serait en baisse à 236,1 milliards contre 339,4 milliards en 2008, en relation avec l'évolution des capitaux publics et privés.

2.1.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets s'établiraient à 769,7 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 112,9 milliards par rapport à la même période de l'année précédente.

L'encours du crédit intérieur est attendu à 251,8 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 19,7 milliards ou 8,5% par rapport à fin décembre 2007. La position nette créditrice du Gouvernement s'établirait à 304,2 milliards à fin décembre 2008 contre 287,9 milliards un an plus tôt, soit une amélioration de 16,3 milliards. Cette évolution serait liée à la hausse de 92,9 milliards des dépôts auprès du système bancaire, dont l'effet serait atténué par une émission de bons du Trésor.

L'encours des crédits à l'économie s'inscrirait en hausse de 36,1 milliards ou 6,0%, pour ressortir à 556,0 milliards, traduisant l'augmentation de 41,7 milliards des crédits ordinaires. La hausse des crédits ordinaires résulterait, pour l'essentiel, des mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des télécommunications, de la micro-finance, du commerce général et des services.

La masse monétaire augmenterait de 134,0 milliards ou 15,4% sur la période sous revue, pour s'établir à 1.003,4 milliards en décembre 2008. L'accélération de la croissance de la masse monétaire est imputable à la progression de 16,7% des dépôts en banque et de celle de 12,0% de la circulation fiduciaire.

2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'établirait à 0,3% contre 2,8% en 2007. Corrigé des dépenses financées sur ressources PPTE et des dons budgétaires, ce solde serait de 1,1% pour un objectif de 0,9% fixé dans le programme pluriannuel 2008-2010. En 2009, le solde budgétaire

de base représenterait 0,1% du PIB et le solde corrigé s'établirait à 1,1% du PIB.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** est attendu à 8,1% contre 1,3% en 2007 pour un objectif de 2,9% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Cette évolution de l'inflation est principalement liée à la crise alimentaire et la crise énergétique dont les effets ont affecté les prix de la plupart des biens de consommation.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 19,1% en 2008 contre 15,0% en 2007. Ce ratio est en ligne avec les allégements obtenus au titre des Initiatives PPTE et IADM depuis l'atteinte du point d'achèvement en mars 2003. En 2009, ce ratio progresserait pour se situer à 19,5%.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante serait respectée en 2008 et en 2009 ;
 - **non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs** sur la période de la gestion courante serait respectée en 2008 et en 2009.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** serait de 33,6% en 2008 pour un objectif de 33,1% retenu dans le programme précédent. Corrigé des dépenses salariales financées sur dons courants et ressources PPTE, ce ratio s'établirait à 32,7%. En 2009, le ratio s'établirait à 31,9% et le ratio corrigé se situerait à 30,9%.
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 22,4% en 2008 contre 21,0% en 2007 pour un objectif de 23,7%. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur dons courants et ressources PPTE, ce ratio se situerait à 21,8%. En 2009, ce ratio serait de 26,5%.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors transferts publics rapporté au PIB nominal** ressortirait à 10,3% en 2008 contre 8,3% en 2007. En 2009, ce ratio s'établirait à 9,9%.
- **Le taux de pression fiscale** se situerait à 17,2% pour un objectif de 16,9% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Les performances en matière de recouvrement expliqueraient ce résultat au-delà de l'objectif et de la norme communautaire. En 2009, ce ratio s'établirait à 19,3%.

2.1.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique se caractériserait par une accélération de la croissance avec un taux de 5,5% contre 4,6% en 2007. Cette performance proviendrait de l'ensemble des secteurs de l'économie, essentiellement du secteur tertiaire. En matière de convergence, à l'exception du taux d'inflation, les trois critères de premier rang seraient respectés en 2008. Au niveau des critères de second rang, seul celui relatif au déficit extérieur courant hors dons ne serait pas respecté.

Pour consolider ces performances macro-économiques et assurer un respect durable des critères de premier rang, en particulier le solde budgétaire de base et le taux d'inflation annuel moyen, les Autorités béninoises sont invitées à :

- prendre des mesures appropriées pour une bonne application du programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire en vue d'assurer le développement de nouvelles filières agricoles ;
- améliorer les circuits de distribution des produits alimentaires, notamment les céréales et les féculents afin d'atténuer les risques liés aux effets spéculatifs ;
- poursuivre la mise en œuvre des programmes de réformes structurelles, notamment, dans le secteur de l'énergie électrique afin de permettre une exploitation efficace des capacités de production ;
- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires et de la lutte contre la fraude afin de renforcer les performances prévues pour 2008.

2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2008, le taux de croissance de l'activité économique serait de 4,5% contre 3,6% en 2007. Cette amélioration serait essentiellement imputable au secteur primaire, en rapport avec la reprise des productions de céréales et de coton. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de fortes tensions inflationnistes avec un taux d'inflation annuel moyen qui ressortirait à 10,8% contre -0,2% en 2007. En 2009, le taux de croissance serait de 5,5%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une réduction du déficit global qui ressortirait à 5,4 % du PIB contre 5,7 % en 2007. Cette diminution s'expliquerait essentiellement par une maîtrise des dépenses courantes. En 2009, le déficit global fléchirait à nouveau pour se situer à 5,1%.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit du compte courant extérieur, , devrait s'amplifier en ressortant à 8,9% du PIB contre 8,3% une année auparavant. En 2009, il serait de 8,3%.

S'agissant de la situation monétaire à fin décembre 2008, elle se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires et du crédit intérieur. La masse monétaire s'inscrirait en hausse de 8,6%.

En matière de convergence, deux critères de premier rang seraient respectés en 2008. Au niveau des critères de second rang, seul le ratio relatif aux investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales serait respecté. En 2009, trois critères de premier rang pourraient être respectés.

2.2.1 PRODUCTION

En 2008, le taux de croissance de l'activité économique s'améliorerait légèrement. Il serait de 4,5% contre 3,6% en 2007. Cette évolution serait essentiellement liée aux performances du secteur primaire qui enregistrerait un taux de croissance de 4,6% après une baisse de 4,3% en 2007. En réalité, il s'agirait d'effet de rattrapage, après les résultats défavorables enregistrés l'année précédente, suite à une mauvaise répartition spatio temporelle des pluies et aux inondations enregistrées dans certaines régions. En 2008, les bonnes conditions climatiques et les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre du Plan d'urgence pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle permettraient à la production céréalière de se situer dans son évolution tendancielle.

Par ailleurs, la hausse du prix d'achat du kilogramme de coton graine et la stabilisation du prix de cession des intrants, à la suite de la subvention de 6,5 milliards semblent avoir induit un nouvel intérêt des producteurs. Ainsi, la production de coton progresserait de 45,2% pour atteindre 516 500 tonnes, après la chute enregistrée en 2007, liée à une poursuite de la baisse du prix au producteur et un retard dans les paiements. Toutefois, ce niveau demeure encore largement inférieur à celui atteint en 2005 ou en 2006.

Le secteur secondaire enregistrerait en 2008 un taux de croissance de 4,7% contre 8,1% en 2007. Cette croissance serait imputable au regain d'activités dans les industries extractives, aux performances de l'égrenage de coton et des autres industries manufacturières modernes et à l'intensification des travaux de construction d'infrastructures.

Le secteur tertiaire croîtrait de 3,9% en 2008 contre 5,6% en 2007. Cette hausse s'expliquerait par le dynamisme de la composante « transports et télécommunications ». En effet, la concurrence au niveau de cette branche, entretiendrait ce dynamisme en ce sens qu'elle contraindrait les différents acteurs à développer des initiatives et des stratégies de conquête du marché. De ce fait, la croissance dans les transports et télécommunications s'établirait à 25,2% contre 7,7% en 2007.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,3 point, 1,1 point et 2,1 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB serait tirée principalement par l'investissement, la consommation ayant reculé. En effet, la consommation enregistrerait une baisse de 4,6% contre une hausse de 3,3% en 2007. Ce repli serait imputable à la consommation privée qui régresserait de 6,3%, en liaison avec la diminution de la demande privée, consécutive à la forte hausse des prix des biens et services. Quant à la consommation publique, elle progresserait de 0,6%.

La Formation brute de capital fixe croîtrait de 2,2% après une hausse de 29,9% en 2007. Ce ralentissement serait surtout expliqué par la baisse de la FBCF privée. En effet, la croissance de cette sous composante passerait de 62,0% en 2007 à -0,9% en 2008. Cette baisse de l'investissement privé s'expliquerait par le ralentissement des investissements dans le secteur minier et par la conjoncture internationale et nationale marquée par la hausse des prix des biens et équipements, occasionnant ainsi la réduction des projets d'investissements des ménages et des sociétés. Par contre, la FBCF publique croîtrait de 8,5% après une baisse de 7,5% en 2007.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations enregistreraient un taux de croissance de 11,0% en 2008. Quant aux exportations, leur rythme de croissance décélérerait pour se situer à 3,7% contre 7,4% en 2007.

Le taux d'investissement s'établirait à 21,5% contre 15,3% en 2007 et le taux d'épargne intérieure brute s'élèverait à 7,4% contre 1,0% en 2007.

Les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de -4,4 points, 10,8 points et -1,9 point.

En 2009, le taux de croissance se situerait à 5,5%. Cette amélioration serait principalement le fait du secteur secondaire dont la contribution à la croissance du PIB passerait de 1,1 point en 2008 à 2,1 points.

Le taux de croissance du secteur primaire ressortirait à 3,9% contre 4,6% en 2008. Cette croissance proviendrait du dynamisme de la production céréalière et de la production de coton. La hausse de la production céréalière se fonde sur un renforcement de la production des cultures de contre saison, grâce à la mise en œuvre du plan d'urgence pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, adopté en juin 2008. Pour ce qui est de la production de coton, il est attendu une poursuite de la hausse amorcée en 2008. Il est également prévu un appui de l'Etat à la filière coton pour un montant de 6,5 milliards de francs.

La croissance du secteur secondaire serait de 9,3% contre 4,7% en 2008. Cette amélioration s'expliquerait principalement par les performances des industries extractives et du BTP. Les résultats des industries extractives seraient liés aux effets conjugués de la réorganisation de la filière. Il en résulterait une augmentation de la production d'or pour atteindre 4,3 tonnes contre 3,2 tonnes en 2008. A cela, il conviendrait d'ajouter la production de zinc à Perkoa. Le BTP continuerait de bénéficier de la poursuite des chantiers de constructions immobilières, la réhabilitation du grand marché de Ouagadougou, les travaux de la Zone d' Activités Commerciales et Administratives (ZACA) à Ouagadougou, la construction des barrages, des grands ouvrages et des travaux de bitumage.

Au niveau du secteur tertiaire, il est attendu un taux de croissance de 4,4%. Ces résultats seraient liés aux réformes en cours pour l'amélioration du climat des affaires. Il s'agit essentiellement de la simplification des formalités de création d'entreprises, l'amélioration du réseau routier et l'élargissement de l'accès aux services financiers par notamment la réforme de la propriété foncière.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient de 1,1 point, 2,1 points et 2,3 points respectivement

Du côté des emplois, la croissance du PIB serait portée principalement par la consommation qui progresserait de 7,3% après un recul de 4,6% en 2008. La consommation privée rebondirait de 8,3% après un recul de 6,3% en 2008.

Par contre, la Formation brute de capital fixe baisserait de 2,6% entraînée par le repli de ses deux composantes. La baisse de l'investissement privé s'expliquerait par le ralentissement des investissements dans le secteur minier.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations croîtraient de 5,9% en 2009. Quant aux exportations, elles enregistreraient une forte croissance de 29,0% expliquée essentiellement par la reprise de la production de coton.

Le taux d'investissement s'établirait à 19,3% contre 21,5% en 2008, tandis que le taux d'épargne intérieure se situerait à 7,5% contre 7,4% en 2008.

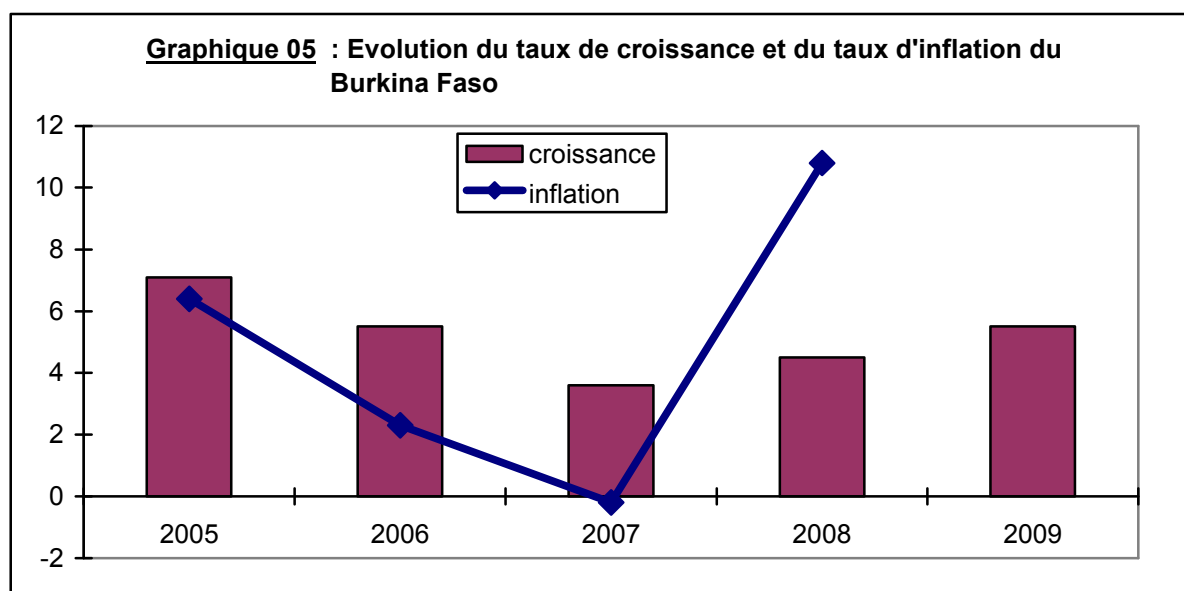
Les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 6,4 points, -3,1 points et 2,2 points.

2.2.2 PRIX ET INFLATION

La croissance a été réalisée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, dues essentiellement à la crise alimentaire, à la crise énergétique et aux mauvais résultats de la campagne agricole 2007/2008. En effet, sur les dix premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 10,6% contre -0,9% pour la même période en 2007. Cette hausse s'explique principalement par la progression des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « transport ». Pour l'année 2008, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 10,8% contre -0,3% en 2007. Les tensions inflationnistes ont persisté malgré les mesures prises par le Gouvernement pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires. Ces mesures concernent essentiellement la suspension de la perception des droits de douane et de la TVA sur les produits de grande consommation ainsi que la mise à la disposition des couches vulnérables, des céréales à des prix sociaux.

En 2009, il est attendu une évolution favorable, liée aux perspectives d'une bonne récolte vivrière, à la détente observée sur les cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international. Par ailleurs, la poursuite de la construction d'infrastructures routières devrait faciliter le transport des productions vivrières des zones de production vers les zones de consommation et favoriser l'approvisionnement des marchés.

La maîtrise à moyen terme de l'évolution des prix passerait par une meilleure organisation des circuits de commercialisation des produits vivriers et la mise en œuvre effective du plan d'urgence pour la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par un déficit global de 5,4% du PIB contre 5,7% en 2007. Cette légère baisse serait liée à la maîtrise des dépenses courantes.

Les recettes budgétaires progresseraient de 9,2% pour représenter 13,5% du PIB contre 13,6% en 2007. Cette hausse serait liée à l'accroissement des recettes fiscales de 10,6%. Le taux de pression fiscale ressortirait à 12,6% contre 12,5% en 2007. Cette évolution s'expliquerait par la bonne tenue des taxes sur les biens et services, notamment de la TVA, en rapport avec les actions entreprises par les régies, notamment :

- la campagne de sensibilisation sur la facturation et le reversement de la TVA ;
- l'informatisation des procédures à la Direction des grandes entreprises et dans les Divisions des moyennes entreprises de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ;
- le contrôle et la surveillance des exonérations fiscales et douanières ;
- la lutte contre la fraude fiscale et douanière par l'amélioration de la couverture du risque et la réorientation des contrôles vers les contrôles ponctuels.

S'agissant des dons, ils atteindraient 233,8 milliards, représentant 6,6% du PIB contre 6,5% en 2007.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 8,7% pour représenter 25,5% du PIB contre 25,8% en 2007. Cette progression serait imputable aux dépenses d'investissement financées sur ressources internes qui connaîtraient une hausse de 27,5%. Les dépenses courantes n'augmenteraient que de 3,9%. Cette légère hausse se justifierait du fait d'une bonne maîtrise de l'évolution des dépenses salariales, des transferts et subventions et des dépenses de matériel et de fournitures qui progresseraient respectivement de 3,3%, 1,2% et 5,8%.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se réduiraient pour représenter 12,0 % et 5,4 % du PIB, respectivement, contre 12,2% et 5,7% en 2007.

Pour 2009, il est attendu une réduction des déficits, en relation avec la forte progression des recettes. En effet, les recettes budgétaires progresseraient de 18,7% pour représenter 14,8% du PIB grâce à l'accroissement des recettes fiscales dont la hausse serait de 19,1% pour représenter 13,8% du PIB. La progression des recettes fiscales s'expliquerait principalement par la poursuite de la modernisation des régies, l'intensification des actions de sensibilisation et la poursuite de la lutte contre la fraude.

Quant aux dons, ils baisseraient pour représenter 6,0% du PIB contre 6,6% en 2008. Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 10,0% pour se situer à 25,9% du PIB contre 25,5% en 2008. Cette hausse serait essentiellement le fait des dépenses en capital, car les dépenses courantes ne connaîtraient qu'un accroissement de 0,1%. En effet, les dépenses en capital augmenteraient de 25,3%, sous l'effet de la forte progression de ses deux composantes, en rapport avec la mise en œuvre des programmes de construction d'infrastructures et de lutte contre la pauvreté.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se réduiraient pour représenter 11,1% et 5,1% du PIB, respectivement contre 12,0% et 5,4%.

L'encours de la dette publique à fin décembre 2008 se chiffrerait à 940 milliards, soit 26,4% du PIB contre 22,5% en 2007. Le service de la dette représenterait 6,6% des recettes budgétaires contre 6,4% en 2007. Le niveau relativement faible de ces différents ratios s'explique essentiellement par le bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Il convient cependant de relever que la progression enregistrée en 2008 appelle un suivi rigoureux de ce ratio.

Encadré 03 : Impacts et mesures prises par le Gouvernement dans la cadre de la hausse des prix des produits alimentaires au Burkina Faso

La crise alimentaire mondiale a affecté l'économie du Burkina Faso dans plusieurs secteurs. Elle s'est traduite notamment par une forte hausse de l'inflation. En réponse, le Gouvernement a pris des mesures d'allègements fiscaux qui ont induit des pertes de recettes. Pour le moyen terme, un plan de relance de l'agriculture vivrière a été adopté.

La crise alimentaire mondiale s'est traduite par de fortes tensions inflationnistes au cours de l'année. Ainsi, sur les dix premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 10,6% contre -0,9% pour la même période en 2007. Cette hausse s'explique principalement par la progression des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » dont les prix ont augmenté de 24,2% contre -3,4% pour la même période en 2007. Pour l'année 2008, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 10,8% contre -0,3% en 2007.

Face à la crise alimentaire et ses conséquences sur les populations, surtout les plus pauvres, le Gouvernement a pris plusieurs mesures dont la vente de céréales à prix social, la suspension de la perception du droit de douane et de la TVA sur des produits de grande consommation, la suspension de l'application de la TVA sur la vente des produits de fabrication locale que sont les huiles alimentaires, les pâtes alimentaires et les savons.

Ces mesures initialement prises pour trois mois, ont été par la suite, prorogées jusqu'à la fin du troisième trimestre. Le manque à gagner pour l'Etat, en matière de recettes de mars à septembre 2008, se chiffre à 4,6 milliards.

A ces mesures, s'ajoute le maintien des prix des hydrocarbures à leur niveau de janvier 2008. Pour l'année 2008, l'effort financier pour maintenir ce prix se chiffrerait à près de 12 milliards. Toutefois, les prix des produits pétroliers ont amorcé récemment une tendance à la baisse, ce qui devrait réduire le montant de cette subvention.

La crise conduirait également à l'augmentation de la facture des importations des produits alimentaires.

Comme stratégie à moyen terme pour prévenir de telles crises, le Gouvernement a adopté le Plan d'urgence pour la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina. Les mesures envisagées pour l'augmentation de la production céréalière au cours de la campagne 2008-2009, coûteraient à l'Etat, un peu plus de 16 milliards.

2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2008, le solde global de la balance des paiements devrait ressortir excédentaire de 15,0 milliards contre 188,1 milliards, en 2007. Cette réduction de l'excédent serait

notamment induite par la baisse des flux d'investissements directs à la suite du niveau élevé enregistré en 2007, du fait de la privatisation de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) et de la baisse de 38,3% des ventes de coton. Le déficit du compte courant extérieur, hors transferts officiels, devrait augmenter en ressortant à 12,8% du PIB contre 12,6% une année auparavant. Le déficit de la balance commerciale devrait s'accroître pour s'établir à 336,7 milliards consécutivement à la baisse des exportations conjuguée à l'accroissement des importations. Les exportations totales se situeraient à 277,9 milliards contre 298,6 milliards en 2007, en liaison avec la forte baisse des ventes extérieures de coton, nonobstant la hausse enregistrée au titre de l'or non monétaire et des autres produits d'exportation. Les importations totales enregistreraient une hausse de 5,1% en 2008 pour s'établir à 614,6 milliards, sous l'effet du regain de dynamisme de l'activité économique intérieure et du renchérissement du pétrole et des produits alimentaires.

Le déficit des services serait de 181,4 milliards, accusant une détérioration de 7,5 milliards, en liaison avec la hausse du fret et de l'assurance payés sur les importations, tandis que les revenus nets seraient quasi stables en ressortant à -1,6 milliards. Les transferts courants s'établiraient à 201,2 milliards en 2008 contre 193,3 milliards en 2007, en liaison notamment avec la hausse des dons publics.

Les entrées nettes au titre des opérations financières et des transferts en capital ressortiraient à 333,5 milliards durant l'année 2008 contre 457,7 milliards en 2007, soit une baisse de 27,1%. Celle-ci serait due au repli des investissements directs après l'opération de privatisation de l'ONATEL en 2007.

En 2009, le solde global de la balance des paiements dégagerait un excédent de 10,0 milliards en 2009, en baisse de 5,0 milliards par rapport à 2008, en raison de l'accroissement des importations des biens d'équipement nécessaires au développement des infrastructures et à la relance de la production agricole. Les exportations sont attendues à 330,4 milliards en 2009 contre 277,9 milliards en 2008, du fait du redressement de la production de coton. La balance commerciale devrait dégager un solde déficitaire de 336,0 milliards, stable par rapport à 2008.

Le solde de la balance des services et revenus serait déficitaire de 198,0 milliards en 2009 contre un déficit de 183,0 milliards en 2008, soit une détérioration de 8,2%. Cette évolution s'expliquerait par l'accroissement du montant du fret et assurance sur les importations, accentué par la progression des paiements de revenus nets au reste du monde.

Les entrées nettes au titre des transferts courants sans contrepartie atteindraient 214,8 milliards en 2009 contre 201,2 milliards en 2008, soit une hausse de 6,8%, imputable tant aux transferts courants publics, qu'à ceux privés. Le déficit courant hors dons, s'établirait à 12,3% du PIB contre 12,8% en 2008.

Les entrées nettes au titre des opérations financières et des transferts en capital, ressortiraient à 329,2 milliards en 2009, contre 333,5 milliards en 2008, soit une baisse de 0,6%. Cette baisse serait due aux flux d'opérations financières, du fait des remboursements de la dette extérieure du secteur privé, non compensés par la poursuite des opérations d'investissement dans le secteur minier et le rachat, par Ecobank Transnational Incorporated (ETI), de la Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB).

2.2.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont attendus en hausse de 15,0 milliards, pour s'établir à 424,3 milliards à fin décembre 2008.

L'encours du crédit intérieur s'inscrirait en hausse de 47,3 milliards ou 12,0%, pour se situer à 507,3 milliards à fin décembre 2008. La position nette du Gouvernement se dégraderait de 29,7 milliards, pour s'établir à -64,0 milliards à fin décembre 2008. Les crédits à l'économie s'établiraient à 571,3 milliards, en hausse de 4,5% par rapport à décembre 2007. Cette évolution résulterait d'une progression de 20,2 milliards ou 3,8% des concours ordinaires et de celle de 4,4 milliards des crédits de campagne. L'accroissement des crédits ordinaires proviendrait de concours à des sociétés cotonnières ainsi qu'aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications, du BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services.

La masse monétaire s'accroîtrait de 8,6%, pour s'établir à 883,0 milliards, se traduisant par la hausse de 11,3% des dépôts en banque et de 0,3% de la circulation fiduciaire.

2.2.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

La situation de la convergence en 2008 se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** passerait de -4,7% en 2007 à -4,8% en 2008 pour un objectif de -4,7% retenu dans le Programme pluriannuel 2008-2010. Le ratio du solde budgétaire de base corrigé des dépenses financées sur ressources PPTTE et dons courants serait de -1,1% pour un objectif de -2,0%. La réalisation de l'objectif s'expliquerait principalement par la maîtrise des dépenses courantes. En 2009, le solde budgétaire de base représenterait -3,2% du PIB et le solde corrigé 0,1%.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 10,8% en 2008 contre -0,3% en 2007. Cette hausse de l'inflation serait principalement liée à la crise alimentaire et la crise énergétique dont les effets ont affecté les prix de la plupart des biens de consommation. Le taux d'inflation sous-jacente à fin octobre s'élèverait à 5,9% contre 1,4% pour la même période en 2007.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** serait de 26,4% en 2008 contre 22,5% en 2007 pour un objectif de 20,7%. Ce ratio enregistrerait une progression en 2009 pour se situer à 28,2%.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2008 et le serait en 2009;

- **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2008 et le serait en 2009.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** passerait de 46,3% en 2007 à 43,2% comme prévu. Corrigé des dépenses salariales financées sur dons courants et ressources PPTTE, ce ratio serait de 36,8 % pour un objectif de 35,5%. Le non respect de l'objectif serait dû à la progression insuffisante des recettes fiscales. Le ratio et le ratio corrigé baisseraient en 2009 pour atteindre 38,9% et 33,4%, respectivement.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** passerait de 35,2% en 2007 à 40,6% en 2008 comme prévu. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur dons budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio serait de 31,1% pour un objectif de 33,4%. En 2009, le ratio et le ratio corrigé augmenteraient pour ressortir à 42,6% et 33,9%, respectivement.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** serait de -13,0% contre -12,6% en 2007, pour un objectif de -12,4%. En 2009, il serait de -12,3%.
- **Le taux de pression fiscale** serait de 12,6% comme prévu contre 12,5% en 2007. Il serait de 13,8% en 2009.

En 2008, deux critères de premier rang seraient respectés contre trois en 2007. Parmi les critères de second rang, seul le critère relatif aux investissements financés sur ressources internes serait respecté. En 2009, une amélioration pourrait être observée.

2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique se caractériserait par un taux de croissance en légère amélioration mais encore faible au regard de la tendance passée et des objectifs. En matière de convergence, les progrès réalisés ont été également en deçà des prévisions. En particulier, le critère clé ne serait pas respecté.

Pour assurer un respect durable des critères, en particulier le solde budgétaire de base, les Autorités burkinabé sont invitées à :

- renforcer les actions visant la maîtrise de l'eau et l'accroissement de l'offre de produits vivriers, et améliorer les circuits de distribution des produits de grande consommation en vue de lutter contre la spéculation et freiner les tensions inflationnistes ;

- poursuivre l'assainissement de la situation financière de la filière coton et renforcer les actions de sa transformation afin d'améliorer sa compétitivité et son exportation ;
- améliorer le taux de pression fiscale, en augmentant de façon substantielle le niveau des recettes fiscales par la modernisation des moyens de suivi, de collecte des recettes et de la lutte contre la fraude ainsi que le renforcement du suivi des régimes d'exonération ;
- surveiller le rythme d'endettement et poursuivre l'orientation des ressources vers des projets porteurs de croissance.

2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

L'activité économique enregistrerait en 2008, un taux de croissance de 2,9% contre 1,5% en 2007. Cette amélioration serait essentiellement le fait de l'agriculture vivrière et de l'extraction minière. L'activité se déroulerait dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, en rapport avec la hausse des prix des produits alimentaires et produits pétroliers. Il en ressortirait un taux d'inflation de 6,5%. En 2009, le taux de croissance atteindrait 4,3%.

La situation des finances publiques se caractériserait par un déficit budgétaire global qui représenterait 0,2% du PIB contre 0,8% en 2007, en rapport avec la forte progression attendue des recettes. En 2009, le déficit global représenterait 0,4% du PIB.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le solde courant extérieur, rapporté au PIB, passerait de -0,7% en 2007 à 3,1% en 2008 en relation avec une progression de 11,1% des exportations. En 2009, il serait de 1,0%.

S'agissant de la situation monétaire, elle serait marquée en 2008 par une hausse de 65,0 milliards des avoirs extérieurs nets qui s'établiraient à 1.101,6 milliards et un accroissement de 6,0% des crédits à l'économie. La masse monétaire augmenterait de 6,3%.

En matière de convergence, trois critères dont deux de premier rang seraient respectés en 2008. Au titre des critères de premier rang, il s'agit des critères relatifs au solde budgétaire de base et au taux d'endettement. En ce qui concerne les critères de second rang, seul le solde extérieur courant serait respecté. En 2009, la Côte d'Ivoire respecterait quatre (04) critères. Seul le solde budgétaire de base ne serait pas respecté parmi les critères de premier rang. Au titre des critères de second rang, seul le solde extérieur serait respecté.

2.3.1 PRODUCTION

En 2008, le taux de croissance de l'activité économique ressortirait à 2,9% contre 1,5% en 2007. Cette croissance serait portée par tous les secteurs d'activité.

La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 2,2% contre 1,8% en 2007, grâce à l'amélioration de l'activité au niveau de l'agriculture vivrière et de la pêche. Ainsi, la valeur ajoutée de l'agriculture vivrière augmenterait de 2,9% contre 2,7% en 2007. De même, la valeur ajoutée de la pêche progresserait de 5,0% contre 3,5% en 2007.

Par ailleurs, la progression de l'agriculture d'exportation stagnerait à 0,1% comme en 2007. Cette situation résulte des effets combinés, d'une part, de la hausse de la production de cacao de 6,1%, sous l'impulsion d'une bonne pluviométrie et de la bonne tenue des cours mondiaux et, d'autre part, de la chute de la production de café de 53,2%, en rapport avec le manque d'entretien des plantations et l'arrivée des pluies qui n'a pas coïncidé avec la floraison des plants.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 3,7% contre 3,1% en 2007. Cette hausse s'expliquerait par la reprise du secteur minier et pétrolier et le dynamisme observé au niveau du « BTP » et des « autres industries ». En effet, l'extraction minière et pétrolière croîtrait de 3,0% après une chute de 18,7% en 2007. La production de produits pétroliers connaîtrait une reprise avec un taux de croissance de 1,2%, grâce à l'amélioration de la situation financière de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) et à la remise en marche des équipements de production (l'hydrocraqueur). Le secteur énergétique devrait également progresser avec une hausse de 5,0%. L'activité au niveau du BTP s'accroîtrait de 9,3% en 2008 contre 2,0% en 2007 en raison de la poursuite des chantiers (travaux de transfert de la capitale, prolongement de l'autoroute du Nord, réhabilitation des routes et bâtiments administratifs, etc.). De même, les autres industries comprenant le textile, le bois, la chimie, la mécanique et les industries diverses, devraient enregistrer une hausse de 2,2%, en liaison avec la lutte contre la contrebande aux frontières et dans les zones Centre, Nord et Ouest.

La croissance se poursuivrait dans le secteur tertiaire en s'établissant à 2,4%. Elle serait impulsée par la hausse enregistrée au niveau de la télécommunication (+10,9%), par l'amélioration du commerce (+2,5%) et par la progression du transport (+2,4%). Les impôts et taxes sont également attendus en hausse en rapport avec l'orientation favorable de l'activité économique.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 0,8 point, 0,9 point et 1,2 point.

Au niveau de la demande, la croissance du PIB serait portée par toutes ses composantes. Les effets combinés d'un raffermissement de la consommation publique (+6,0%) et de l'augmentation de la consommation des ménages (+3,8%), sous l'effet des dépenses liées au processus de sortie de crise, entraîneraient la hausse de la consommation finale de 4,2% contre 8,2% en 2007. Les investissements enregistreraient un taux de croissance de 14,0%. Ce relèvement proviendrait du volume des investissements publics qui s'accroîtrait de 18,2%, en liaison avec la poursuite des grands chantiers. De même, les investissements privés progresseraient de 12,4%, grâce à l'amélioration attendue de l'environnement des affaires et du contexte sociopolitique.

Les exportations repartiraient à la hausse avec un taux de progression de 1,7%, du fait de la reprise de la production de cacao et de l'augmentation de la production de pétrole brut et de produits pétroliers. De même, les importations progresseraient de 4,9%, en liaison avec la relance de l'activité économique nationale.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient respectivement de 2,9 points, 1,5 point et -1,5 point.

Le taux d'investissement et le taux d'épargne intérieur brut s'établiraient respectivement à 10,6% et à 14,8% en 2008.

En 2009, la croissance de l'activité économique serait de 4,3%, portée par le secteur primaire. La production du secteur primaire augmenterait de 4,9%, en relation avec

les bonnes performances attendues de l'agriculture d'exportation dont la valeur ajoutée est attendue en hausse de 5,8%. L'agriculture vivrière et la pêche enregistreraient également des résultats satisfaisants avec des taux de croissance de 3,4% et 5,4%, respectivement. L'agriculture bénéficierait en particulier de la mise en œuvre de nouvelles mesures visant à améliorer la production vivrière et la production de coton. Pour la production vivrière, le Gouvernement a adopté une stratégie de relance de la production rizicole. Il s'agit d'atteindre à l'horizon 2012 l'autosuffisance en matière de production de riz. Cette initiative d'urgence mobiliserait des ressources d'environ 17,9 milliards.

La filière coton devrait aussi bénéficier de l'appui de l'Etat pour la relance de la production, après les difficultés de ces dernières années. La stratégie consiste à augmenter et à sécuriser de façon durable les revenus des producteurs de coton, grâce à l'amélioration de la compétitivité du coton ivoirien notamment par le soutien aux producteurs de coton, sous forme d'une subvention de 50% du prix des engrais (urée, NPK) pour la campagne 2008/2009 pour un montant de 10 milliards. Cette mesure permettrait aux producteurs de coton d'accéder plus facilement à l'utilisation des intrants indispensables à une meilleure productivité. Par ailleurs, la réunification totale du pays devrait permettre une meilleure évaluation de la production agricole.

Les secteurs secondaire et tertiaire continueraient de bénéficier d'un appui de l'Etat, sous forme d'incitations fiscales, pour se remettre à niveau. Après avoir consenti une réduction des impôts sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) de 35% à 27%, le Gouvernement poursuivra ses efforts de soutien au secteur privé, en ramenant le taux BIC de 27% à 25%. Cet abattement devrait permettre aux entreprises de relancer leurs investissements. Le gonflement des crédits à moyen et long termes amorcé depuis 2007, constituerait une source supplémentaire de financement des investissements privés. En outre, les activités de ces deux secteurs seraient stimulées par l'amélioration de la fluidité routière et la reprise de la demandes aussi bien intérieure (zones Centre Nord Ouest), qu'extérieure (sous région).

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 5,2%. La production du BTP progresserait de 12,5%, grâce à la poursuite de la construction des infrastructures socio économiques. Quant à l'industrie agroalimentaire et à l'énergie, elles enregistreraient des taux de croissance de 4,5% et 5,2%, respectivement. Les autres industries progresseraient de 2,5%, en liaison avec l'amélioration du climat des affaires et la poursuite du redéploiement de l'administration économique et financière dans les zones CNO.

Le secteur tertiaire afficherait un taux de croissance de 3,3%, portée par les télécommunications, le commerce, le transport et le redressement des services.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 1,6 point, 1,4 point et 1,5 point.

Au niveau de la demande, la consommation finale serait en hausse de 3,1%, sous l'effet principalement de la progression de la consommation des ménages de 3,7%, du fait de l'augmentation des revenus agricoles, suite à la bonne tenue des cours.

La FBCF connaîtrait une croissance de 14,9%, attribuable à la poursuite des grands chantiers, à la mise en œuvre des programmes de sortie de crise et à la reprise des investissements des entreprises et des ménages. La hausse des investissements des entreprises serait liée à l'amélioration du climat des affaires.

Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 4,5%, en raison de la reprise de l'agriculture d'exportation et de l'augmentation de la production de pétrole brut et de gaz. Les importations de biens et services progresseraient de 2,0% du fait de la relance de l'activité économique nationale.

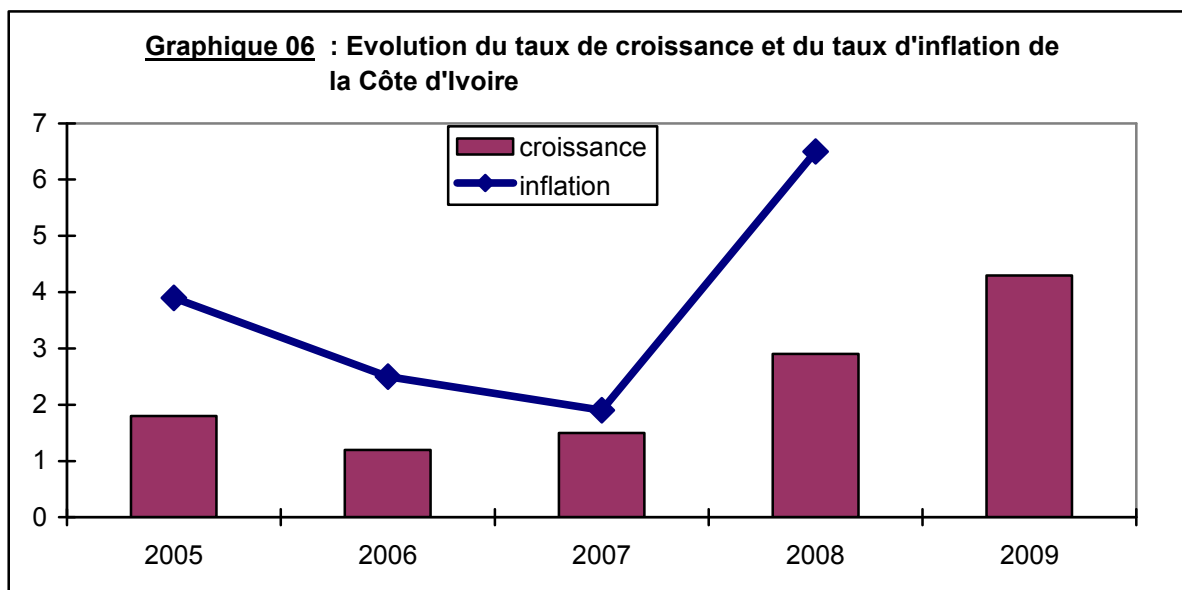
Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient respectivement de 3,7 points, 2,0 points et -1,2 point.

Le taux d'investissement s'établirait à 11,8% en 2009 et le taux d'épargne intérieure brute à 15,3%.

2.3.2 PRIX ET INFLATION

La croissance a été réalisée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, dues essentiellement aux crises alimentaire et énergétique. En effet, sur les dix premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation moyen est ressorti à 5,9% contre 2,0% pour la même période en 2007. Cette hausse s'explique principalement par la progression des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « transport » dont les prix ont progressé de 9,9% et 5,6%, respectivement, contre 5,2% et -0,3% pour la même période en 2007. Quant au taux d'inflation sous-jacente au cours de cette période, il a été de 3,4% contre 1,2% pour la même période en 2007. L'augmentation des prix au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est liée à la montée des prix des céréales non transformées, des pâtes alimentaires, de la banane plantain, des ignames, du fait du renchérissement du coût des approvisionnements et de la faiblesse de l'offre induite, par les mauvais résultats de la production vivrière.

Pour l'année 2008, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 6,5% contre 1,9% en 2007. Cette hausse aurait été plus importante n'eût été les mesures prises par le Gouvernement pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires. Ces mesures concernent essentiellement la suspension de la perception des droits de douane et la réduction du taux de TVA sur les produits de grande consommation ainsi que la mise en œuvre de la politique de prix concertée avec les opérateurs de la grande distribution.



2.3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2008, les recettes totales progresseraient de 7,3% pour représenter 19,1% du PIB contre 19,2% en 2007. Elles seraient marquées par une augmentation de 8,8% des recettes fiscales. Ainsi, le taux de pression fiscale ressortirait à 15,6% contre 15,5% en 2007. L'amélioration des recettes fiscales serait liée aux efforts des régions financières pour accroître les ressources de l'Etat. L'augmentation des recettes proviendrait tant de la fiscalité intérieure que des droits de porte, en dépit des conséquences des mesures prises par le Gouvernement pour contenir la flambée des prix des produits de première nécessité. L'ensemble des mesures fiscales a coûté à l'Etat de Côte d'Ivoire entre avril et septembre 2008, une perte réelle de recettes totales de 51,2 milliards de FCFA, dont 44,2 milliards de F CFA au titre de la Direction Générale des Douanes et 7,0 milliards de F CFA au titre de la Direction Générale des Impôts. Les dons progresseraient pour représenter 3,6% du PIB contre 0,6% en 2007, indiquant une reprise progressive de la coopération avec les bailleurs de fonds.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 9,1% pour représenter 20,8% du PIB contre 20,5% en 2007. Cette évolution s'expliquerait principalement par la hausse des dépenses d'investissement. Les dépenses courantes augmenteraient de 6,1%. Cette évolution s'expliquerait par la hausse de la masse salariale de 10,5%, les transferts et subventions de 4,1% et les dépenses de matériel et de fourniture de 1,3%. L'accroissement de la masse salariale est lié principalement à la satisfaction de certaines revendications et aux recrutements effectués en faveur des secteurs sociaux.

Les dépenses d'investissement augmenteraient de 13,1%, portée par la composante financée sur ressources internes qui bénéficierait de la poursuite des travaux de reconstruction et des grands chantiers publics.

Au total, il en résulterait un déficit global hors dons qui représenterait 1,7% du PIB contre 1,4% en 2007. Quant au déficit global global, il ressortirait à 0,2% contre 0,8% en 2007.

En 2009, le déficit budgétaire global s'aggraverait, en rapport avec la chute attendue des dons. Les recettes budgétaires augmenteraient de 8,0% pour représenter 19,2% du PIB contre 19,1% en 2008. La hausse attendue serait portée par la reprise de l'activité économique, la fin des mesures prises pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires, la réunification du pays et la poursuite de l'amélioration de l'efficacité des régies.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 2,1% pour représenter 19,7% du PIB. Les dépenses courantes seraient en hausse de 4,6%, du fait de l'accroissement de la masse salariale de 8,1%. La progression de la masse salariale s'expliquerait essentiellement par la revalorisation du salaire des fonctionnaires et par le recrutement de nouveaux fonctionnaires. Les dépenses en capital baisseraient de 11,1% sous l'effet d'un recul des ses deux composantes. La composante financée sur ressources externes serait liée à la baisse probable des dons. Il en résulterait un déficit global hors dons représentant 0,6% du PIB et un déficit global estimé à 0,4%.

L'encours de la dette publique (y compris les stocks d'arriérés) s'établirait à 6818,8 milliards à fin décembre 2008, soit 66,7% du PIB contre 78,5% en 2007. Cette amélioration s'expliquerait par les annulations et les remboursements obtenues ou effectués par le pays vis-à-vis de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD). En outre, le gouvernement, au titre de la dette intérieure a remboursé aux opérateurs économiques une somme de 100 milliards. En l'absence de la conclusion d'un programme économique et financier avec les institutions de Bretton Woods, la dette publique de la Côte d'Ivoire demeurerait un lourd fardeau.

Encadré 04 : Impacts de la hausse des prix des produits alimentaires sur l'économie de la Côte d'Ivoire

La forte hausse des prix des produits alimentaires a affecté l'économie ivoirienne. Elle s'est traduite notamment par une forte hausse de l'inflation. Face à cette situation, le Gouvernement a pris des mesures d'allègements fiscaux et adopté un plan de relance de l'agriculture vivrière.

La crise alimentaire mondiale s'est traduite par de fortes tensions inflationnistes au cours de l'année. Ainsi, sur les dix premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 5,9% contre 2,0% pour la même période en 2007. Cette hausse s'explique principalement par la progression des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui ont renchéri de 10,6% contre 5,7% en 2007. Cette évolution résulte d'une part, de l'insuffisance de l'offre de produits vivriers (légumes, maïs, banane et tubercules), de la spéculation sur le prix du gaz et des surcoûts liés au transport des produits vivriers et du bétail et, d'autre part, de la flambée des prix des produits de grande consommation que sont les céréales, le riz, le blé, la viande, le poisson, les corps gras et le lait, observée sur les marchés internationaux. Pour l'année 2008, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 6,7% contre 1,9% en 2007.

Dans le cadre de la lutte contre la vie chère, le Gouvernement a pris des mesures qui ont consisté, dans un premier temps, en septembre 2007, à ramener le taux de TVA à 0% pour le riz, le poisson et la farine de blé, à maintenir de façon temporaire les prix des carburants à la pompe, de la viande, de l'huile ainsi que du gaz (maintien de la subvention de gaz butane de 6 milliards de F CFA) et à suspendre le prélèvement de la taxe de développement de la culture du riz, sur les importations de ce produit (10 F CFA/kg sur le riz).

Par la suite, le 1^{er} avril 2008, la persistance de la flambée des prix depuis le début de l'année, a conduit le Gouvernement à prendre de nouvelles mesures qui ont porté sur la réduction du taux de TVA de 18% à 9% et la suspension des droits de douane sur certains produits de première nécessité.

Initialement prévues pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2008, ces mesures ont été reconduites sur toute l'année. Leur application devrait entraîner des pertes de recettes d'environ 78 milliards.

La crise conduirait également à l'augmentation de la facture des importations des produits alimentaires, ce qui contribuerait à dégrader la position extérieure..

Au plan structurel, le Gouvernement a adopté une stratégie de relance de la production rizicole visant la sécurité alimentaire. L'objectif est d'atteindre, à l'horizon 2012, l'autosuffisance en matière de riz. Cette initiative d'urgence nécessiterait la mobilisation de 18 milliards environ.

2.3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les prévisions de balance des paiements tablent sur un excédent global de 65,0 milliards en 2008, après 215,3 milliards en 2007.

L'excédent commercial se chiffrerait à 1.439,2 milliards en 2008, soit un renforcement de 219,8 milliards par rapport à 2007 lié à une progression de 11,1% des exportations. Les exportations de biens se conforteraient de 450,6 milliards pour s'établir à 4.512,8 milliards, en liaison avec le redressement des quantités et des prix du cacao et des produits pétroliers induits par les travaux de forage sur certains puits et par le raffermisssement des cours. Le solde déficitaire des services se situerait à 744,5 milliards contre 719,4 milliards en 2007, tandis que celui des revenus s'établirait à 397,7 milliards, soit une détérioration de 9,5 milliards. Le solde des transferts courants ressortirait excédentaire pour la première fois depuis 1991 s'établissant à 19,9 milliards, contre un déficit de 176,4 milliards en 2007. Cette évolution favorable serait induite par la hausse des transferts publics, reçus notamment dans le cadre du programme de sortie de crise.

Le compte de capital et d'opérations financières enregistrerait un déficit de 278,8 milliards contre un solde positif de 265,2 milliards en 2007, du fait des remboursements de la dette publique.

Au titre de l'année 2009, un objectif d'excédent de balance des paiements de 50,0 milliards a été retenu. Le compte courant ressortirait excédentaire de 111,9 milliards en 2009 contre 316,8 milliards projetés en 2008, les déficits des services, des revenus et des transferts courants atténuant en bonne partie l'excédent commercial.

L'excédent commercial se chiffrerait à 1.509,1 milliards en 2009 contre 1.439,2 milliards l'année précédente. Cependant, la progression des exportations (5,4%) serait moins prononcée que celle des importations (5,8%). Les exportations de biens s'élèveraient en valeur à 4.761,0 milliards contre 4.512,8 milliards en 2008, sous l'effet principalement de la hausse des quantités de marchandises générales (+6,5%), combinée à la poursuite de la relance des ventes extérieures de produits

pétroliers. Quant aux importations de biens FOB, elles se chiffraient à 3.251,9 milliards contre 3.073,6 milliards en 2008, sous l'impulsion des quantités (+5,6%) et des prix moyens (+2,5%). Le déficit des services se chiffrait à 745,3 milliards contre 744,5 milliards en 2008, soit une dégradation de 0,8 milliard, résultant de la contre-performance du poste « transports », due à l'évolution à la hausse des paiements au titre du fret.

Le déficit des revenus s'améliorerait de 25,2 milliards, en ressortant à 372,5 milliards, contre un niveau de 397,7 milliards en 2008, en liaison avec la baisse des intérêts dus au titre de la dette publique. Le solde des transferts courants passerait d'un excédent exceptionnel de 19,9 milliards en 2008 à un déficit de 279,4 milliards en 2009, en liaison avec la contraction des dons. En attendant la conclusion d'un accord avec les possibilités induites de mobilisation de ressources extérieures, le solde du compte de capital et d'opérations financières ressortirait négatif de 73,9 milliards, contre un déficit de 278,8 milliards en 2008.

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires est attendue en hausse de 65,0 milliards, pour s'établir à 1.101,6 milliards à fin décembre 2008, du fait essentiellement de l'accroissement des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

Le crédit intérieur connaîtrait une hausse de 117,1 milliards ou 6,0% par rapport à son niveau de décembre 2007, en s'établissant à 2.079,5 milliards. La position nette débitrice du Gouvernement se dégraderait de 33,3 milliards au cours de la période sous revue, pour ressortir à 464,0 milliards, en liaison avec la baisse des dépôts de l'Etat auprès du système bancaire. L'encours des crédits à l'économie se situerait à 1.615,5 milliards à fin décembre 2008, contre 1.531,7 milliards à fin décembre 2007, traduisant une hausse de 5,5%, sous l'effet d'un accroissement de 5,8% des crédits ordinaires. L'évolution des crédits ordinaires serait essentiellement imputable aux nouvelles mises en place en faveur des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications et de l'énergie.

La masse monétaire augmenterait de 6,3%, pour s'établir à 3.015,8 milliards à fin décembre 2008.

2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** ressortirait à 0,4% en 2008 comme en 2007, pour un objectif d'équilibre., Corrigé des ressources PPTTE et dons budgétaires, l'excédent représenterait 1,7% du PIB, contre 0,5% en 2007. L'amélioration obtenue serait essentiellement liée à la progression des recettes. En 2009, le ratio ressortirait à 1,2% et le ratio corrigé à 1,3%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** serait de 6,5% contre 1,9% en 2007. La hausse des prix observée au niveau des produits alimentaires et des transports expliquerait cette évolution.
- **L'encours² de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 66,7% contre 78,5% en 2007. La Côte d'Ivoire respecterait ainsi, pour la première fois depuis la mise en œuvre du Pacte de convergence, ce critère. Cette évolution serait liée aux apurements d'arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale et de la BAD. Le bénéfice attendu des initiatives d'annulation de la dette multilatérale contribuerait à faire baisser davantage ce ratio. En 2009, ce ratio s'établirait à 58,7%.
- **Les arriérés de paiement**
 - non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère ne serait pas respecté, la Côte d'Ivoire ayant accumulé des arriérés intérieurs pour un montant de 107,9 milliards. ;
 - non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère ne serait pas respecté, la Côte d'Ivoire ayant accumulé des arriérés extérieurs de 291,9 milliards.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** passerait de 43,6% en 2007 à 44,3% en 2008 pour un objectif de 42,5%. Quant au ratio corrigé, il ressortirait à 42,1% contre 43,4% en 2007. En 2009, il se situerait à 43,5%,.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** passerait de 12,8% en 2007 à 13,9% en 2008. La faiblesse du niveau observé est liée à l'insuffisance des ressources extérieures, ce qui entraîne des arbitrages défavorables aux investissements. En 2009, ce ratio se situerait à 12,0%.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** ressortirait à 0,3% contre -1,6% en 2007, en rapport avec la hausse des exportations. En 2009, il ressortirait à 1,1%.
- **Le taux de pression fiscale** s'établirait à 15,6% contre 15,5% en 2007. En 2009, le taux de pression fiscale se situerait à 15,9%.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2008 montre que la plupart des critères, en particulier ceux de premier rang, enregistrerait une évolution favorable. Trois critères seraient respectés, à savoir, le solde budgétaire de base, le taux d'endettement et le déficit extérieur courant hors transferts publics. Pour 2009, il

² Cet encours prend également en compte le stock d'arriérés.

est attendu une accélération de la croissance qui se traduirait par une amélioration des performances en matière de convergence.

2.3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique s'est améliorée en 2008 et les perspectives 2009, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accords de Ouagadougou et du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC), sont bonnes. La mise en œuvre de l'accord doit être poursuivie et les discussions avec les institutions de Bretton Woods devraient permettre de transformer l'AUPC en un programme financé avec les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance. En vue de renouer avec une croissance robuste et de réaliser les objectifs de convergence, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions nécessaires en vue de :

- consolider la stabilité socio-politique par la poursuite de la mise en œuvre des actions retenues dans le cadre des accords de Ouagadougou ;
- poursuivre les actions visant à accroître l'offre de produits vivriers et la circulation des produits alimentaires afin de contenir l'inflation ;
- poursuivre les réformes structurelles, en particulier dans les filières café, cacao, coton, pétrole et autres sources d'énergie ;
- poursuivre la mise en œuvre du programme post-conflit et les discussions avec le FMI, en vue de la conclusion d'un programme économique et financier triennal appuyé par la communauté financière internationale dont dépend le traitement de fond de la dette publique ;
- améliorer le recouvrement des recettes, notamment de la TVA, par le renforcement et la modernisation de l'Administration fiscale ;
- poursuivre l'organisation des filières non traditionnelles (anacarde et horticulture) ;
- renforcer le traitement du verger de cacao et poursuivre le programme de régénérescence des plans ;

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU³

L'activité économique enregistrerait en 2008, une croissance de 3,1% contre 2,7% en 2007. Cette performance serait impulsée par le dynamisme de l'activité dans tous les secteurs. La croissance de l'activité économique s'est, toutefois, réalisée dans un contexte de fortes pressions inflationnistes avec un taux d'inflation annuel moyen qui ressortirait à 10,6% contre 4,6% en 2007. En 2009, la croissance serait de 3,2% et le taux d'inflation pourrait être conforme à la norme communautaire.

La situation des finances publiques a été marquée par la mise en œuvre d'un programme économique et financier, appuyé par les ressources d'Aide d'Urgence Post-conflit (EPCA) dont l'exécution a été jugée satisfaisante à l'issue de la mission de revue du Fonds Monétaire International en mai 2008. Ainsi, le solde global s'améliorerait. Il passerait d'un déficit représentant 8,5% du PIB à un excédent estimé à 0,7% du PIB.. En 2009, il s'établirait à -6,9% du PIB nominal.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit extérieur courant rapporté au PIB ressortirait à 3,4% contre 7,6% en 2007, en rapport avec la réduction de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. En 2009, il se situerait à 6,6%.

S'agissant de la situation monétaire, elle serait caractérisée à fin décembre 2008 par une amélioration des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 28,7% contre 25,0% en 2007. En 2009, elle augmenterait de 5,4%.

Il ressort de l'état de la convergence, que la Guinée Bissau respecterait un seul critère. Il s'agit du critère relatif au le Solde budgétaire de base.

2.4.1. PRODUCTION

En 2008, le taux de croissance du PIB s'établirait à 3,1% contre 2,7% en 2007. Cette croissance est portée par l'agriculture de rente notamment la production de la noix de cajou. Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 2,3% contre 2,5% en 2007. Le dynamisme de ce secteur serait impulsé par la hausse des productions de la noix de cajou et des céréales, qui devraient bénéficier de la bonne pluviométrie.

Le secteur secondaire, progresserait de 5,9% également, sous l'impulsion des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) avec notamment la construction du Palais du Gouvernement sur financement de la Chine à hauteur de 10,0 milliards de FCFA et du Pont de São Vicente.

Le secteur tertiaire connaîtrait une hausse de 3,0% en 2008 contre 4,8% en 2007, en liaison notamment avec la poursuite de la réforme initiée dans l'Administration Publique et la hausse d'activité dans les secteurs financier, commercial et des télécommunications.

³ Les données sont celles arrêtées dans la proposition de programme monétaire de la BCEAO au titre de l'année 2009.

Du côté de la demande, la croissance serait tirée essentiellement par la consommation et les investissements publics, en liaison notamment avec la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures. Les exportations augmenteraient également, à la faveur des mesures visant l'amélioration des conditions de commercialisation de la noix de cajou.

En 2009, le PIB enregistrerait un taux de croissance de 3,2% en termes réels contre une 3,1% en 2008. Du côté de l'offre, la hausse de l'activité serait soutenue par tous les secteurs. Le secteur primaire augmenterait de 2,3%, en liaison avec une progression de la production agricole et un développement des activités dans le secteur de la pêche. La réalisation effective des actions prévues dans le cadre du Projet de réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PRESAR) favoriserait l'accroissement de l'activité de ce secteur. Concernant la pêche, le Projet d'Appui au secteur de la Pêche (PASP) qui prévoit la réhabilitation et la modernisation du port de pêche de Bissau, permettrait un redressement de la production.

Le secteur secondaire augmenterait de 6,1% contre 5,9% en 2008, en liaison avec la normalisation de la production et de la distribution de l'énergie électrique, à la faveur des réformes prévues dans le secteur. En effet, la levée des contraintes dans le secteur de l'énergie avec la mise en œuvre du projet de réforme du secteur de l'énergie financé par la Banque Mondiale (5,750 milliards de FCFA) et la BOAD (2,725 milliards de FCFA) et des mesures d'appui décidées par le Conseil des Ministres de l'Energie de l'UEMOA et de la CEDEAO, tenue à Bissau en août 2008, pourrait contribuer fortement à dynamiser le secteur industriel.

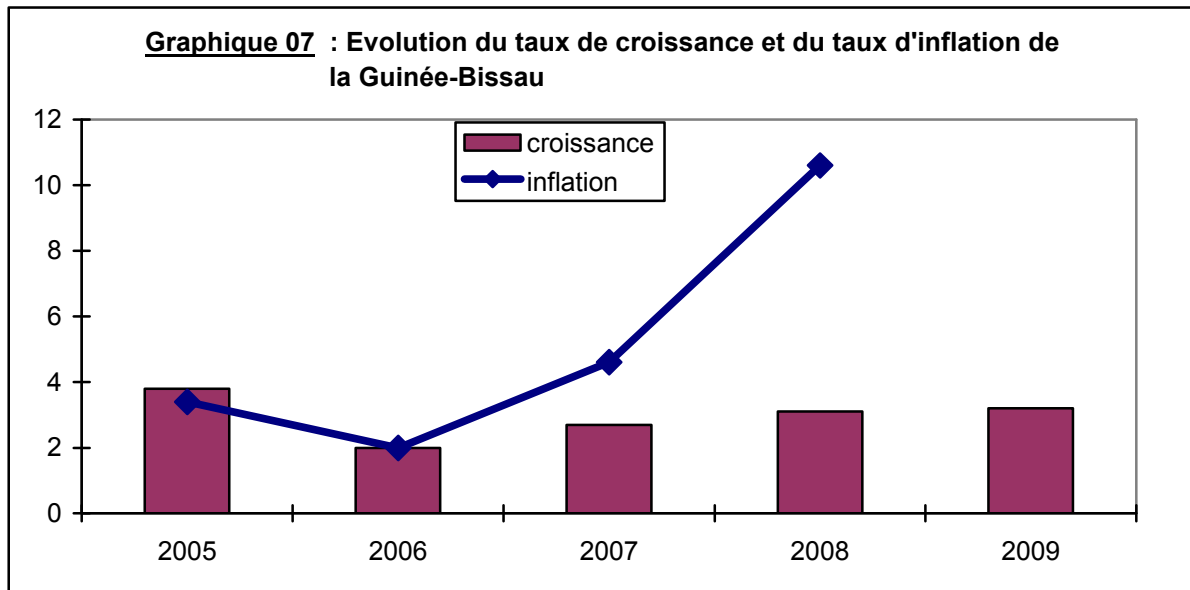
Le secteur tertiaire progresserait de 3,1% contre 3,0% en 2008. Cette croissance serait portée essentiellement par le développement des activités dans les secteurs de télécommunication, du commerce, des hôtels et restaurants et des transports, soutenu par un système financier plus dynamique. En outre, l'exécution du Programme d'Appui à la Réforme de l'Administration Publique à hauteur de 7,8 milliards de FCFA de la BAD et de l'Union Européenne contribuerait également à cette hausse.

Du côté de la demande, l'accroissement de l'activité serait impulsé par les exportations en liaison avec la progression de la production de noix de cajou et la hausse des activités de la pêche. Par ailleurs, l'amélioration du climat des affaires, induite notamment par la création d'une Agence de l'Investissement, à la suite de l'adoption d'un nouveau Code des Investissements et le fonctionnement effectif du Tribunal d'Arbitrage commercial, favoriserait l'investissement. Enfin, la consommation privée devrait également s'accroître alors que la consommation publique serait soutenue, sous l'effet des réformes préconisées dans ce secteur.

2.4.2. PRIX ET INFLATION

Au cours des dix premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 10,6% contre 3,7% pour la même période en 2007. Cette hausse s'explique par la progression de 16,2%, enregistrée au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » contre 4,2% en 2007. Si la tendance observée se maintenait, le taux d'inflation annuel moyen se situerait 10,6% contre 4,6% en 2007,

soit largement au dessus de la norme communautaire de 3,0% retenue dans le Pacte de convergence.



2.4.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une baisse du déficit global hors dons qui s'établirait à 39,1 milliards de FCFA, représentant 20,3% du PIB nominal contre 23,4% en 2007. Cette amélioration s'expliquerait essentiellement par l'accroissement des recettes non fiscales avec le décaissement de la compensation financière de l'Union Européenne au titre des accords de pêche pour les années 2007 et 2008.

En effet, les recettes budgétaires totales augmenteraient de 42,0% pour s'établir à 37,8 milliards de FCFA imputable essentiellement aux recettes non fiscales qui passeraient de 7,8 milliards de FCFA en 2007 à 17,0 milliards de FCFA en 2008, enregistrant ainsi une hausse de 117,5%. Par ailleurs, les efforts d'amélioration des performances des régies financières permettraient également un accroissement des recettes fiscales de 10,6%, nonobstant les mesures d'allégement fiscal pris pour juguler les tensions inflationnistes. En effet, le Gouvernement a réduit les taxes sur le riz et les produits pétroliers. Les taxes douanières appliquées sont limitées à celles de l'UEMOA et de la CEDEAO, soit 2,5%. De même, les prix de référence servant de base de calcul des taxes douanières ont été maintenus inchangés depuis 2007 et se situent, selon les analyses de la dernière mission du FMI de mai 2008, en dessous des prix réels. Concernant les produits pétroliers, l'Etat a également maintenu inchangé le prix de référence douanière, ce qui induirait une perte de recettes d'un milliard de FCFA. Au total, ces mesures destinées à contenir l'inflation se traduiraient par une perte de recettes de 2,0 milliards de FCFA.

Les dons attendus sont évalués à 40,5 milliards de FCFA contre 27,2 milliards en 2007, en rapport avec l'organisation des élections législatives prévues en novembre 2008. Par ailleurs, la conclusion du programme post-conflit en janvier 2008 a contribué à une meilleure mobilisation des ressources extérieures, sous forme

d'appui pour la réalisation des projets publics (14,4 milliards de FCFA) et d'aide budgétaire (26,1 milliards de FCFA).

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 11,3% en 2008 pour représenter 39,9% du PIB nominal contre 38,1% en 2007. Cette évolution est principalement imputable à la hausse de 9,1% des dépenses courantes et de 15,4% des dépenses en capital, financées essentiellement sur les ressources externes.

En 2009, la situation des finances publiques serait particulièrement marquée par la mise en œuvre effective des mesures structurelles arrêtées dans le cadre du programme post-conflit conclu en janvier 2008 avec les Institutions de Bretton-Woods. Ces mesures portent notamment sur l'approbation du nouveau cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques. L'Etat a également identifié une série de mesures à entreprendre à court terme dans le domaine de la gestion des dépenses publiques.

Ces mesures portent particulièrement sur :

- La présentation au Conseil des Ministres des projets de loi organique relatifs aux lois des finances et au Règlement Général de la Comptabilité Publique ;
- L'implantation d'un système informatique performant pour la gestion des finances publiques ;
- L'institutionnalisation de la nomenclature budgétaire de l'UEMOA pour le projet de loi 2009.

L'application de ces mesures permettrait d'accroître les recettes fiscales. En effet, les projections font ressortir une hausse des recettes fiscales de 33,0%. Ces recettes s'établiraient à 27,7 milliards, représentant 13,5% du PIB nominal contre 10,8% en 2008, sous l'impulsion des recettes douanières en ligne avec la hausse du commerce extérieur. Par contre les recettes non fiscales régresseraient de 36,3%, reflétant ainsi le décaissement d'une seule compensation financière au titre de l'accord de pêche contre les deux intervenus en 2008 et relatives aux années 2007 et 2008. Les dons croîtraient de 1,2% en passant de 40,5 milliards en 2008 à 41,0 milliards en 2009.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, l'application des mesures de renforcement des procédures budgétaires, avec l'amélioration du circuit de la dépense et la limitation des dépenses extrabudgétaires de même que le renforcement des attributions du Comité de Trésorerie, induiront une réduction de 3,9% des dépenses courantes. Les dépenses d'investissement enregistreraient pour leur part, une hausse de 9% se situant à 30 ;3 milliards et seront essentiellement financées sur les ressources externes (95,5%). Les principaux projets concernent essentiellement la réhabilitation des voiries de Bissau, dont le financement devrait provenir de la BOAD, l'achèvement des travaux de construction du port de Saô Vicente et la poursuite de ceux du Palais du Gouvernement.

Au total, le déficit global hors dons s'aggraverait en se situant à 26,9% du PIB. De même, le solde global ressortirait déficitaire et représenterait 6,9% du PIB contre un excédent estimé à 0,7% du PIB en 2008.

S'agissant de la dette publique totale, la finalisation du DSRP initialement prévue en 2002, et la reprise du programme avec le FMI n'étant pas encore intervenues, les allègements attendus de l'Initiative PPTTE, n'ont pu se concrétiser. L'encours de la dette s'est établi à 468,9 milliards, soit 243,3% du PIB contre 258,5% en 2007. En 2009, l'évolution de l'encours de la dette publique dépendrait de la mise place d'un programme avec le FMI. Cependant, le service de la dette resterait encore supérieur au potentiel de remboursement du pays et nécessiterait un traitement approprié.

Encadré 05 : Impacts de la hausse des prix des produits alimentaires sur l'économie de la Guinée- Bissau

Le caractère extraverti de l'économie nationale limite les possibilités du pays à développer et à diversifier ses capacités productives. La quasi-totalité de ce qu'elle consomme, notamment les denrées alimentaires, est importée. La production de riz ne couvre que 50,0% des besoins alimentaires du pays, ce qui justifie les importations importantes de ce produit et la sensibilité de l'économie à l'évolution des prix des produits alimentaires.

Après l'adhésion de la Guinée-Bissau à l'UEMOA, l'inflation mesurée à partir de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) adopté en 2003 s'est considérablement réduite, satisfaisant même la norme communautaire maximale de 3,0 %. Au cours des dix premiers mois de l'année 2008 et, sous l'effet de la flambée des prix des matières premières, le taux d'inflation est ressorti à 10,6% contre 3,7% pour la même période en 2007. Si la tendance observée au cours des dix premiers mois de l'année 2008 se maintenait, le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 10,5% contre 4,6%, largement au dessus de la norme communautaire de 3,0% retenu dans le Pacte de convergence.

Les fortes tensions inflationnistes enregistrées en 2008, ont conduit le Gouvernement à prendre des mesures d'allègement fiscal. En effet, le Gouvernement a réduit les taxes sur le riz et les produits pétroliers. Les prix de référence servant de base de calcul des taxes douanières ont été maintenus inchangés depuis 2007 et se situent, selon les analyses de la dernière mission du FMI de mai 2008, au dessous des prix réels. Concernant les produits pétroliers, l'Etat a également maintenu inchangé le prix de référence douanière, ce qui induirait une perte de recettes d'un milliard de FCFA.

Au total, ces mesures destinées à contenir l'inflation se traduiraient par une perte de recettes de 3,7 milliards de FCFA en dépit des efforts d'amélioration des performances des régies financières qui devraient permettre un accroissement des recettes fiscales de 10,6% en 2008.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2008, le solde global ressortirait excédentaire de 2,0 milliards, en détérioration de 6,3 milliards par rapport à 2007. Cette situation résulterait de l'effet combiné de la réduction de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières et de la baisse du déficit du compte courant. Le déficit courant passerait de 13,8 milliards en 2007 à 6,4 milliards en 2008, en relation notamment avec l'amélioration des transferts. Hors transferts officiels, ce déficit représenterait 19,2% du PIB contre 17,0% une année auparavant.

La balance commerciale se dégraderait, en rapport avec la progression des importations plus importante que celle des exportations. En effet, les importations

enregistreraient une hausse de 7,6 milliards pour s'établir à 72,8 milliards, du fait de l'augmentation des achats de produits alimentaires et pétroliers.

Le solde de la balance des services s'établirait à -19,6 milliards contre -17,6 milliards en 2007. Les revenus nets afficheraient une stabilité en ressortant à -5,0 milliards, tandis que l'excédent des transferts courants ressortirait à 46,9 milliards contre 33,0 milliards une année auparavant, sous l'effet des compensations financières au titre de la pêche attendues à 9,8 milliards contre 2,4 milliards en 2007.

Pour sa part, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières se réduirait pour se situer à 8,5 milliards contre 24,4 milliards en 2007, en liaison avec le recul des remises de dette obtenues et l'accentuation du déficit du compte d'opérations financières.

En 2009, le solde global de la balance des paiements se maintiendrait à 2,0 milliards. Le déficit du compte courant se creuserait de 7,1 milliards pour ressortir à 13,5 milliards, en relation avec l'évolution des transferts courants, alors que le déficit de la balance commerciale enregistrerait un léger recul. Hors transferts officiels, le déficit courant ressortirait à 15,6% du PIB contre 19,2% en 2008.

Le recul du déficit commercial serait induit par une hausse des exportations et un léger repli des importations. Cette progression des exportations attendues à 47,7 milliards contre 44,0 milliards en 2008 serait tirée essentiellement par la noix de cajou qui devrait être en hausse de 10,2% en rapport avec le relèvement de la production. La balance des services serait projetée à -19,2 milliards contre -19,6 milliards en 2008. Celle des revenus se fixerait à -3,7 milliards contre -5,0 milliards en 2008. L'excédent des transferts courants ressortirait à 33,8 milliards contre 46,9 milliards, en liaison avec un moindre décaissement par rapport aux années antérieures des compensations financières au titre de la pêche. Le compte de capital et d'opérations financières ressortirait excédentaire de 15,5 milliards en 2009 contre 8,5 milliards en 2008, tiré notamment par les investissements directs et les investissements de portefeuille.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires s'établiraient à 53,4 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 2,0 milliards par rapport à fin décembre 2007 essentiellement en liaison avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission qui se renforceraient de 1,4 milliard.

Le crédit intérieur enregistrerait une hausse de 9,6 milliards ou 46,4%, pour s'établir à 30,3 milliards à fin décembre 2008. La position nette débitrice du Gouvernement s'améliorerait de 1,1 milliard, pour se situer à 11,3 milliards à fin décembre 2008, en liaison avec les remboursements prévus au titre des bons du Trésor. Les crédits à l'économie s'établiraient à 19,0 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 8,5 milliards, du fait des concours ordinaires octroyés à des entreprises intervenant dans le secteur de la noix de cajou.

La masse monétaire s'accroîtrait de 28,7%, pour se situer à 88,7 milliards à fin décembre 2008. Les dépôts augmenteraient de 39,8% tandis que la circulation fiduciaire progresserait de 22,3%.

2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -11,4% en 2007 à -7,0% en 2008. Ce résultat est en liaison avec la hausse des recettes budgétaires et la baisse des dépenses d'investissement sur ressources internes. Le solde budgétaire de base corrigé serait de 3,9% du PIB. Pour 2009, le solde budgétaire de base se situerait à -4,9% du PIB et le solde corrigé rapporté au PIB s'établirait à 2,5%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** se situerait 10,6% en 2008 contre 4,6% en 2007, en liaison avec le relèvement des prix des produits pétroliers intervenu et les répercussions de la hausse des produits alimentaires sur les marchés internationaux. Pour 2009, la norme communautaire de 3,0% maximum devrait être respectée.

- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** se situerait à 219,3 % du PIB en 2008 contre 258,5% en 2007. En 2009, il s'établirait à 221,0% pour une norme communautaire de 70,0%.

- **Les arriérés de paiement**
 - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce ratio ne serait pas respecté en 2008. Il a été enregistré une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs de près de 3,1 milliards.

 - **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce ratio ne serait pas respecté en 2008. Il a été enregistré une accumulation de d'arriérés de paiement extérieurs de près de 8,4 milliards.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** passerait de 96,3% en 2007 à 102,4% en 2008. Quant au ratio corrigé, il se situerait à 60,6% contre 61,7% en 2007. En 2009, ce critère serait de 67,5% et le ratio corrigé de 46,5%.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 10,1% en 2008 contre 12,2% en 2007. Le ratio corrigé serait de 6,0% contre 7,8% en 2007. En 2009, le ratio se situerait à 4,7% et le ratio corrigé à 3,2%.

- **Le ratio du déficit extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** s'établirait à 19,9% en 2008 contre 17,0% en 2007. En 2009, il s'améliorerait pour s'établir à 16,0%.
- **Le taux de pression fiscale** serait de 10,8% contre 10,4% en 2007. En 2009, il s'établirait à 13,5%.

La situation décrite ci-dessus indique que l'objectif de convergence en 2008 ne serait pas atteint. Le critère relatif au solde budgétaire de base serait le seul critère respecté.. En 2009, trois critères seraient respectés, à savoir, le critère clé, le taux d'inflation et le critère relatif à l'accumulation des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs.

2.4.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'engagement des Institutions des Bretton Woods à accompagner le Guinée-Bissau et appuyer les efforts consentis par les Autorités Bissau guinéennes pour améliorer la gestion macroéconomique du pays et relancer la croissance économique pourrait contribuer à rétablir la confiance du secteur privé et des partenaires au développement. Cependant, en ce qui concerne les perspectives de croissance et la compétitivité de l'économie, des obstacles continuent de freiner la relance de l'investissement. Les perspectives d'amélioration du financement des entreprises sont, en effet, limitées par certaines déficiences, notamment l'environnement des affaires. En conséquence, les Autorités guinéennes sont invitées à prendre les dispositions nécessaires afin de :

- consolider la stabilité socio-politique et réunir les conditions de succès des réformes structurelles notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et des transports en vue du réengagement durable de la communauté financière internationale ;
- assurer une bonne exécution du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit afin de favoriser une mobilisation accrue des ressources extérieures nécessaires au financement des projets d'investissement publics ;
- assurer un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire afin de créer un cadre rassurant pour la mise en œuvre de l'appui budgétaire comme instrument privilégié de coopération financière avec les partenaires.
- poursuivre les actions visant l'accroissement de l'offre de produits vivriers, améliorer les circuits de distribution des produits de grande consommation et encourager la mise en place d'unités de transformation ;
- promouvoir des habitudes alimentaires susceptibles de valoriser les produits locaux et de permettre la sécurité alimentaire.

2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2008, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 4,7% contre 4,3% en 2007, conformément aux prévisions du programme pluriannuel 2008-2010. Cette légère accélération de la croissance liée principalement au dynamisme du secteur agricole soutenue par une production rizicole record, se déroulerait dans un contexte de hausse du niveau des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen se situerait largement au dessus de la norme communautaire. Il ressortirait à 9,6% contre 1,4% en 2007. Pour l'année 2009, le taux de croissance du PIB réel se situerait à 5,1%.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat se ressentirait des mesures spécifiques prises en vue de faire face à la crise économique caractérisée par la hausse des prix internationaux. Elle serait marquée par une aggravation des déficits budgétaires. Le solde budgétaire global s'établirait à -4,2% du PIB contre -3,3% en 2007 et pour une prévision du programme pluriannuel de -3%. En 2009, il s'aggraverait légèrement en se situant à -4,8%.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution se traduirait par une réduction du déficit courant qui ressortirait à 6,7% du PIB contre 7,8% en 2007. Suivant les prévisions, ce ratio se situerait à 7,1% en 2009, du fait principalement d'une évolution défavorable de la balance commerciale.

Quant à la situation monétaire, elle se caractériserait par un accroissement de 9,0% de la masse monétaire, reflétant ainsi l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets.

Pour ce qui est de l'état de la convergence, le taux d'inflation et le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal seraient les deux critères de premier rang non respectés. Les critères de second rang relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes afficheraient des résultats conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2009, la situation de convergence s'améliorerait. Tous les critères de premier rang pourraient être respectés.

2.5.1. PRODUCTION

En 2008, la croissance réelle du PIB s'établirait à 4,7% contre 4,3% en 2007. Elle serait essentiellement tirée par les performances de la production agricole et le dynamisme du secteur tertiaire.

Les activités du secteur primaire progresseraient de 10%, en rapport avec les efforts exceptionnels que l'Etat a déployé pour assurer une production record de riz, qui augmenterait de 44%. En effet, « l'initiative riz » mise en place par le Gouvernement malien pour la campagne 2008 – 2009, s'est traduite par un accroissement des superficies emblavées, étant donné les facilités accordées aux paysans sous forme de prêts et subventions pour l'acquisition d'intrants et de matériels agricoles et l'introduction d'une nouvelle variété améliorée de riz (le NERICA). Dans le même temps, la production cotonnière continuerait à baisser. Elle régresserait de 13,4%, en

raison principalement des difficultés de dénouement des achats de coton graine au titre de la campagne 2007 – 2008 et des incertitudes relatives à la privatisation de la CMDT. Par ailleurs, les activités des branches élevage et pêche augmenteraient, respectivement, de 5% et 3%.

La production du secteur secondaire continuerait à diminuer. Après une baisse de 4,6% enregistrée en 2007, elle fléchirait à nouveau de 5,3%. Ce recul se justifierait principalement par la baisse de la production aurifère qui serait de 52,5 tonnes contre 55,3 tonnes en 2007, à cause de la diminution de la teneur des mines de Sadiola et de Morila. De même, les activités de l'industrie textile régresseraient de 32% du fait de la baisse continue de la production de coton graine au cours de ces dernières années. D'ailleurs, pour cette même raison, la branche agroalimentaire enregistrerait une régression de sa production de 20%. Par contre, les branches « énergie » et « Bâtiments et Travaux Publics » progresseraient, respectivement, de 11,2% et de 8% en raison de la poursuite des travaux d'infrastructures et de constructions.

Les activités du secteur tertiaire afficheraient une croissance de 6,5% contre 10,4% en 2007. En dépit de cette décélération, liée à la morosité de l'environnement économique marqué par la hausse des prix internationaux, ledit secteur demeurerait très dynamique en rapport avec la vitalité des branches commerce et « transports et télécommunications », qui progresseraient, respectivement, de 6,5% et 15,2%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient, respectivement de 3,4 points, -1,1 point et 2,4 points.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique serait portée par la consommation et les investissements. La consommation finale totale enregistrerait une hausse de 4,6% stimulée par ses deux composantes. La croissance de la consommation des administrations publiques estimée à 5,5% se justifierait, d'une part, par les dépenses de transfert engagées par l'Etat pour lancer le programme riz et, d'autre part, par les recrutements et relèvement de salaire effectués au niveau de la Fonction publique. Quant à la FBCF, elle progresserait de 1,0% sous l'impulsion de sa composante privée. Cette dernière croîtrait de 10,6% en rapport avec la mise en œuvre du plan d'opération riz et les investissements relatifs à la recherche minière. Au niveau des échanges extérieurs, les importations augmenteraient de 3,5% tandis que les exportations régresseraient de 3,5% avec notamment la diminution des ventes des deux principaux produits, à savoir le coton et l'or.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance seraient respectivement de 4,2 points, 2,1 points et -1,6 point.

Le taux d'investissement se dégraderait en se situant à 25,8% contre 27,4% en 2007. De même, le taux d'épargne intérieure brute évoluerait dans le même sens en ressortant à 10% contre 12% en 2007.

En 2009, la croissance réelle du PIB s'établirait à 5,1%. Cette évolution se justifierait principalement par une reprise de la production du secteur secondaire et le dynamisme du secteur tertiaire.

Les prévisions relatives à l'activité économique dans le secteur primaire tablent sur une croissance de 5,4%, sous l'hypothèse d'une pluviométrie normale et bien répartie. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par la progression attendue de la production vivrière notamment la capitalisation des efforts entrepris en 2008 dans le cadre de l'initiative riz et la poursuite de l'exécution d'un certain nombre de projets d'appui au développement rural.

S'agissant des activités du secteur secondaire, elles croîtraient de 4,2% du fait principalement d'une relance de la production de l'industrie extractive, qui enregistrerait une hausse de 3,1%. La production aurifère serait de 51,7 tonnes, à la faveur de la reprise des petites mines, notamment Kodiéran, Tabacoto et Syama. Par ailleurs, les activités de la branche énergie afficheraient une hausse de 10% du fait des importants investissements prévus en vue de l'accroissement de la couverture électrique du pays, de la réalisation de l'interconnexion avec la Côte d'Ivoire et de l'accélération des activités de production de l'entreprise privée dénommée SAPAM. Dans le domaine des bâtiments et travaux publics, le taux de croissance réel serait de 4,5% en raison notamment, du démarrage des travaux de construction du troisième pont de Bamako.

Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de 5,6%, essentiellement tirée par le dynamisme des branches du commerce et des « transports et télécommunications », qui progresseraient respectivement de 7,2% et 8,5%. L'activité au niveau de la branche « transports et télécommunications » serait stimulée par la poursuite de l'extension du réseau de téléphonie cellulaire et l'arrivée d'un nouvel opérateur privé suite à la privatisation de la SOTELMA.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient, respectivement de 1,9 point, 0,8 point et 2,4 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel serait tirée par toutes ses composantes. La consommation finale totale enregistrerait une hausse de 4,4% imputable à la fois à la consommation privée et à la consommation publique. L'accroissement de la consommation publique se justifierait essentiellement, par les hausses de salaires et la poursuite des recrutements dans la fonction publique. Au niveau de la FBCF, la progression projetée à 10,2% serait le fait de ses composantes. La FBCF privée croîtrait de 7,5% en rapport avec les investissements prévus dans le cadre de la création d'un certain nombre d'unités industrielles. Dans le même temps, la FBCF publique serait en hausse de 13,9% en raison d'une reprise des investissements publics d'infrastructures. Au niveau des échanges extérieurs, les importations augmenteraient de 5,3% et les exportations évolueraient plus favorablement par rapport à l'année précédente, en progressant de 3%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance seraient respectivement de 1,3 point, 3 points et 0,8 point.

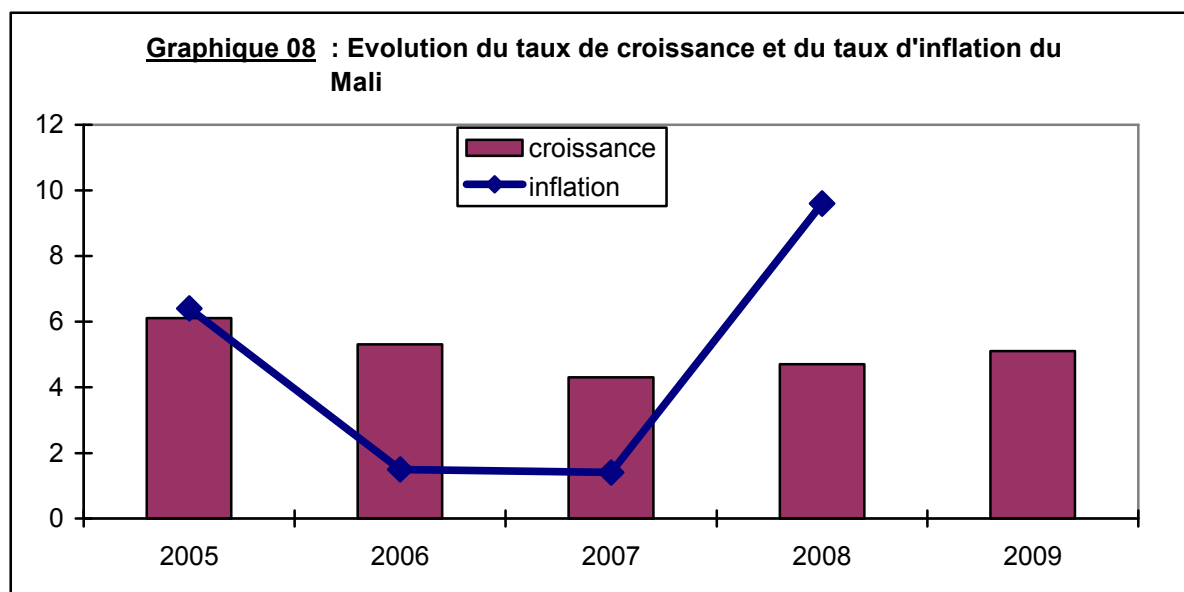
Le taux d'investissement s'améliorerait en se situant à 28,7%, en relation avec une évolution favorable du taux d'épargne intérieure, qui ressortirait à 13%.

2.5.2. PRIX ET INFLATION

L'activité économique en 2008 s'est déroulée dans un contexte marqué par une hausse du niveau des prix. Le taux d'inflation annuel moyen est estimé à 9,6% contre 1,4% en 2007. Cette évolution est imputable à la flambée des prix des produits pétroliers et alimentaires, suite au renchérissement des cours mondiaux du pétrole et des céréales importées.

Au cours des dix premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 9,4% contre 1,3% enregistré à la même période en 2007. Ces résultats traduisent l'importante hausse des prix enregistrée au niveau des produits alimentaires et pétroliers, notamment. Cette situation de montée des prix a été contenue grâce aux mesures spécifiques prises par le Gouvernement pour soutenir l'offre des produits alimentaires, notamment à travers des exonérations, l'établissement de magasins témoins et la fixation de prix.

Ainsi, l'approvisionnement correct des marchés durant les trois derniers mois de l'année 2008, en liaison avec une bonne campagne agricole et la stabilisation progressive des prix des produits pétroliers pourrait contribuer à réduire les fortes variations jusqu'ici constatées et permettre le respect de la norme communautaire en 2009.



2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2008, les recettes budgétaires augmenteraient de 6,4% pour s'établir à 15,7% du PIB. Cette performance se justifierait essentiellement par l'accroissement des recettes fiscales de 3,6% en rapport avec la poursuite de l'informatisation des centres fiscaux et la modernisation des services. Les recettes non fiscales croîtraient en passant de 22,2 milliards à 35,2 milliards, sous l'impulsion des dividendes des sociétés minières. Par ailleurs, les prévisions indiquent une faible progression des dons de 0,4%.

S'agissant des dépenses, les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 10,3% pour représenter 24,2% du PIB nominal. Cette évolution serait le fait des dépenses courantes qui croîtraient de 8,9% pour se situer à 14,1% du PIB nominal. En effet, pour faire face à la crise économique caractérisée par la hausse des prix internationaux, des mesures spécifiques ont été prises pour améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs et restructurer les filières de production. De ce fait, la masse salariale enregistrerait une hausse de 19,3% en raison de l'augmentation des salaires de la Fonction Publique de 5%, de la poursuite des recrutements dans les secteurs sociaux et la prise en charge des avancements statutaires des fonctionnaires. De même, les dépenses de transfert et subvention demeurerait pratiquement au même niveau que l'année précédente en ressortant à 97,8 milliards, à cause de l'engagement de l'Etat dans la mise en œuvre du programme riz. En outre, les dépenses de matériels augmenteraient de 20,5% en liaison avec le renforcement des dotations en fonctionnement des services et la création de nouveaux établissements publics dans les domaines de la santé et de l'éducation de base, conformément aux préoccupations du CSLP. Dans la même période, les dépenses d'investissement régresseraient de 3,7%. Cette baisse serait essentiellement le fait des dépenses d'investissement sur ressources intérieures.

En définitive, l'évolution de la situation des finances publiques marquée par l'engagement de l'Etat à atténuer les conséquences de la hausse des prix internationaux, se caractériserait par une aggravation des déficits budgétaires par rapport aux objectifs initiaux du programme pluriannuel. Le déficit global hors dons attendu à 7,4% s'établirait à 8,5% du PIB et le déficit global représenterait 4,2% du PIB, pour un objectif de 3%.

En 2009, les projections présagent un renforcement des dépenses d'investissement. Cette situation contribuerait à aggraver davantage les déficits budgétaires. Le déficit global hors dons représenterait 9,6% du PIB nominal pour un objectif de 7% du programme pluriannuel, tandis que le déficit global rapporté au PIB, initialement estimé à 2,6%, se situerait à 4,8%.

Les recettes budgétaires augmenteraient de 15,6% pour se situer à 16,9% du PIB nominal. Cette évolution serait le fait des recettes fiscales, qui croîtraient de 19,6% en liaison avec un meilleur suivi du secteur minier, la maîtrise des exonérations, l'intensification de la lutte contre la fraude et la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Actions Gouvernemental relatif à l'Amélioration et à la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP). Le niveau des recettes non fiscales régresserait en passant de 35,2 milliards en 2008 à 26 milliards en liaison principalement avec la diminution des dividendes recouverts auprès des sociétés

minières, suite à la baisse de la production aurifère en 2008. De même, les dons estimés à 200,3 milliards, enregistreraient une hausse de 23,0% sous l'impulsion des dons projets.

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 17,9% pour représenter 26,5% du PIB nominal. Cette situation se justifierait principalement par le renforcement des dépenses d'investissement en rapport avec la poursuite des efforts d'investissements publics dans les secteurs de base et la réalisation des travaux d'infrastructures. Ces dépenses d'investissement augmenteraient de 21,3% pour se situer à 11,1% du PIB nominal, en liaison avec l'accroissement des ressources extérieures confortées par les dons projets et les efforts fournis pour renforcer les dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures.

Dans la même période, les dépenses courantes enregistreraient une hausse de 15,6% en s'établissant à 15,1% du PIB nominal. Cette évolution des dépenses courantes serait essentiellement le fait du renforcement des dotations en faveur des dépenses de fonctionnement des services publics et de l'augmentation de la masse salariale. La hausse de la masse salariale de 11,8% serait consécutive à la poursuite de la mise en œuvre du calendrier de revalorisation de la rémunération des agents de la fonction publique, aux recrutements prévus dans divers secteurs et à la prise en charge des avancements statutaires des agents de l'Etat.

En ce qui concerne la dette publique totale, l'annulation du stock de la dette multilatérale dans le cadre de l'initiative du G8 a contribué à réduire considérablement le niveau de son encours. Ce dernier évalué à 856,9 milliards en 2008 représenterait 22,5% du PIB nominal. Selon les prévisions, l'encours de la dette publique totale pourrait ressortir, en 2009, à 923,6 milliards pour représenter 22,4% du PIB nominal.

Encadré 06: Impacts de la hausse des prix des produits alimentaires sur l'économie

La hausse des prix des produits alimentaires semble être d'un caractère structurel et non plus seulement temporaire. Elle exige des pays de l'Union, certes des réactions immédiates pour soutenir les populations, mais surtout des stratégies de moyen et long terme pour modifier structurellement les bases des économies nationales.

Au Mali, la hausse des prix des produits alimentaires résulte de celle des prix des céréales non transformées, du poisson et des huiles. Le prix des huiles a connu une très forte hausse de 38,2%. Pour le riz, le prix est passé de 286 francs le kilogramme en décembre 2007 à 415 francs CFA en juillet 2008.

Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a arrêté un certain nombre de mesures en vue de sécuriser l'approvisionnement du pays en denrées de première nécessité. Ces mesures ont porté sur :

- ✓ exonération de TVA, des importations de lait et produits laitiers et des huiles du 1^{er} juillet 2007 au 31 Août 2007 ;
- ✓ exonération de droits et taxes à l'importation à l'exception du lait, des huiles et du riz du 27 août 2007 au 31 octobre 2007 ;

- ✓ la mise en place dès juillet 2007 d'un financement de 260 millions de FCFA au niveau des deux abattoirs de Bamako à l'effet de maintenir le prix de la viande à 1200 FCFA pour la viande avec os et à 1400 FCFA pour la viande sans os ;
- ✓ les « ventes d'intervention » dans les régions du Nord et dans la région de Kayes ;
- ✓ les ventes de céréales en offres publiques sur tout le territoire national ;
- ✓ les concertations sur la filière pain ;
- ✓ la création d'un Conseil National des Prix.

Ces mesures ont été complétées en 2008 par :

- ✓ l'augmentation de 5% des salaires qui a pris effet depuis le 1er janvier 2008 ;
- ✓ L'exonération fiscale accordée au cordon douanier sur les importations de riz pour la période allant du 1^{er} avril au 30 septembre 2008.

Ainsi, au 11 juillet 2008, le riz ayant bénéficié de cette exonération s'élève à 75.520 tonnes pour une valeur de 11.630.990729 FCF, entraînant un manque à gagner en recettes douanières estimé à 3.566.117.902 FCFA

L'incidence de ces diverses mesures au point de vue budgétaire s'est fait ressentir par un ralentissement de l'accroissement des recettes fiscales et une forte contrainte sur les dépenses en rapport avec la hausse des salaires, les dépenses de subventions et l'engagement de l'Etat dans le cadre de l'initiative riz. Il apparaît que l'ajustement ayant permis à l'Etat de faire face à cette situation a consisté à réduire les dépenses d'investissement qui ont baissé de 3,7% en 2008.

Toutefois, la crise alimentaire a conduit le Gouvernement à s'engager dans un ambitieux programme de culture rizicole pour environ 45 milliards et visant à faire du Mali, à terme, un pays exportateur de riz. Cette option s'inscrit dans la logique d'une plus grande diversification de l'économie malienne, qui d'ailleurs, est la démarche convenable pour asseoir les bases d'une économie capable de pallier de manière durable les conséquences de la crise.

2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2008, les échanges extérieurs sont marqués par une nette dégradation du déficit commercial passé de 118,3 milliards en 2007 à 184,6 milliards en 2008. Cette évolution découlerait, d'une part, du repli des exportations de coton en liaison avec la chute de 41,6% de la production de la campagne 2007/2008 et, d'autre part, de l'augmentation de 9,2% des importations imputable aux produits alimentaires et pétroliers. L'incidence de ces facteurs serait atténuée par la progression des ventes d'or non monétaire soutenues par l'accroissement de 11,6% des cours de ce bien. L'aggravation du déficit du compte courant serait, en outre, moins prononcée, du fait de l'évolution favorable des revenus nets, en liaison avec la baisse du rapatriement des dividendes des sociétés minières, ainsi que de la hausse des transferts courants publics et privés. Ce déficit hors dons serait estimé à 8,6% du PIB contre 9,6% en 2007.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'établirait à 253,0 milliards, en léger repli par rapport à 2007, la baisse des investissements directs étant compensée par un accroissement des tirages sur prêts et une baisse des sorties nettes de capitaux privés.

Au total, un solde global excédentaire de 10,0 milliards est attendu en 2008 contre 2,4 milliards en 2007.

En 2009, le ratio déficit courant extérieur, hors dons, rapporté au PIB devrait demeurer quasi stable en ressortant à 8,6% du PIB, du fait de la hausse de 7,2% des exportations induites par les ventes d'or. La progression des importations serait atténuée par le ralentissement des achats de produits alimentaires, à la faveur de la hausse de la production locale induite par la mise en œuvre en 2008 d'une initiative du gouvernement, en vue de l'intensification de la culture du riz. Le déficit des services devrait s'établir à 210,0 milliards contre 190,4 milliards en 2008, du fait de la hausse des importations. Le déficit des revenus ressortirait à 124,0 milliards contre 100,0 milliards, en raison des paiements de dividendes notamment par les sociétés minières. Les transferts courants devraient s'établir à 206,3 milliards en retrait de 10,5 milliards par rapport à 2008, en raison du repli des dons publics.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières est attendu à 304,4 milliards, soit une progression de 51,4 milliards par rapport à 2008.

2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets s'établiraient à 536,4 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 10,0 milliards reflétant une hausse de 35,9 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale qui ressortiraient à 496,4 milliards et un repli de 25,9 milliards de ceux des banques qui s'établiraient à 40,0 milliards.

Le crédit intérieur est attendu à 576,4 milliards, en progression de 16,5% par rapport à la période correspondante de l'année 2007. La position nette créditrice du Gouvernement se dégraderait de 49,8 milliards, pour se situer à 73,8 milliards à fin décembre 2008, en liaison avec la baisse de 31,5 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, renforcée par la hausse de 18,3 milliards de ses engagements. L'encours des crédits à l'économie s'accroîtrait de 5,1%, pour atteindre 650,2 milliards, à la suite de la hausse des crédits ordinaires. Les mises en place concerneraient des sociétés opérant dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, des mines, du commerce général, ainsi que des sociétés cotonnières et des associations villageoises, dans le cadre de la commande d'intrants au titre de la campagne agricole 2008/2009.

La masse monétaire s'établirait à 1.110,1 milliards, en hausse de 9,0% par rapport à fin décembre 2007. Les dépôts et la circulation fiduciaire progresseraient respectivement de 11,9% et 2,8%.

2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** ressortirait à -1,8% en 2008 contre -2,8% en 2007. Ce critère calculé hors PPTTE et dons budgétaires s'établirait à -0,1% contre -0,8% en 2007 et pour un objectif de 0,8% inscrit dans le programme pluriannuel 2008-2010. En 2009, ce critère ressortirait à -2,0% en rapport avec l'accroissement des dépenses d'investissement sur ressources intérieures. Toutefois, corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE, il serait de 0,1%.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** se situerait à 9,6% contre 1,4% en 2007. Sur les dix premiers mois de l'année, il a été de 9,4% contre 1,3% pour la même période en 2007. Cette évolution se justifie par l'impact de la hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires. L'inflation sous-jacente calculée à fin octobre s'est située à 7,0% contre 1,7% pour la même période en 2007.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** ressortirait à 18,5% contre 20,9% en 2007, pour un objectif de 23,9% du programme pluriannuel 2008-2010. Selon les projections, ce ratio se situerait à 18,8% en 2009.
- **Les arriérés de paiement intérieurs et extérieurs**
 - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2008 et le serait également en 2009.
 - **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2008 et le serait également en 2009.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 38,5% contre 33,4% en 2007 et pour un objectif de 33,2% du programme pluriannuel. Il pourrait se situer à 36,0% en 2009, en raison de l'augmentation des salaires des fonctionnaires et de la poursuite des recrutements. Cependant, corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE, ce critère se situerait plutôt à 32,2% contre 27,4% en 2007. Il ressortirait à 28,3% en 2009.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** ressortirait à 26,7% contre 34,5% en 2007 pour un objectif de 28,2% prévu dans le cadre du programme pluriannuel. Il est projeté à 26,3% en 2009. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE serait de 24,2% contre 31,4% en 2007. Il serait de 23,8% en 2009.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** se situerait à 8,7% contre 9,6% en 2007 pour un objectif de

9,4% du programme pluriannuel. En 2009, il se situerait à 8,6% pour un objectif initial de 7,6%

- **Le taux de pression fiscale** passerait de 14,2% en 2007 à 13,1% en 2008 pour un objectif de 15,9% du programme pluriannuel. En 2009, ce critère se situerait à 14,5%.

L'appréciation des conditions de convergence en 2008 indique que l'économie malienne s'est ressentie de l'impact des hausses des prix sur le marché international. Les critères relatifs au solde budgétaire de base et au taux d'inflation ne seraient pas respectés. Toutefois, les deux autres critères de premier rang pourraient afficher des résultats conformes aux normes communautaires. Pour ce qui concerne les critères de second rang, seuls ceux relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes seraient respectés.

En 2009, les prévisions indiquent que les quatre critères de premier rang, de même que les critères de second rang relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes, seraient respectés.

2.5.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation macroéconomique du Mali en 2008 serait particulièrement marquée par le renchérissement des produits importés. De ce fait, la croissance économique serait essentiellement tirée par les effets bénéfiques de « l'initiative riz », qui est une démarche d'anticipation face à l'aggravation de la crise relative à la flambée des prix des céréales. L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une aggravation des déficits budgétaires en liaison avec les efforts déployés par l'Etat pour contenir l'inflation.

Il apparaît à travers ces constats que l'amélioration de la situation économique à moyen terme, nécessite de conforter la base économique en poursuivant les initiatives visant à exploiter au mieux le potentiel dont dispose le pays, notamment dans le domaine de la riziculture. Au niveau des finances publiques, les efforts de mobilisation de recettes devraient être renforcés afin d'accroître la capacité du pays à prendre en charge les contraintes qu'entraînent les divers chocs aléatoires.

Sur la base de ce qui précède, les Autorités maliennes sont invitées à prendre les dispositions nécessaires en vue de :

- poursuivre et renforcer « l'initiative riz » en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire et d'assurer, par conséquent, une meilleure maîtrise de l'inflation ;
- renforcer la politique de promotion du secteur privé en mettant en œuvre les recommandations du Conseil Présidentiel pour l'Investissement ;
- poursuivre la mise en œuvre des réformes relatives aux secteurs du coton, de l'électricité et des télécommunications ;
- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires afin de relever le taux de pression fiscale ;

- renforcer la gestion des finances publiques par l'exécution effective des mesures retenues dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAMGFP).

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2008, la croissance économique est attendue à 5,9% contre 3,3% en 2007. Cette croissance est essentiellement soutenue par le secteur primaire, grâce à une bonne récolte attendue du déroulement de la campagne agricole. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de forte évolution des prix. En effet, l'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation, s'est accrue de 11%, en moyenne sur les dix premiers mois de l'année contre une baisse de 0,9% sur la même période en 2007. En 2008, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 11,1% contre 0,1% en 2007. En 2009, le taux de croissance serait de 4,5%.

En matière de finances publiques, l'objectif du Gouvernement est de relever, de manière significative, le niveau des recettes de la fiscalité intérieure et de maîtriser les dépenses publiques. La situation se caractériserait par une amélioration des principaux soldes. Le solde global s'établirait à 0,5% du PIB contre - 1,0% en 2007.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'aggraverait en passant de 8,5% en 2007 à 13,0% en 2008 en relation avec l'importance des importations effectuées au cours de l'année et des frets y afférents. En 2009, ce déficit se stabiliserait à 13,1%.

La situation monétaire se caractériserait par une consolidation des avoirs extérieurs nets, une progression de 27,4% du crédit intérieur suite à une amélioration de la PNG et à une hausse de 34,7% des crédits à l'économie. En revanche, la masse monétaire connaîtrait une expansion de 21,4%.

En matière de convergence, un seul critère de premier rang, celui relatif au taux d'inflation ne sera pas respecté. Ceux relatifs au solde budgétaire de base, à l'encours de la dette et à la non accumulation des arriérés seraient conformes aux normes. Quant aux critères de second rang, le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales et celui des investissements publics financés sur les ressources internes rapportés aux recettes fiscales seraient respectés sur les quatre.

2.6.1 PRODUCTION

En 2008, l'activité économique devrait se consolider avec un taux de 5,9% contre 3,3% en 2007 en rapport avec un bon déroulement de la campagne agricole, une forte croissance des BTP et une bonne performance de l'industrie, du transport et des communications.

Le secteur primaire enregistrerait une hausse de 8,6% en 2008 contre 4,0% en 2007. Cette forte croissance est imputable à la production agricole qui progresserait de 11,6% en 2008 après 3,8% en 2007. Cette performance résulterait de la bonne pluviométrie observée au cours de la campagne et aux effets attendus des programmes d'irrigation notamment la petite irrigation ainsi que les aménagements hydro agricoles. L'impulsion serait donnée principalement par la production

céréalière (mil, sorgho, riz) et du niébé. La production de niébé croîtrait de 22,0% contre 2,8% en 2007. Pour les autres branches, l'exploitation forestière, connaîtrait comme en 2007, une croissance de 3,4%, tandis que, l'activité de pêche progresserait de 4,1% après 2,6% en 2007. Pour l'élevage, le taux de croissance ressortirait à 4,2% contre 4,4% en 2007 du fait d'un développement normal du tapis herbacé sur une bonne partie des espaces pastoraux.

Le secteur secondaire connaîtrait une légère reprise avec un taux de croissance de 0,9% contre une baisse de 1,1% en 2007. Cette performance résulte du rebond de la production énergétique et du dynamisme des activités des BTP. En effet, la branche énergétique enregistrerait une forte accélération de 9,3% contre 3,3% en 2007 en liaison avec les actions d'extension et d'électrification rurale. La branche construction suivrait une croissance de 5,9% en 2008 après 3,1% en 2007. Par contre, malgré la bonne orientation des prix de l'uranium, la production minière régresserait de -7,3%. Pour les activités de fabrication, la hausse de la valeur ajoutée serait à 3,9% contre 2,3% en 2007 en liaison avec le bon comportement des industries alimentaire et chimique.

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité économique connaîtrait une croissance réelle de 4,6% en 2008 contre 3,9% en 2007. Cette évolution est imputable, notamment, aux performances attendues dans les branches de communications, de transports, et des services publics qui progresseraient respectivement de 6,0% de 4,9% et de 6,0%.

En 2008, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 3,7 points, 0,1 point et 2,1 points.

Du côté de la demande, la croissance économique serait impulsée par la consommation et l'investissement. La consommation finale des ménages qui est la principale composante du PIB, y représenterait 71,5% en 2008. Elle serait en hausse de 4,8% en 2008 grâce à la bonne récolte et à l'amélioration du niveau des revenus. La consommation finale des administrations publiques augmenterait de 6,8%.

Au niveau des investissements, une forte croissance serait enregistrée, aussi bien dans le secteur privé (10,2%) que le secteur public (12,2%), en liaison avec l'augmentation des dépenses publiques d'équipement et la poursuite des investissements dans les domaines de la recherche minière, notamment uranifère et pétrolifère, de l'énergie et des communications.

Le déficit des échanges extérieurs serait fortement aggravé. Les importations connaîtraient une hausse de 8,5% pour représenter 23,6% du PIB. Cette évolution est en rapport avec l'augmentation des besoins en biens d'équipement et des produits alimentaires. Les exportations progresseraient de 3,9% pour être à 18,3% du PIB, grâce à l'uranium et aux produits agropastoraux.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement, des exportations et des importations seraient respectivement de 4,4 points, 2,7 points, 0,7 point et -1,9 point en 2008.

Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 11,3% contre 10,9% en 2007 et le taux d'investissement serait à 26,3% contre 23,6% en 2007.

Pour 2009, la croissance devrait atteindre 4,5%. Elle serait soutenue par tous les secteurs. En effet, beaucoup d'investissements devraient être réalisés suite à des initiatives importantes dans les secteurs agricoles, miniers, routiers et énergétiques.

L'année 2009 constitue le début de grands travaux tels que la construction du barrage de Kandadji, la réhabilitation et le développement des systèmes d'irrigation, pour soutenir le secteur primaire et le mettre à l'abri des aléas climatiques. Dans la perspective d'une bonne saison des pluies et la généralisation du développement des systèmes d'irrigation le secteur progresserait de 3,6% soutenu par l'agriculture qui s'accroîtrait de 4,0% et l'élevage de 3,1%. Il continuera à jouer son rôle moteur dans le soutien du secteur primaire à la croissance en 2009.

La réalisation des différents projets initiés dans le secteur secondaire contribuerait à doper la croissance du secteur. Il s'agit essentiellement de l'exploitation d'une mine de charbon, de la construction connexe d'une centrale électrique, du démarrage des investissements pour la mise en exploitation d'une mine d'uranium et du gisement de pétrole d'Agadem, des travaux d'une raffinerie de pétrole et d'un pipeline de 500 kilomètres reliant le gisement à la raffinerie, de la poursuite des investissements dans le secteur de l'énergie ainsi que les projets routiers de l'administration. Ces activités renforceraient le dynamisme du secteur en 2009 et sa valeur ajoutée s'accroîtrait de 3,7%.

La poursuite d'une conjoncture nationale favorable pourrait renforcer l'expansion du secteur tertiaire qui progresserait de 5,7% sous l'impulsion des sous secteurs du commerce, des administrations publiques, des transports et télécommunications, des entreprises prestataires de services et du commerce qui croîtraient respectivement de 7,3%, 5,8%, 4,8%, 4,4% et 7,3%.

En 2009, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 1,6 point, 0,4 point et 2,5 points.

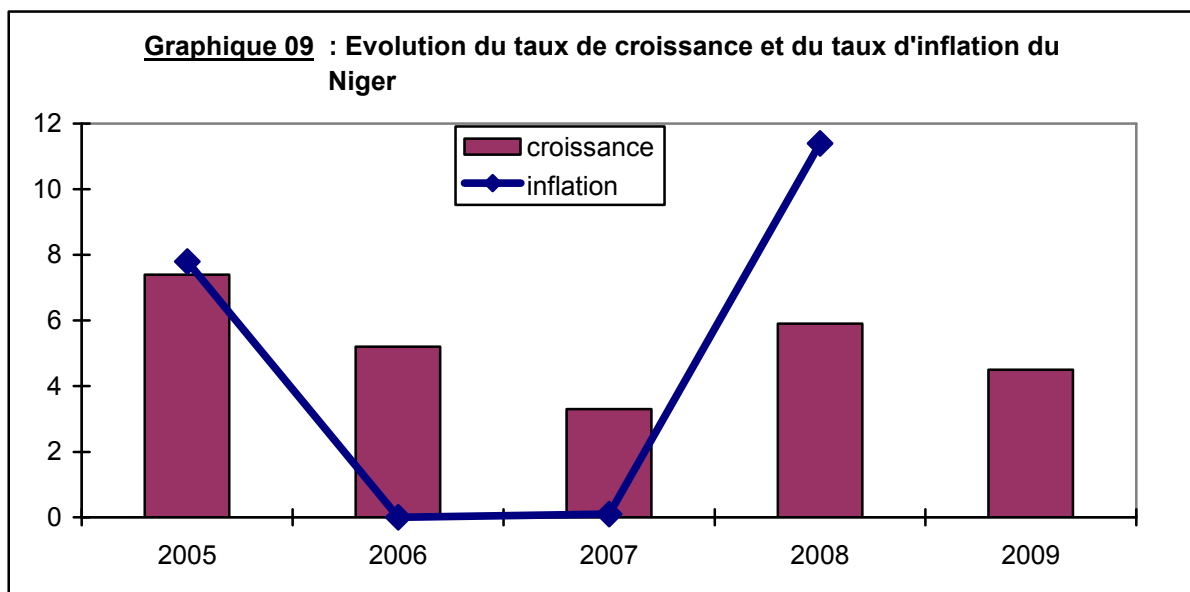
Du côté de la demande, la croissance en 2009 continuerait à être tirée par la consommation et les investissements en hausse de 6,9% et de 15,0%. En effet, l'accroissement des revenus des ménages et des dépenses publiques stimulerait la consommation finale. De même, de nombreux projets d'investissements seront réalisés en 2009 par les privés aussi bien que par l'Etat. Ainsi, le taux d'investissement remonterait et le financement serait assuré par un apport important de ressources extérieures.

2.6.2 PRIX ET INFLATION

L'évolution des prix à la consommation à fin octobre 2008 a été caractérisée par une hausse générale des prix observée sur les marchés de Niamey. En effet, l'indice

harmonisé des prix à la consommation s'est accru de 11,0%, en moyenne sur les dix mois de l'année contre une baisse de 0,9% sur la même période de l'année dernière. Le taux d'inflation annuel moyen en 2008 ressortirait à 11,1% contre 0,1% en 2007.

Cette hausse des prix est essentiellement engendrée par les variations des prix relevés au niveau des fonctions principales que sont « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » plus 17,5%, « articles d'habillement et chaussures » 3,8%, « transport » 5,1%, « restaurants, hôtels » 5,2%. Aussi l'inflation sous jacente est à 6,7% à fin octobre 2008 contre 2,1% à fin octobre 2007.



2.6.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2008, la politique budgétaire visait l'amélioration du recouvrement des recettes internes, la maîtrise des dépenses publiques en les orientant vers les secteurs prioritaires de la SDRP et la réduction des arriérés intérieurs.

Au titre de l'année, les recettes budgétaires progresseraient de 31,8% pour atteindre 407,4 milliards soit 17,5% du PIB contre 15,2% en 2007. Les recettes fiscales augmenteraient de 9,7% pour se situer à 11,0% du PIB contre 11,5% en 2007. Cette évolution est imputable essentiellement aux recettes fiscales internes. La situation des recettes de la fiscalité de porte s'explique par les mesures prises par le gouvernement pour le désarmement tarifaire et douanier dans le cadre de la CEDEAO sur certains produits de grande consommation. Le bon comportement de la fiscalité intérieure se justifie par un meilleur recouvrement sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Les recettes non fiscales s'établiraient à 149,0 milliards en 2008 soit 6,4% du PIB contre 3,5% en 2007 en rapport avec les nouvelles recettes liées aux permis miniers et au bonus de signature sur cession de permis pétrolier et aux dividendes

exceptionnels des sociétés minières. Il est attendu un montant de 146,1 milliards de dons contre une réalisation de 146,5 milliards en 2007.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 17,0% en 2008, pour représenter 23,9% du PIB. Les dépenses courantes s'établiraient à 12,6% du PIB en 2008 contre 11,7% en 2007, progressant de 22,6%, sous l'impulsion des transferts et subventions, des autres dépenses courantes et des salaires. La masse salariale enregistrerait une hausse de 19,5%.

Les dépenses en capital s'établiraient à 11,3% du PIB contre 11,6% en 2007 après une hausse de 11,3% en 2008. Cette évolution résulterait notamment d'un accroissement de 38,4% des dépenses en capital financées sur ressources internes.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une amélioration sensible des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le solde global hors dons et le solde global passeraient de -8,2% et de -1,0% du PIB en 2007 à -6,4% et -0,1% du PIB en 2008.

Au titre de 2009, les recettes budgétaires baisseraient de 25,2% pour représenter 12,2% du PIB contre 17,5% en 2008, en raison du faible niveau des recettes non fiscales. En effet, malgré la progression des recettes fiscales de 12,7% en 2009, les recettes non fiscales baisseraient de 90,5%. Ainsi, les recettes non fiscales reviendraient à leur niveau normal après les mobilisations exceptionnelles de 2008. Elles passeraient de 6,4% du PIB en 2008 à 0,6% en 2009.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient en 2009 de 17,1% pour atteindre 26,2% du PIB. Cette évolution se justifierait par les deux composantes des dépenses mais essentiellement par les dépenses en capital qui connaîtraient une croissance de 26,6% contre 8,6% pour les dépenses courantes.

Au total, en 2009, les différents soldes budgétaires se dégraderaient. Le solde global hors dons et le solde global s'établiraient à -13,9% et -4,7%.

En ce qui concerne la dette publique intérieure et extérieure, son encours est estimé à fin 2008, à 394,4 milliards de F CFA contre 488,4 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution correspond à un recul du taux d'endettement de 7,1 points de pourcentage. Ainsi, l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal passerait de 24,0% en 2007 à 16,9% en 2008.

La composante extérieure de cette dette est estimée à 243,3 milliards soit 61,7% de l'encours total et 11,1% du PIB. Le stock la dette intérieure est estimé à 151,1 milliards, soit 38,3% de l'encours total. Le service prévisionnel de la dette publique au titre de l'année 2008 est estimé à 16 milliards de FCFA.

Encadré 07 : Impacts de la hausse des prix des produits alimentaires sur l'économie du Niger

Au cours des dix premiers mois de l'année 2008, la flambée des prix des produits alimentaires et du pétrole a eu des répercussions néfastes sur la situation économique et financière du Niger. Cette période a été marquée par une hausse généralisée des prix, essentiellement induite par l'ascension des prix des hydrocarbures et des produits alimentaires importés. En glissement annuel, le niveau général des prix a affiché une ascension constante depuis le début de l'année, en passant de 5,9% en janvier 2008 à 15,4% en fin septembre 2008. Le taux d'inflation annuel moyen est attendu à 11,1% en 2008.

Face à la situation, le gouvernement a pris des mesures d'allègement fiscal en mars et juin 2008 pour atténuer la hausse des prix sur les produits alimentaires sensibles. Il s'agit de la suspension en mars des droits de douanes et de la TVA sur le riz. En juin, il a été décidé de la suspension des droits de douanes sur le lait et de la suspension des droits d'accises sur les huiles alimentaires, et enfin de la réduction des prix de référence pour la fiscalité douanière du sucre et de la farine de blé.

Au plan budgétaire, les pertes de recettes enregistrées sur les droits et taxes à l'importation du riz sur la période d'avril à mai 2008 s'élèvent à plus de quatre (4) milliards FCFA. Cette mesure sur le riz a été prorogée jusqu'à la fin de l'année de même que celles prises en juin sur le lait, les huiles, le sucre et la farine de blé. Au total, l'incidence budgétaire des mesures est estimée à 12,4 milliards pour l'année 2008.

Toutefois l'impact de ces mesures sur le niveau des prix et sur les conditions de vie des populations a été insuffisant. Aussi le gouvernement a-t-il été contraint de faire des importations directes de 3000 tonnes de riz et de 3000 tonnes de sucre, qui ont été vendues à prix modérés dans les régions. A ces opérations de vente à prix modérés sont venues s'ajouter les interventions du dispositif national de sécurité alimentaire pour 29000 tonnes de céréales. Ces actions de distribution gratuite de vivres et de ventes à prix modérés ont entraîné la suspension des droits et taxes à l'importation à mi-septembre.

A moyen et long terme, le dispositif national de gestion et de prévention des crises alimentaires continuera à jouer un rôle essentiel dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Ainsi, avec le concours des donateurs et des organismes internationaux, à travers le programme nutritionnel, le dispositif de la création de banques céréalières, du programme argent contre travail, et des distributions gratuites ciblées, sera redynamisé et mieux suivi avec un apport substantiel de l'Etat.

De plus, la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) accorde une place de choix à la relance de l'agriculture. Dans ce cadre, un important programme de réhabilitation et de développement des systèmes d'irrigation est en exécution, de même que la réhabilitation de nombreux aménagements hydro-agricoles. Le barrage hydro agricole de Kandjadjji démarrera en 2009. Aussi, les grandes orientations de la politique de dépenses ont-elles prévu de financer sur les ressources tirées du bonus de signature pour l'exploitation pétrolière, le secteur rural et la sécurité alimentaire pour 24,2 milliards de FCFA. Dans le moyen terme, ces programmes de renforcement de la production agricole dans le cadre de la Stratégie de Développement Rural (SDR) devraient accroître l'autosuffisance alimentaire et réduire la vulnérabilité aux fluctuations des prix internationaux.

2.6.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2008, les échanges extérieurs se ressentiraient notamment du maintien du dynamisme des exportations minières et de la hausse du prix du kilogramme d'uranium de 37,5%, ainsi que de l'octroi d'un permis d'exploitation pétrolière à la China National Oil and Gas Development and Exploration Corporation (CNODC). Le solde global de la balance des paiements se situerait à 50,0 milliards à la suite de la réception par l'Etat de 123,4 milliards de bonus de signature sur cession de permis pétrolier. La balance courante ressortirait déficitaire de 302,6 milliards en 2008 contre un déficit de 173,0 milliards en 2007, résultant d'une aggravation du déficit dans toutes ses composantes à l'exception des transferts courants. Rapporté au PIB, le déficit courant hors dons passerait ainsi de 10,7% en 2007 à 15,3% en 2008.

La balance commerciale ressortirait à -184,8 milliards, soit une dégradation de 80,9 milliards par rapport à 2007. Les exportations devraient s'établir à 367,5 milliards contre 320,5 milliards en 2007, tirées par celles de l'uranium, de l'or et des principaux produits agro-pastoraux. Les importations se situeraient à 562,3 milliards, en hausse de 127,9 milliards, imputable à l'ensemble des groupes de produits.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières présenterait un excédent de 352,6 milliards en 2008, en hausse de 43,2% par rapport à 2007. Cette évolution résulterait notamment des transferts en capital, le compte d'opérations financières devant se replier en relation avec la baisse des tirages sur emprunts publics.

En 2009, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire à 5,0 milliards. La balance courante ressortirait déficitaire de 326,0 milliards contre un déficit de 302,6 milliards en 2008. Rapporté au PIB, le déficit courant se stabiliserait à 15,3% du PIB. Le déficit commercial ressortirait à 191,0 milliards contre 194,8 milliards en 2008, en liaison avec une progression des exportations plus importante que celle des importations. Les exportations atteindraient 405,5 milliards en 2009, soit une hausse de 10,4% par rapport à l'année 2008, tirée par celle des principales composantes, notamment l'uranium et l'or.

Les importations FOB s'élèveraient à 596,5 milliards en 2009 contre 562,3 milliards en 2008, en hausse de 6,1% en relation essentiellement avec les produits pétroliers et les biens d'équipement. Les importations de biens d'équipement devraient s'accroître de façon significative, en liaison avec l'entrée en phase critique des travaux sur les grands chantiers miniers, énergétiques et ceux des bâtiments et travaux publics et avec la dynamique du secteur des télécommunications. Le solde de la balance des services se dégraderait de 23,5 milliards, à la suite essentiellement d'une hausse des services reçus, tandis que le déficit des revenus nets s'accentuerait légèrement de 0,6 milliard.

Les projections des aides budgétaires pour l'année 2009 indiquent un montant de 37,8 milliards, en baisse de 4,4 milliards par rapport à 2008. Les aides alimentaires resteraient stables à 6,8 milliards en 2009, compte tenu des bons résultats escomptés au titre de la campagne agricole 2008/2009. La balance des transferts courants, privés et publics, régresserait ainsi de 3,1 milliards pour se situer à 95,7 milliards en 2009.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières s'établirait à 331,1 milliards en 2009, en régression de 6,1% par rapport à 2008. Cette évolution résulterait d'une baisse du solde du compte de capital, atténuée par la progression des opérations financières.

2.6.5 SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires est prévue en hausse de 50,2 milliards, pour ressortir à 275,2 milliards à fin décembre 2008, contre 225,1 milliards à fin décembre 2007.

L'encours du crédit intérieur s'inscrirait en hausse de 38,9 milliards ou 27,4%, pour s'établir à 180,9 milliards à fin décembre 2008. La position nette du Gouvernement s'améliorerait de 27,7 milliards, pour se chiffrer à -77,6 milliards, du fait de la hausse de 28,2 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire. Les crédits à l'économie ressortiraient à 258,5 milliards, en hausse de 34,7% par rapport à leur niveau de décembre 2007, en liaison avec l'augmentation de 66,5 milliards des crédits ordinaires. La progression de l'encours des crédits ordinaires serait essentiellement due aux avances de trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières, minières, des télécommunications, de l'énergie, de l'hôtellerie et des services.

La masse monétaire augmenterait de 21,4%, pour s'inscrire à 432,6 milliards à fin décembre 2008. Cette hausse de la liquidité globale se traduirait par un accroissement de 29,6% des dépôts en banque et une progression de 7,7% de la circulation fiduciaire.

2.6.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base hors PPTTE rapporté au PIB nominal** s'établirait à -0,3% en 2008 contre -0,9% en 2007 pour un objectif de 0,3% au programme pluriannuel 2008-2010. Hors dépenses financées sur ressources PPTTE et dons budgétaires, ce ratio serait de 2,0% contre 1,2% en 2007. Cette performance du respect de la norme communautaire serait confortée par les recettes non fiscales. En 2009, ce critère corrigé serait de -1,4%.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** serait attendu à 11,1% en rapport avec la hausse des prix des produits alimentaires importés et du pétrole.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** se situerait à 16,8% contre 24,1% en 2007 pour une norme communautaire maximale de 70%. La tendance à la baisse sera maintenue en 2009 avec un taux de 14,8%.

- **Les arriérés de paiement :**
 - **la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion courante** serait respectée en 2008.
 - **la non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion courante** serait respectée en 2008.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 33,7% en 2008 contre 31,0% en 2007 pour un objectif de 29,4% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010 suite à la forte hausse de la masse salariale en 2008. Corrigé des dépenses salariales financées sur appuis budgétaires et ressources PPTÉ, ce ratio passerait de 28,6% en 2007 à 30,8% en 2008 pour une norme communautaire maximale de 35,0%. En 2009, ce ratio corrigé s'améliorerait pour être à 26,6%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** se situerait à 47,3% contre 37,5% en 2007 pour un objectif de 30,4% contenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur ressources PPTÉ et des appuis budgétaires, il s'établirait à 38,4% en 2008 contre 29,2% en 2007 pour une norme communautaire minimale fixée à 20,0 %. En 2009, ce ratio corrigé serait de 30,4%.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** s'aggraverait en se situant à -15,3% en 2008 contre -10,7% en 2007 pour un objectif de -13,0%, en rapport avec une progression des importations dans le secteur minier et des produits alimentaires.
- **Le taux de pression fiscale** s'inscrirait en 2008 à 11,0% contre 11,5% en 2007 contre un objectif de 11,7% au programme pluriannuel 2008-2010 et pour une norme communautaire minimale de 17,0 %. Il est projeté à 11,6% en 2009.

Au total, trois critères de premier rang et deux de second rang seraient respectés en 2008. Le critère relatif à l'inflation ne le serait pas.

2.6.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique en 2008 se caractériserait par une accélération de la croissance. En effet, le taux de croissance réel du PIB, devrait passer de 3,3% en 2007 à 5,9% en 2008 soutenu essentiellement par le secteur primaire. Cette performance serait liée à la bonne campagne agricole 2008 et la poursuite des investissements dans les secteurs de l'électricité, des BTP, des transports, télécommunications et des mines.

La situation des finances publiques connaît une nette reprise avec une amélioration des soldes budgétaires. Cependant, cette performance est tirée par les recettes non fiscales qui demeurent aléatoires, ce qui compromet la durabilité du respect du critère clé. En dehors du non respect du critère sur l'inflation suite aux conditions particulières des produits alimentaires et du prix du carburant, tous les autres critères de premier rang seraient respectés ainsi que deux critères de second rang. Les efforts déployés ont commencé à porter des fruits. Toutefois, les performances demeurent précaires.

Pour renforcer le cadre macroéconomique et assurer la convergence de l'économie, les Autorités nigériennes sont invitées à prendre les dispositions nécessaires en vue de :

- poursuivre la mise en œuvre des programmes d'irrigation et de réhabilitation des aménagements hydro-agricoles pour conforter la production agricole en vue d'assurer la sécurité alimentaire et de lutter contre l'inflation ;
- diversifier la production par le développement des filières des produits alimentaires et celles des produits destinés à l'exportation afin de renforcer les bases de la croissance économique ;
- poursuivre l'élargissement de l'assiette fiscale et élaborer un programme de transition fiscale afin d'accroître les performances en matière de recouvrement des recettes fiscales ;
- maîtriser les dépenses courantes, notamment les dépenses relatives aux transferts et subventions.

2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

L'activité économique enregistrerait en 2008, un taux de croissance de 3,9% contre 4,8% en 2007 pour un objectif de 6,1% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Cette croissance s'expliquerait par le dynamisme du secteur primaire, impulsé par les bonnes conditions climatiques et phytosanitaires et la mise en œuvre des réformes et programmes identifiés dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA). L'activité en 2008, s'est déroulée dans un contexte de poursuite de tension sur les prix des produits pétroliers et alimentaires. Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 6,3% contre 5,9% en 2007. En 2009, le taux de croissance économique serait de 5,2%.

La situation des finances publiques serait caractérisée par la persistance des difficultés de trésorerie de l'Etat se traduisant par une détérioration des soldes budgétaires. Le déficit global s'établirait à 4,4% du PIB en 2008 contre 3,8% en 2007.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit courant passerait de 11,1% du PIB en 2007 à 10,1% en 2008. Cette évolution traduirait une bonne tenue des exportations et des transferts courants. En 2009, ce ratio déficit courant sur PIB nominal serait de 9,4%.

La situation monétaire serait marquée en 2008 par une baisse de 118,0 milliards des avoirs extérieurs nets qui s'établiraient à 733,2 milliards et un accroissement de 13,4% des crédits à l'économie. La masse monétaire augmenterait de 3,4%.

S'agissant des indicateurs de convergence, cinq (05) critères dont deux de premier rang seraient respectés en 2008 comme en 2007. Les critères relatifs au solde budgétaire de base, à l'inflation et au solde extérieur courant ne seraient pas respectés.

2.7.1. PRODUCTION

L'activité économique en 2008 serait marquée par les performances enregistrées par le secteur primaire, après des résultats négatifs sur plusieurs campagnes. Le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 3,9% contre 4,8% en 2007. En effet, au niveau du secteur primaire, la croissance s'établirait à 11,9% contre une baisse de 0,3% en 2007. La croissance enregistrée par l'agriculture serait de 19,7%, traduisant une reprise après la baisse de 8,6% en 2007. Cette performance serait favorisée par une pluviométrie bien répartie, de bonnes conditions phytosanitaires et la mise en œuvre effective de certaines réformes et projets identifiés dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA). L'agriculture vivrière croîtrait de 19,6% en 2008 contre une baisse de 4,3% un an plus tôt. Les récoltes de céréales s'élèveraient à 1.397.342 tonnes en 2008 contre 771.171 tonnes en 2007. Les cultures industrielles seraient en hausse de 19,9% contre un recul de 17,6% en 2007. Elles seront essentiellement soutenues par la production d'arachides qui passerait de 331.195 tonnes en 2007 à 600.000 tonnes en 2008. Quant au sous secteur de l'élevage, il progresserait de 5,2% contre 10,2% en 2007.

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 1,0% en 2008 après celle de 4,3% l'année précédente. Ce résultat serait lié notamment au repli de 19,4% des activités extractives, en relation avec la dégradation de l'outil de production des ICS. Dans la branche électricité, gaz et eau, la croissance serait de 12,4% en 2008 contre 5,9% en 2007 en relation avec la résorption partielle des difficultés de la Société Africaine de Raffinage (SAR). La production des BTP croîtrait de 7,0% contre 11,7% en 2007. Ce ralentissement observé s'expliquerait essentiellement par la fin du 11^{ème} sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

En ce qui concerne le secteur tertiaire, la croissance s'établirait à 3,2%, essentiellement tirée par la branche « Transports, Postes et Télécommunications » qui aurait enregistré une progression de 10,0%. Les activités commerciales augmenteraient de 3,2% en 2008 contre 3,8% en 2007.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB sont respectivement de 1,5 point, de 0,2 point et de 2,2 points.

Du côté de la demande, la consommation finale croîtrait de 11,6%, soutenue aussi bien par sa composante publique que privée, en progression, respectivement de 9,7% et de 11,9%. La FBCF reculerait de 2,1% contre une hausse de 12,2% en 2007. Ce recul serait engendré, en ce qui concerne le secteur public, par le ralentissement observé dans l'exécution des travaux relatifs au Programme de Mobilité Urbaine (PAMU) et des travaux du 11^{ème} Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). Quant à la FBCF privée elle reculerait de 2,4%.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations enregistreraient une hausse de 15,9% contre une baisse de 0,6% en 2007. Les performances enregistrées par les exportations s'expliqueraient essentiellement par celles des engrais solides dont la production ressortirait en forte hausse de 83,0%. Par ailleurs, le renchérissement des exportations s'expliquerait par l'évolution favorable des cours internationaux de l'acide phosphorique qui ont plus que triplé entre 2007 et 2008. Quant aux importations, elles enregistreraient une hausse 8,4% en liaison avec la flambée des cours mondiaux des produits pétroliers et des denrées alimentaires.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient respectivement de 3,6 points, 0,9 point et -0,6 point.

Le taux d'investissement serait de 25,6% en 2008 contre 31,7% en 2007. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'établirait à 6,5% en 2008 contre 7,6 % en 2007.

L'activité économique progresserait de 5,2% en 2009 sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs économiques.

Dans le secteur primaire, la croissance s'établirait à 3,5%, soutenue par la production agricole qui continuerait à bénéficier d'une part, de bonnes conditions climatiques et phytosanitaires et d'autre part, des politiques de maîtrise de l'eau et d'intensification de la production dans le cadre de la SCA, notamment la GOANA.

Quant au secteur secondaire, il enregistrerait une hausse de 1,6% sous l'impulsion de la branche extractive dont le taux de croissance s'établirait à 6,7%, au bénéfice de la fin des réparations et du remplacement du matériel d'extraction du phosphate et de l'exploitation des minerais de fer par la société « Arcelor Mittal Steel ». La branche « électricité, gaz et eau » progresserait de 5,0% grâce à un approvisionnement régulier et suffisant du marché intérieur en produits pétroliers et la consolidation des activités de la SAR.

Les BTP connaîtraient une croissance réelle de 6,0%, soutenue par la poursuite des programmes de construction de routes et d'ouvrages hydrauliques, scolaires et sanitaires ainsi que la mise en œuvre de grands projets d'infrastructures notamment, l'aéroport international Blaise Diagne de Diass, l'autoroute à péage, et la zone spéciale intégrée de Diamniadio.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, le dynamisme soutenu des activités des télécommunications ainsi que le démarrage effectif des activités du nouvel opérateur devraient soutenir la croissance. Quant aux transports, ils continueront à bénéficier de la poursuite de renouvellement des cars rapides, débuté en 2006 et des taxis, avec l'extension du programme « taxi sisters » et les autres volets du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU). Le taux de croissance du secteur s'établirait à 5,9%.

La contribution des différents secteurs à la croissance serait de 0,4 point pour le secteur primaire, de 0,3 point pour le secteur secondaire et de 3,9 points pour le secteur tertiaire.

Du côté de la demande du PIB, la consommation finale croîtrait de 2,7%, soutenue principalement par sa composante privée, en progression, de 2,7%. La FBCF augmenterait de 20,2% contre une baisse de 2,1% en 2008. La hausse serait engendrée par la reprise totale des travaux de construction d'infrastructures dont les exécutions ont été ralenties à la faveur de la mise en œuvre des mesures prises par les Autorités du Sénégal, notamment, l'augmentation des transferts et subventions, dans le cadre de la lutte contre la vie chère. En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations enregistreraient une hausse de 14,4% en liaison avec la consolidation des activités des ICS et de la SAR notamment. Quant aux importations, elles enregistreraient une hausse 8,4%, comme en 2008.

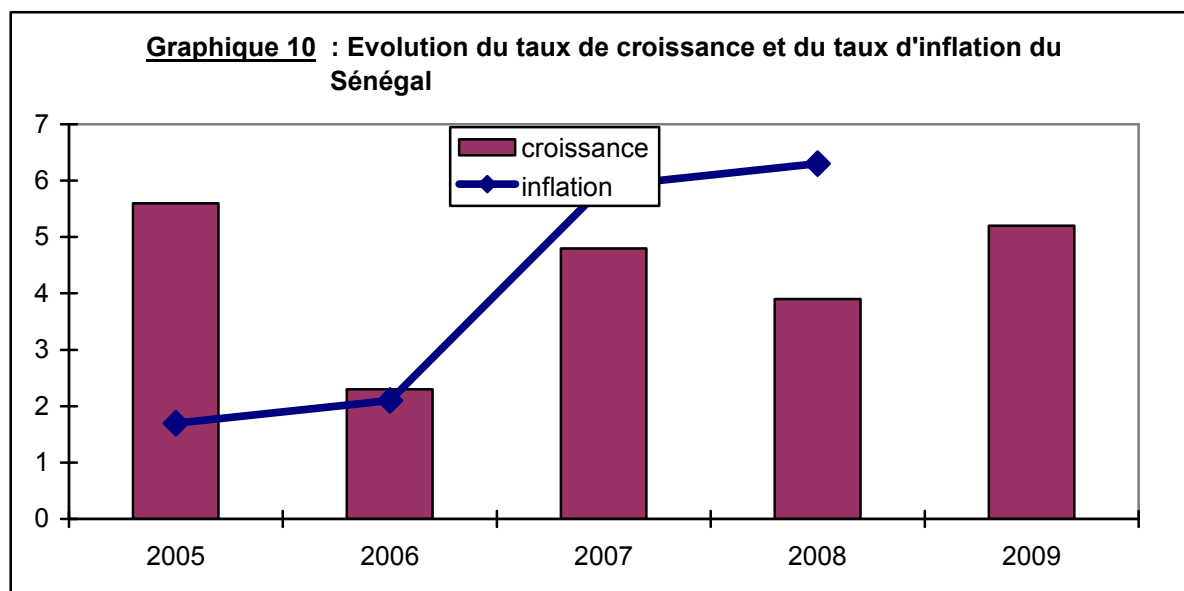
Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient respectivement de 3,2 points, 1,2 point et -0,5 point.

Le taux d'investissement serait de 25,2% en 2009. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'établirait à 7,5% en 2009 contre 6,5 % en 2008.

2.7.2. PRIX ET INFLATION

La croissance en 2008 se déroulerait dans un contexte de hausse de l'inflation. En glissement annuel, le taux d'inflation sur les dix premiers mois de 2008 est ressorti à 6,1% contre 5,7% au cours de la même période en 2007, en liaison avec la hausse

des prix de 10,3% de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et de 8,8% de la fonction « transports ». Cette situation est induite par la hausse du prix des denrées alimentaires et du transport suite aux renchérissements, notamment des cours mondiaux des produits pétroliers et des céréales. Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 6,3% contre 5,9% en 2007. Le taux d'inflation sous-jacente durant la même période augmenterait pour ressortir à 5,0% contre 4,0% en 2007.



2.7.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2008, la situation des finances publiques serait marquée par une progression de 10,0% des recettes budgétaires, représentant 20,2% du PIB contre 20,6% en 2007. Cette évolution serait induite par un ralentissement de la progression des recettes fiscales qui enregistreraient une hausse de 11,6% en 2008 contre 13% en 2007, en relation avec la suspension ou la réduction de certaines taxes décidées par les Autorités pour lutter contre la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers. Quant aux recettes non fiscales, elles régresseraient de 18,6% pour représenter 0,8% du PIB. Les dons représenteraient 2,1% du PIB en 2008 contre 2,5% en 2007.

Les dépenses totales et prêts nets en 2008, progresseraient de 11,5% pour s'établir à 26,7% du PIB contre 26,8% l'année précédente. Les dépenses courantes augmenteraient de 21,7%, impulsées notamment par les dépenses de transferts et subventions du fait des mesures prises par les Autorités du Sénégal pour limiter les effets de la flambée du prix des denrées alimentaires. La masse salariale et les intérêts sur la dette publique augmenteraient respectivement de 9,0% et de 21,6%. Les dépenses en capital régresseraient de 2,7% avec une baisse de 10,6% de la composante financée sur ressources internes.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'aggraverait en passant de 6,3% du PIB en 2007 à 6,5% en 2008. Quant au déficit global, il passerait de 3,8% en 2007 à 4,4% en 2008.

Les finances publiques seraient marquées en 2009 par une progression de 10,5% des recettes budgétaires, représentant 20,6% du PIB. Cette évolution serait impulsée par les recettes fiscales qui enregistreraient une hausse de 12,1%, en relation avec la mise en œuvre de réformes visant à élargir l'assiette fiscale et avec l'abolition des mesures conjoncturelles prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Quant aux recettes non fiscales, elles régresseraient de 26,6% pour représenter 0,5% du PIB. Les dons représenteraient 2,4% du PIB en 2009.

Les dépenses totales et prêts nets en 2009, progresseraient de 5,3% pour s'établir à 25,9% du PIB. Les dépenses courantes augmenteraient de 1,6%, en liaison avec l'évolution de la masse salariale et des intérêts sur la dette publique, qui seraient en hausse de 8,6% et de 35,2%, respectivement. Les dépenses en capital augmenteraient aussi de 11,5% dont 9,0% sur ressources internes.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'établirait à 5,4% du PIB nominal. Quant au déficit global, il se situerait à 3,0% du PIB.

L'encours de la dette publique totale s'établirait à 874,0 milliards dont 174 milliards au titre de la dette publique intérieure. Par rapport au PIB, l'encours de la dette publique totale représenterait 17,5% contre 19,7% en 2007. Cette amélioration s'explique notamment par les effets induits de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et de l'Initiative PPTTE dont le point d'achèvement a été atteint en avril 2004. Le service de la dette publique extérieure représenterait 6,5% des recettes budgétaires totales contre 6,8 % en 2007.

Encadré 08 : Impacts de la hausse des prix des produits alimentaires sur l'économie du Sénégal

La flambée des prix des denrées alimentaires n'a pas épargné l'économie du Sénégal. En effet, elle s'est manifestée par une hausse du taux d'inflation annuel moyen qui est passé de 2,1% en 2006 à 5,9% à fin 2007. En 2008, il s'établirait à 6,3%.

Pour lutter contre la vie chère, il a été procédé à la suspension et la réduction des droits et taxes sur les produits alimentaires. L'incidence financière s'élève à 21 milliards en 2007 à l'Etat, soit 0,4% du PIB. En 2008, le coût de ces suspensions et réductions s'élèverait à 58 milliards en 2008, soit 1,0% du PIB.

Parallèlement, des programmes de moyen et long termes ont été adoptées. Il s'agit notamment de « la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance » (GOANA), pour laquelle l'Etat devrait dégager 465 milliards.

2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2008, les prévisions de la balance des paiements laissent apparaître un solde global déficitaire de 118,0 milliards, contre un excédent de 69,3 milliards en 2007. Cette évolution résulte d'une baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, du fait de la baisse des capitaux extérieurs mobilisés.

Le compte des transactions courantes ressortirait, pour sa part, en déficit de 595,6 milliards contre 592,0 milliards en 2007. Hors transferts officiels, ce déficit s'établirait à 11,0% contre 12,5% en 2007. La contraction de 17,5 milliards du déficit de la balance commerciale serait liée à l'incidence de la hausse de 17,5% des exportations de biens atténuée partiellement par l'accroissement de 6,4% des importations. L'accroissement des exportations serait dû à la bonne tenue des ventes extérieures de produits chimiques (engrais et acide phosphorique). Les importations sont projetées à 2.104,3 milliards en 2008 en progression de 6,4% par rapport à 2007, attribuable essentiellement aux produits pétroliers et alimentaires. Les acquisitions de produits pétroliers augmenteraient de 21,0% pour s'établir à 618,4 milliards, tandis que les importations de produits alimentaires se situeraient à 335 milliards, en progression de 35,5%.

Les services nets sont projetés à -13,9 milliards, en amélioration de 5,3 milliards par rapport à 2007, du fait de la hausse des recettes du tourisme, à la faveur de la tenue en 2008 à Dakar du sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). Les revenus nets sont projetés en détérioration à -41,4 milliards en 2008 contre -25,9 milliards en 2007, consécutivement à l'augmentation des dépenses au titre du paiement des intérêts sur la dette publique extérieure. L'excédent des transferts courants progresserait à la faveur de la hausse des envois de fonds des travailleurs. Le solde du compte de capital et d'opérations financières se replierait de 183,7 milliards pour ressortir à 477,6 milliards, du fait notamment de la baisse de 71,1 milliards des transferts en capital, après les entrées exceptionnelles en 2007 au titre de la vente des tickets d'entrée dans les secteurs de la télécommunication et minier, et de 33,6 milliards des investissements de portefeuille.

En 2009, le déficit courant devrait s'améliorer pour s'établir à 588,0 milliards, en relation avec la détérioration de la balance commerciale, des services et revenus nets, l'excédent des transferts courants étant attendu en légère amélioration. Hors dons, le déficit courant passerait de 11,0% du PIB en 2008 à 10,4% du PIB en 2009. Le déficit commercial ressortirait à 1.086,0 milliards en retrait de 12,6 milliards, en rapport avec la croissance de 17,7% des exportations. Cette progression des ventes extérieures est en liaison avec la consolidation de la reprise des activités des Industries Chimiques du Sénégal et les bonnes récoltes d'arachide attendues au titre de la campagne 2008/2009. Les importations, pour leur part, augmenteraient de 7,6% pour atteindre 2.194,1 milliards, sous l'impulsion des achats de produits pétroliers, ainsi que de biens intermédiaires et d'équipement dans le cadre de la mise en œuvre d'un certain nombre de grands chantiers (construction de l'aéroport international Blaise Diagne, exploitation des minerais de fer par la société « Arcelor Mittal Steel », Stratégie de Croissance Accélérée, etc.). Le déficit des services

devrait s'établir à 15,9 milliards contre 13,9 milliards en 2008, du fait de l'évolution à la hausse des frais d'expédition des importations. Quant aux revenus nets, ils seraient attendus à 56,7 milliards contre 41,4 milliards en 2008, en raison de l'accroissement des paiements au titre des dividendes.

Le compte de capital et d'opérations financières passerait de 477,6 milliards en 2008 à 603,0 milliards, du fait notamment de la hausse des investissements directs étrangers et des tirages publics sur emprunts extérieurs. Au total, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 15,0 milliards contre un déficit de 118,0 milliards enregistré en 2008.

2.7.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette créditrice des institutions monétaires se situerait à 733,2 milliards à fin décembre 2008, en détérioration de 118,0 milliards par rapport à fin décembre 2007. La baisse des avoirs extérieurs résulterait principalement du repli de 81,1 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et de 36,9 milliards de ceux des banques.

L'encours du crédit intérieur est attendu en hausse de 185,3 milliards ou 14,0%, pour ressortir à 1.508,7 milliards à fin décembre 2008. La position nette du Gouvernement se détériorerait de 21,0 milliards, pour s'établir à 171,0 milliards à fin décembre 2008. Cette situation s'expliquerait essentiellement par un renforcement des engagements du système bancaire en liaison avec le niveau relativement important des souscriptions aux émissions de titres publics effectuées par l'Etat sur le marché financier régional. Les crédits au secteur privé progresseraient de 13,4%, pour s'établir à 1.392,2 milliards à fin décembre 2008. Les crédits ordinaires augmenteraient de 164,7 milliards ou 13,5%, tandis que les crédits de campagne resteraient quasi-stables. L'accroissement des crédits ordinaires s'explique principalement par la mise en place de concours en faveur des sociétés des secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier et des services.

La masse monétaire augmenterait de 3,4%, pour s'inscrire à 2.039,8 milliards à fin décembre 2008. Les dépôts seraient en hausse de 6,2% et la circulation fiduciaire se replierait de 5,1%.

2.7.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2008 ressortirait à -2,8% du PIB contre -2,4% l'année précédente. L'objectif prévu au programme pluriannuel 2008-2010 est de -2,4%. Cette dégradation s'expliquerait par la régression plus rapide des recettes par rapport aux dépenses. Corrigé du total des ressources PPTTE et des dons budgétaires, le ratio s'établirait à -1,8% en 2008. Il est projeté à -0,3% en 2009.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** serait de 6,3% contre 5,9 % en 2007. Cette évolution des prix serait provoquée par le comportement des produits de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Le taux d'inflation sous-jacente serait de 5,0%.
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** représenterait 17,2% du PIB en 2008 contre 19,7% en 2007 pour un objectif de 25,0%. Cette importante amélioration s'expliquerait essentiellement par le bénéfice de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM). En 2009, le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal représenterait 15,4% du PIB en 2009.
- **Les arriérés de paiement :**
 - non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère serait respecté aussi bien en 2008 qu'en 2009 ;
 - non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère serait respecté en 2008 et 2009.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 30,8% contre 31,6% un an plus tôt pour un objectif de 30,7%. Cette situation s'explique par les efforts de recouvrement des recettes de l'Etat, en dépit de la progression de 9,0% de la masse salariale, due à la poursuite du programme de recrutement par l'Etat et les hausses des salaires pour compenser la perte du pouvoir d'achat des travailleurs. Ce ratio, corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE s'établirait à 30,3%.

Pour 2009, ce ratio s'établirait à 29,9%. Cette situation s'explique par les efforts de recouvrement des recettes de l'Etat. Ce ratio, corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE s'établirait à 29,2%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 27,9% contre 34,8% en 2007 pour un objectif de 35,1 %. Corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE, le ratio s'établirait à 24,8% en 2008. Ce critère en 2009, serait de 27,1%. Corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE, le ratio s'établirait à 25,0%.
- **Le ratio solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** s'établirait à -11,1% en 2008 contre -8,9% en 2007 pour un objectif de -6,0% contenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Il serait à -10,3% en 2009.
- **Le taux de pression fiscale** passerait de 19,5% en 2007 à 19,4% en 2008 pour un objectif de 19,3% contenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Il s'établirait à 20,0% en 2009.

En 2008, le Sénégal respecterait cinq critères de convergence comme en 2007. Les trois critères n'ayant pas été respectés sont ceux relatifs au solde budgétaire de base, à l'inflation et au solde extérieur courant.

En 2009, le Sénégal respecterait six critères de convergence contre cinq en 2008. Les deux critères qui ne seraient pas respectés sont ceux relatifs au solde budgétaire de base et au solde extérieur courant.

2.7.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A l'horizon de convergence, fixé à décembre 2008, les performances macroéconomiques du Sénégal seraient insuffisantes. Les critères de premier rang, en particulier le solde budgétaire de base ne seraient pas respectés. En 2009, le profil des critères s'améliorerait avec le respect de six critères. Le critère relatif au solde budgétaire de base ne serait pas non plus respecté ainsi que celui du solde courant. Aussi, la Commission recommande-t-elle aux Autorités sénégalaise de poursuivre les efforts visant à assainir les finances publiques et à promouvoir une croissance forte et stable. Elles devraient, dans ce cadre, accorder la priorité aux mesures suivantes :

- assurer une meilleure maîtrise des dépenses courantes, notamment les transferts et subventions afin de consolider les bénéfices tirés des bons résultats macroéconomiques du début des années 2000 ;
- poursuivre les efforts de mobilisation des recettes ;
- poursuivre les actions visant à accroître l'offre de produits vivriers afin de contenir l'inflation ;
- poursuivre les restructurations sectorielles et les programmes spéciaux susceptibles d'induire une croissance forte et soutenue ;
- la poursuivre les programmes visant à renforcer et diversifier les exportations, de manière à tirer profit des opportunités offertes par les marchés internationaux.

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

Le ralentissement de l'activité économique entamé un an plus tôt s'est poursuivi en 2008 avec un taux de croissance qui s'établirait à 0,8% contre 1,9% en 2007 et 3,9% en 2006. Cette évolution, portée principalement par les secteurs primaire et secondaire, se réaliserait dans un contexte marqué par les poussées inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen serait de 8,4% contre 1,0% en 2007.

La situation des finances publiques s'inscrirait en dégradation avec les principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal se situerait à 2,9 % en 2008 contre un excédent de 0,3% en 2007.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit courant rapporté au PIB nominal se situerait à 9,5% contre 9,2% en 2007, en raison de l'aggravation de 22,8 milliards du déficit commercial, induite par l'effet conjugué d'une baisse de 8,8 milliards des exportations et d'une hausse de 13,8 milliards des importations. En 2009, il serait de 9,4%.

En ce qui concerne les agrégats monétaires, les avoirs extérieurs nets s'inscriraient en hausse de 10 milliards ainsi que le crédit intérieur de 37,6 milliards. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire serait en augmentation de 45,3 milliards, soit un accroissement de 10,1 %.

En 2008, aucun critère de convergence ne serait respecté.

2.8.1 PRODUCTION

Au regard des prévisions révisées tenant compte de la résurgence de la pénurie d'électricité, des inondations de juillet, de la persistance des difficultés de la production de phosphate, de la reprise timide de la production de coton graine et de la flambée des prix des produits de première nécessité, la croissance économique en 2008, initialement projeté à 2,7%, s'établirait à 0,8% contre 1,9% en 2007. Cette évolution est principalement portée par les secteurs primaire et secondaire.

Le secteur primaire progresserait de 1,1% contre 3,0 % en 2007 grâce aux cultures vivrières qui seraient en légère hausse de 0,1%, en relation avec les performances enregistrées dans la production de l'igname, du mil, du sorgho et du riz paddy. Avec ce résultat, la production vivrière estimée à 3.628,2 milliers de tonnes a connu une quasi-stagnation par rapport à l'année 2007. Cette situation s'expliquerait par la destruction de certaines cultures vivrières, suite aux inondations intervenues à fin juillet 2008. En ce qui concerne les cultures de rente, elles seraient en repli de 2,9 %, portées principalement par le recul de la production de coton graine qui passerait de 48800 tonnes en 2007 à 42.000 tonnes en 2008, soit une baisse de 14,0 %. Cette baisse de la production cotonnière, constatée en dépit de la hausse du prix au producteur de 155 FCFA/kg à 160 FCFA/kg, serait imputable, à la réticence des cotonculteurs à s'investir dans cette filière suite au retard important accusé dans l'apurement des arriérés de paiement qui leur étaient dûs. Les autres spéculations des cultures de rente seraient en hausse, notamment le café qui progresserait de 16,6 % contre -2,2 % en 2007.

Le secteur secondaire qui porterait en priorité la croissance économique enregistrerait un accroissement de 4,1% en 2008 contre -5,2% en 2007. Ce regain d'activité du secteur serait dû aux performances des industries extractives en hausse de 2,8 % contre un recul de 21,0% un an plus tôt et de la branche « bâtiments, travaux publics », également en hausse de 47,0%. La forte croissance des « BTP » découlerait de la dotation substantielle prévue au budget d'investissement public au titre de l'année 2008. La sous-branche « Electricité, eau et gaz » est attendue en hausse de 2,2% contre -11,2% en 2007 du fait notamment de l'augmentation du niveau d'eau dans le barrage hydroélectrique de Nangbeto consécutive aux importantes pluies du troisième trimestre 2008 et à l'acquisition de 14 groupes électrogènes par la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET). Les industries manufacturières seraient en retrait de 8,8 %. Quant à la production de phosphate, elle se stabiliserait autour de 0,8 million de tonne, valorisée à 27,8 milliards avec une valeur ajoutée de 14,5 milliards grâce à l'embellie de 51,0 % des cours du phosphate établis à 33 746,6 FCFA la tonne, en dépit de la persistance des problèmes liés à l'obsolescence des équipements et de la vétusté du matériel de transport.

Le secteur tertiaire enregistrerait une baisse de production pour s'établir à 454,3 milliards contre 458,4 milliards en 2007, soit un retrait de 0,9 %. Cette évolution du secteur serait principalement le fait des branches non marchandes en recul de 0,4 % et de la sous-branche « commerce » en régression, passant de 131,2 milliards en 2007 à 110,6 milliards en 2008, soit une baisse de 15,7 %.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 0,4 point, 0,8 point et -0,4 point.

Du côté de la demande, la croissance de l'activité économique serait principalement tirée par l'investissement total en accroissement de 23,2 % contre -16,0 % en 2007, en liaison avec ses deux composantes publique et privée. L'investissement public serait en hausse de 106,7 % du fait de l'acquisition de groupes électrogènes et de la réparation des dommages causés par les inondations. La composante privée progresserait de 7,6 % contre 3,9 % en 2007. La consommation finale serait en baisse de 10,3 % contre 5,1 % en 2007. Cette évolution serait induite par la baisse de sa composante privée de 12,0 %. Par contre, la part de la consommation publique serait en hausse pour représenter 2,9 % du PIB contre -7,0 % en 2007, en rapport avec l'amélioration de la gouvernance politique.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services diminueraient de 0,6 % contre 7,9 % en 2007. Les importations de biens et services seraient en baisse 11,8 % suite à la flambée des prix des biens importés, notamment alimentaires.

Au total, les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et du solde des échanges extérieurs sont respectivement de -12,8 points, de 3,6 points et de 9,9 points.

Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 9,5 % du PIB nominal. Quant au taux d'investissement, il serait de 16,3% contre 14,4% en 2007.

En 2009, l'activité économique enregistrerait une reprise pour se situer à 3,3%, à la faveur des effets positifs de la mise en œuvre satisfaisante d'un train de réformes économiques contenues dans le programme FRPC, d'un important réaménagement de la dette extérieure par le Club de Paris en juin 2008 et du succès de la Conférence des partenaires au développement tenue en septembre 2008 à Bruxelles. Cette croissance serait principalement tirée par les secteurs primaire et secondaire. Le secteur primaire progresserait de 2,3 % sous l'hypothèse d'une bonne pluviométrie et de la relance de la production agricole, notamment vivrière.

Le secteur secondaire serait en hausse de 25,3%, en relation avec les effets de rattrapage pour les industries qui ne souffriraient plus des problèmes de délestage électrique. De nouveaux investissements seraient effectués dans le secteur de l'énergie électrique en vue de remédier à la crise énergétique récurrente. En effet, le Gouvernement procéderait en 2009 à la mise en œuvre du projet « Contour Global » en vue de la production de 100 mégawatts supplémentaire, à l'acquisition de transformateurs et à la construction de lignes de transport d'électricité en vue d'améliorer le taux d'électrification dans le pays. (le reste du paragraphe sans changement). A ce sujet, le Gouvernement travaille à l'élaboration d'un contrat de performance avec la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) qui devrait entrer en vigueur en 2009, afin de pallier les difficultés dues à la crise de l'énergie électrique. Dans cette perspective, il sera élaboré un plan stratégique de développement du secteur de l'énergie, en vue de mieux participer à la relance de la croissance économique.

Cette croissance du secteur secondaire s'expliquerait également par la réalisation de nouveaux investissements du fait de l'acquisition de nouveaux équipements pour renforcer la production de phosphate.

Le relèvement de la croissance du secteur secondaire serait également imputable à la volonté du Gouvernement de reconstruire les infrastructures détruites par les inondations de juillet 2008, notamment les principaux ponts rompus. A cet effet, il y aurait également la construction de la voie de contournement de Lomé, de la voirie et de près de 6.000 écoles pour un montant de 34 milliards. Quant au secteur tertiaire, il devrait enregistrer un retrait de 5,9 %.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 0,9 point, de 5,0 points et de -2,6 points.

En 2009, du côté de la demande, la croissance de l'activité économique serait principalement induite par l'investissement total en augmentation de 22,9 %. Cette hausse serait accompagnée par les deux composantes publique et privée, respectivement de 80,5 % et 2,1 %, en relation avec les investissements prévus dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'énergie et des infrastructures routières. Par contre, la consommation finale serait en baisse de 4,1 %, due à ses composantes privée et publique. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations de biens et services augmenteraient de 0,4 %, tandis que les importations de biens et services seraient en baisse de 3,0 %, suite au prolongement de l'impact de la flambée des prix des biens importés, notamment alimentaires.

Les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et du solde des échanges extérieurs seraient respectivement de -4,5 points, de 4,4 points et de 3,4 points.

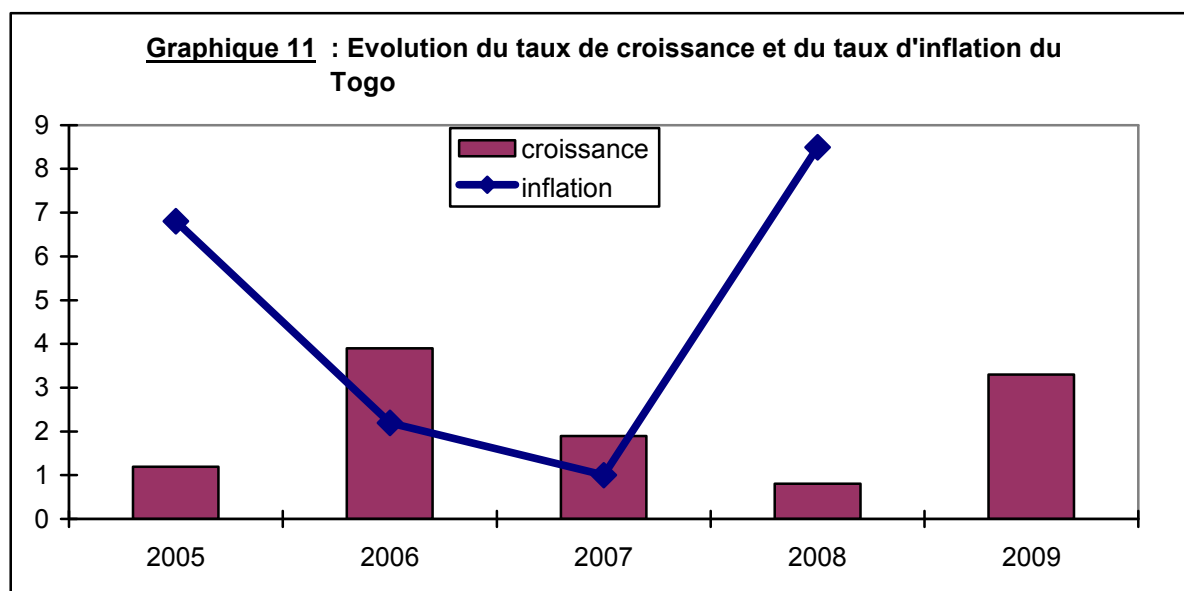
En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 10,0% du PIB nominal. Quant au taux d'investissement, il serait de 18,8%.

2.8.2 PRIX ET INFLATION

Dans un contexte marqué par la poussée des prix des biens et sur la base des prévisions révisées à fin octobre, le taux d'inflation annuel moyen serait de 8,4 % en 2008 contre 1,0 % en 2007, en dépit des conditions climatiques favorables à l'agriculture.

Cette hausse du taux d'inflation est liée à l'augmentation des prix des produits alimentaires et des cours du pétrole qui se sont répercutés sur les prix de tous les biens et services, à l'exception des restaurants et hôtels. Cette évolution de l'inflation serait principalement portée par les prix des produits alimentaires et de boissons non alcoolisées en hausse de 21,1 % contre 1,3 % en 2007, suivis des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants de 5,1 %. Les transports expliqueraient également en partie cette forte inflation avec un taux de 4,0 % contre -0,5 % en 2007. L'inflation sous-jacente se situerait à 5,2 % contre -0,5 % en 2007.

En glissement annuel sur les dix premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation s'afficherait à 8,7%.



2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

La situation des finances publiques se caractériserait en 2008 par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires totales progresseraient de 2,5 % pour représenter 16,5 % du PIB nominal contre 17,0 % en 2007. Cette évolution serait portée par l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales progresseraient de 1,4 % contre 9,3 %, un an plus

tôt, en relation avec la mise en œuvre efficace des réformes nécessaires à la modernisation des régies financières, notamment, les critères quantitatifs de performance arrêtés dans le programme FRPC, et la conditionnalité structurelle relative à l'orthodoxie budgétaire. Les recettes non fiscales, d'un montant de 8,7 milliards en 2007, se situeraient à 11,1 milliards en 2008, soit une hausse de 27,9 %. Quant aux dons, ils augmenteraient de 2,6 milliards par rapport à leur niveau de 20,4 milliards de l'année 2007, à la faveur de la reprise de la coopération avec la communauté internationale.

S'agissant des dépenses budgétaires totales, elles seraient en accroissement de 19,7 %, représentant 21,2 % du PIB contre 18,7 % du PIB en 2007. Cette évolution serait imputable aux dépenses courantes et en capital. En effet, les dépenses courantes progresseraient de 2,5 % contre 2,2 % en 2007, en liaison avec la hausse importante des salaires de 15,3 % et la progression non négligeable des transferts et subventions qui passeraient de 35,3% en 2007 à 56,3 % en 2008. L'augmentation des salaires serait imputable, d'une part, à la révision à la hausse des indemnités de fonction et à la revalorisation de 3 % de la valeur indiciaire des salaires, et, d'autre part, aux recrutements, puis aux avancements et à l'intégration dans la fonction publique des enseignants auxiliaires ayant cinq (5) ans d'ancienneté. S'agissant des transferts et subventions, leur évolution à la hausse serait due aux subventions en carburant octroyées au secteur de l'électricité et aux réparations urgentes des dommages causés par les inondations dont le coût serait estimé à 1,75 % du PIB nominal.

L'accroissement des dépenses budgétaires totales s'expliquerait également par l'importance prise par les dépenses en capital. En effet, celles-ci passeraient de 24,1 milliards en 2007 à 63,4 milliards en 2008, soit une hausse de 163,4 %, en rapport avec la progression des dépenses en capital sur financement interne qui doubleraient presque le niveau de 14,0 milliards de 2007. Les dépenses en capital sur financement interne s'accroîtraient de 96,1% à la faveur du renouveau des investissements publics dans le budget 2008.

L'année 2008 resterait marquée par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global hors dons rapporté au PIB nominal se dégraderait davantage en ressortant à 4,7 % contre 1,4 % en 2007. Le déficit budgétaire global serait de 2,9 % contre un excédent de 0,3 % en 2007.

En 2009, le rythme de progression des recettes totales serait de 9,0%, tiré par la progression des recettes fiscales de 8,5% pour représenter 16,0 % du PIB nominal. Les dons doubleraient presque leur niveau de 23,0 milliards de 2008. En ce qui concerne les dépenses budgétaires totales, elles seraient également en hausse de 15,8 % pour représenter 23,2% du PIB, en relation avec la hausse concomitante des dépenses courantes de 6,0% contre 2,5% un an plus tôt. La masse salariale s'accroîtrait de 6,5% en raison des pressions sociales dues à la cherté de la vie. Comme en 2008, les investissements en capital s'inscriraient en hausse de 47,5%, traduisant la confiance retrouvée avec les partenaires au développement qui interviendraient dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'énergie électrique.

En 2009, la reprise des investissements dans les domaines précités entraînerait la poursuite de la dégradation des principaux soldes budgétaires commencée en 2008. Le déficit budgétaire global hors dons rapporté au PIB nominal ressortirait à 6,2 % tandis que le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal se situerait à 2,9 %.

Avec les efforts d'assainissement du cadre macroéconomique soutenu par le programme FRPC 2008-2010, le Togo a atteint le point de décision à la fin de novembre 2008. Il devient ainsi le 34^e PPTTE. Ainsi, le Togo pourrait commencer à bénéficier en 2009 d'un traitement de fond de sa dette extérieure.

En effet, l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal s'établirait à 70,8 % en 2008 contre 97,0% en 2007, en relation avec le bénéfice du réaménagement de la dette extérieure opéré par les créanciers du Club de Paris, en juin 2008. En 2009, ce ratio se situerait à 64,5 % et pourrait s'améliorer davantage dès que le point de décision serait été atteint, avec les avantages qui y sont attachés en matière de ressources concessionnelles.

ENCADRE n° 9 : Impacts de la hausse des prix des produits alimentaires sur l'économie du Togo

Le renchérissement sans précédent des produits alimentaires sur les marchés mondiaux des céréales, d'une part, et la flambée des cours du pétrole sur le marché des matières premières, d'autre part, ont indirectement affecté négativement l'économie togolaise. La hausse des prix à l'importation des produits alimentaires a réduit le pouvoir d'achat des biens échangeables et augmenté le coût des biens intermédiaires. Ceci a affecté à la fois la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Cette réduction de la demande globale au Togo a entraîné le ralentissement de la croissance économique, induit par une baisse de l'activité productive. En conséquence, la croissance initialement prévue à 2,7 % en 2008 a été révisée à la baisse pour se situer à 0,8 %, tenant compte des difficultés liées à ces chocs externes et aux inondations de juillet 2008.

Le Togo est l'un des rares pays de l'Union à respecter, pour la plupart du temps, le critère de convergence relatif au taux d'inflation. Toutefois, l'inflation importée induite par la flambée des prix des produits alimentaires s'est transmise à l'inflation domestique qui s'est généralisée à tous les secteurs d'activité, entraînant notamment une hausse des prix des produits de première nécessité. Pour atténuer l'impact économique et social de la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers, le Gouvernement a mis en vente des réserves de céréales sur certains marchés agricoles afin de contenir l'inflation dans des proportions raisonnables. L'inflation attendue à moins de 3 % en 2008 s'établirait à fin décembre à 8,4 %, portée par la hausse de 21,1 % des produits alimentaires et boissons non alcoolisées.

Pour soutenir le secteur agricole, le Gouvernement a mis en vente des fertilisants et des semences à des prix subventionnés, tout en maintenant les prix à leurs niveaux de 2007.

Au plan budgétaire, les perturbations dues à la flambée des prix et les dommages causés par les inondations devraient contribuer à l'accroissement des dépenses publiques. En termes de subventions (achat de fertilisants et de semences, distribution de céréales, indemnités forfaitaires accordées aux agents de l'Etat, carburant octroyé au secteur de l'électricité et réparation des infrastructures routières endommagées par les inondations), cette incidence est estimée est 1,75% du PIB en 2008.

2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les comptes extérieurs devraient dégager un solde global excédentaire de 10,0 milliards contre 0,1 milliard en 2007. Cette évolution serait induite par l'amélioration du solde du compte de capital et d'opérations financières, celui des transactions courantes devant se dégrader. En effet, le déficit du compte courant est attendu à 121,1 milliards contre 110,2 milliards en 2007, en rapport avec l'accroissement du déficit commercial qui passerait de 186,7 milliards à 209,1 milliards. Cette évolution serait imputable à la hausse des importations notamment de produits pétroliers et de biens d'équipement, en liaison avec la réalisation des investissements dans le cadre de la modernisation des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) et de la mise en œuvre d'une politique énergétique visant à accroître l'offre de l'énergie électrique.

Hors dons, le solde courant rapporté au PIB passerait de -10,6% en 2007 à -10,5% en 2008.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières ressortirait excédentaire de 131,1 milliards contre 110,2 milliards en 2007 et résulterait d'une mobilisation accrue de ressources extérieures, à la suite de la normalisation de la situation sociopolitique.

En 2009, la poursuite de l'effort de redressement économique serait plus significative. De ce fait, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 5,0 milliards et résulterait d'un déficit courant de 126,3 milliards, en aggravation de 5,2 milliards par rapport à 2008. L'aggravation du déficit courant par rapport à 2008 résulterait de la dégradation du solde de la balance commerciale et des revenus nets, et de l'amélioration du solde des services et des transferts courants. La détérioration de la balance commerciale serait consécutive à la hausse des importations plus forte que celle des exportations. La progression des importations de biens intermédiaires et d'équipement est en rapport avec la réalisation des investissements dans le cadre de la modernisation des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) et la poursuite de la mise en œuvre des mesures visant à accroître l'offre d'énergie électrique au Togo.

Dans ces conditions, le solde courant négatif de la balance des paiements rapporté au PIB courant devrait passer de 10,5% en 2008 à 10,4% en 2009.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières se stabiliserait à 131,2 milliards en 2009 contre 131,1 milliards en 2008. Cette évolution traduit la poursuite de la normalisation des relations entre le Togo et les partenaires au développement.

2.8.5 SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'établirait à 209,1 milliards à fin décembre 2008, en amélioration de 10,0 milliards par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, du fait exclusivement de la hausse des avoirs extérieurs nets des banques.

L'encours du crédit intérieur s'élèverait à 300,7 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 37,6 milliards ou 14,3% par rapport à fin décembre 2007. La PNG débitrice ressortirait à 17,6 milliards à fin décembre 2008 contre 8,2 milliards à fin décembre 2007, soit une détérioration de 9,4 milliards. L'encours des crédits à l'économie se renforcerait de 28,2 milliards, en ressortant à 283,1 milliards à fin décembre 2008. Les concours accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, expliqueraient, en partie, cette évolution.

La masse monétaire s'accroîtrait de 10,1%, pour s'établir à 494,8 milliards. Cette hausse de la liquidité globale serait portée par les dépôts en banque qui augmenteraient de 11,8% et la circulation fiduciaire qui progresserait de 5,6% au cours de la période sous revue.

2.8.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présenterait ainsi qu'il suit en 2008.

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** ressortirait à -1,9% en 2008 contre -0,9% en 2007. Corrigé des dépenses financées sur dons budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio serait de -1,6 %. En 2009, le ratio s'améliorerait pour se situer à -1,5 %.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 8,4% contre 1,0% en 2007. En 2009, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à moins de 3,0%.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** serait de 70,8% en 2008 contre 97,0% en 2007, suite au bénéfice du réaménagement de la dette extérieure, en juin 2008, par les créanciers du Club de Paris. En 2009, ce ratio se situerait à 64,5%, en relation avec le traitement de fond de la dette extérieure.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2008. En 2009, il serait également respecté.
 - **Non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère ne serait pas respecté en 2008, en raison d'une accumulation d'arriérés de 58,4 milliards. En 2009, il n'y aurait pas d'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** passerait de 32,8% en 2007 à 37,3% en 2008, en raison de la revalorisation de 3% de la valeur

indiciaire des salaires, de la hausse des indemnités de fonction, des recrutements et avancements opérés ainsi que l'intégration dans la fonction publique des enseignants auxiliaires ayant cinq (5) ans d'ancienneté. Corrigé des dépenses salariales financées sur dons budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio serait de 36,9% contre 31,3% en 2007. En 2009, ce critère est attendu à 36,7%.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** serait de 13,8% en 2008 contre 7,1% en 2007. Corrigé des dépenses financées sur dons budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio se situerait à 13,6% contre 6,8% en 2007. En 2009, le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales s'améliorerait pour se situer à 14,2%, en liaison avec les investissements prévus dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie et des infrastructures.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** serait de 10,7% en 2008 contre 10,2% en 2007. En 2009, ce ratio se situerait à 10,6%.
- **Le taux de pression fiscale** se dégraderait légèrement pour s'établir à 15,6% contre 16,3% en 2007. En 2009, ce taux est attendu à 16,0%.

En 2008, le Togo ne respecterait aucun critère de convergence, malgré les progrès réalisés dans la gouvernance économique avec la bonne exécution du programme FRPC 2008-2010. Les facteurs explicatifs de ces contre-performances sont imputables, d'une part, à la flambée des prix des produits alimentaires et des cours du pétrole, et, d'autre part, aux inondations intervenues en août 2008 et aux conséquences de la crise de l'énergie électrique.

En 2009, les projections indiquent que deux critères de premier rang seraient respectés. Il s'agirait des critères relatifs au taux d'endettement et à la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La bonne exécution du programme FRPC est un signe encourageant pour que le Togo retrouve dans les années à venir le chemin d'une croissance durable. C'est pourquoi, les Autorités togolaises sont invitées à ne ménager aucun effort pour la mise en œuvre effective des mesures de politique économique contenues dans ce programme. Pour ce faire, elles sont invitées à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- relancer la production vivrière et améliorer les circuits de distribution des produits de grande consommation en vue de contenir les pressions inflationnistes ;
- poursuivre les réformes des administrations fiscale et douanière, en prenant des mesures relatives à la réduction des exonérations fiscales et douanières ainsi que l'augmentation des droits d'accise sur les alcools et le tabac ;

- restructurer la filière coton en vue du relèvement de la production de coton graine ;
- élaborer la stratégie de développement de la filière phosphate basée sur les résultats de l'audit stratégique envisagée.

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

3.1 PRODUCTION

En 2008, l'activité économique de l'Union enregistrerait un taux de croissance de 3,9% contre 3,3% en 2007. Cette accélération serait le fait de la hausse de la croissance dans pratiquement tous les Etats membres. L'amélioration observée concernerait particulièrement le secteur primaire qui aurait bénéficié de meilleures conditions climatiques.

Par pays, le taux de croissance se présenterait comme suit : Bénin (5,3%), Burkina (4,5%), Côte d'Ivoire (2,9%), Guinée-Bissau (3,1%), Mali (4,7%), Niger (5,9%), Sénégal (3,9%), Togo (0,8%).

Pour l'année 2009, les perspectives indiquent un taux de croissance de 4,9%, sous l'hypothèse de conditions climatiques favorables, l'apaisement des tensions socio politiques grâce à la poursuite de la mise en œuvre satisfaisante du processus de paix en Côte d'Ivoire, et à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Dans la plupart des Etats membres, un taux de croissance plus élevé est attendu.

Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (6,1%), Burkina Faso (5,5%), Côte d'Ivoire (4,3%), Guinée-Bissau (3,2%), Mali (5,1%), Niger (4,5%), Sénégal (5,2%), Togo (3,3%).

Cependant, quelques incertitudes pèsent sur ces perspectives. Il s'agit notamment des difficultés de la filière coton dans la plupart des Etats membres, du niveau élevé des prix des produits alimentaires et de la crise financière internationale dont l'impact sur les Etats membres reste à cerner.

3.2 PRIX ET INFLATION

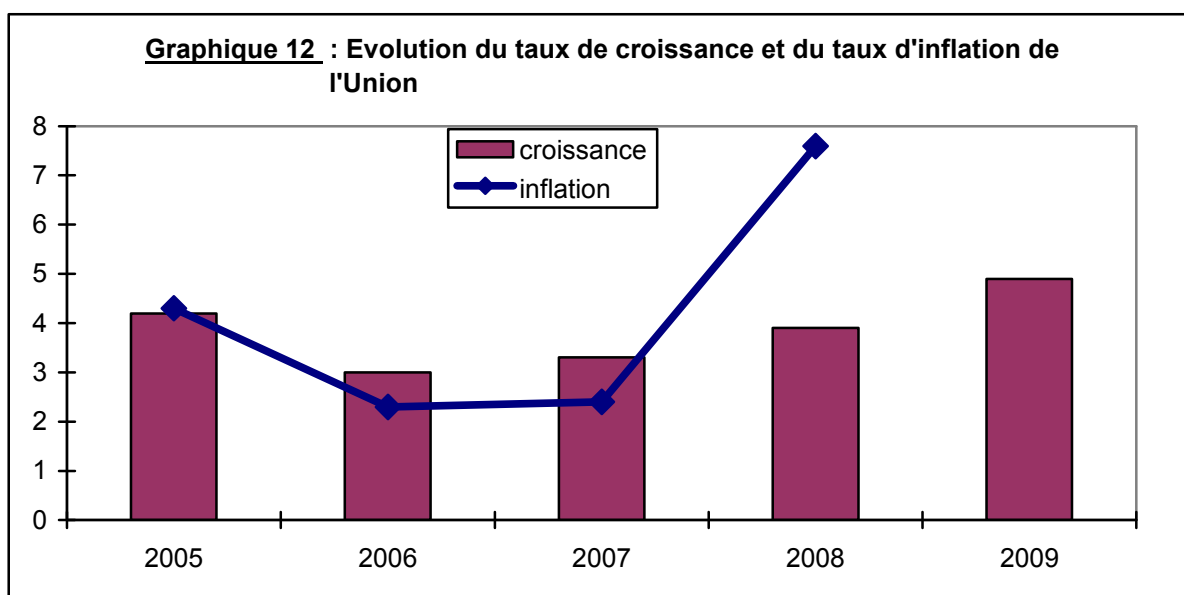
La croissance a été réalisée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, dues à la crise alimentaire, à la crise énergétique et aux mauvais résultats de la campagne agricole 2007/2008. En effet, sur les dix premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 7,3% contre 2,2% pour la même période en 2007. Cette hausse s'explique principalement par la progression des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « transport » dont les prix ont progressé de 13,6% et 5,6%, respectivement, contre 1,6% et 1,1% pour la même période en 2007. Pour l'année 2008, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait, à 7,6% contre 2,4% en 2007. Ces résultats ont été obtenus en dépit des nombreuses mesures prises par les Gouvernements des Etats membres pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires. Ces mesures concernent essentiellement la suspension de la perception des droits de douane et de la TVA sur les produits de grande consommation ainsi que la mise à la disposition des couches vulnérables, des céréales à des prix sociaux.

Par pays, le taux d'inflation annuel moyen se présenterait comme suit : Bénin (8,1%), Burkina Faso (10,8%), Côte d'Ivoire (6,5%), Guinée-Bissau (10,6%), Mali (9,6%), Niger (11,1%), Sénégal (6,3%), Togo (8,4%).

En 2009, il est attendu une évolution favorable, liée aux perspectives de bonnes récoltes céréalières, à la détente observée sur les cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international. De ce fait, la norme communautaire pourrait être respectée par la plupart des Etats.

En outre, il sera nécessaire de mettre en œuvre les mesures communautaires identifiées par le Conseil des Ministres de l'Union et qui ont trait :

- la mutualisation des achats d'intrants agricoles de qualité au niveau de l'Union ;
- le développement des unités locales de production d'engrais ;
- la mise en place d'entreprises d'aménagement de périmètres irrigués ;
- le respect de la libre circulation des personnes et des biens dans l'Union ;
- la création de véritables filières de production vivrière intégrées et rentables ;
- la mise en place d'une législation foncière appropriée et harmonisée au sein de l'Union ;
- le renforcement des capacités administratives des Etats membres en matière de gestion des projets agricoles.



3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

La situation des finances publiques serait caractérisée par une aggravation du déficit global hors dons en rapport avec une progression importante des dépenses. Les recettes budgétaires s'accroîtraient de 9,3% pour représenter 18,0% du PIB contre 18,2% en 2007. Les recettes fiscales augmenteraient de 9,4%, induisant un taux de pression fiscale de 15,5% contre 15,6% en 2007. La croissance des recettes fiscales, dans tous les Etats membres, serait consécutive aux efforts de recouvrement déployés par les régies financières dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de renforcement de ces administrations. Ces mesures concernent, entre autres, le renforcement des actions de recouvrement, la lutte contre la fraude

fiscale et l'examen plus rigoureux des exonérations, l'informatisation des régies et une plus grande collaboration entre celles-ci.

Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit : Bénin (17,2%), Burkina Faso (12,6%), Côte d'Ivoire (15,6%), Guinée-Bissau (10,8%), Mali (13,1%), Niger (11,0%), Sénégal (19,4%) et Togo (15,6%).

Quant aux recettes non fiscales, elles progresseraient de 8,9% pour représenter 2,4% du PIB comme en 2007. Cette progression est liée au recouvrement des dividendes payés par les sociétés minières dans certains Etats membres et aux recettes tirées des licences de téléphonie mobile dans d'autres.

En ce qui concerne les dons, ils augmenteraient de 16,2% pour représenter 3,2% du PIB contre 3,0% en 2007. Les dons s'accroîtraient vivement au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau et au Togo. Cette progression s'expliquerait par la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté et à la reprise progressive de l'assistance extérieure à la Côte d'Ivoire et au Togo.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 11,7% pour représenter 23,6% du PIB contre 23,3% en 2007. Cette progression concernerait tous les Etats membres et serait portée par les deux composantes de la dépense. En effet, les dépenses courantes seraient en hausse de 11,4%, essentiellement sous l'effet de l'accroissement des dépenses de transferts et subventions, des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale. L'accroissement de la masse salariale serait lié aux recrutements effectués dans certains Etats et au paiement d'indemnités aux fonctionnaires dans plusieurs Etats. Les dépenses en capital progresseraient de 7,3%, en rapport principalement avec la poursuite de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global s'aggraverait en se situant à 5,6% et 1,5% du PIB, respectivement contre 5,1% et 2% en 2007.

La situation des finances publiques serait, par ailleurs, marquée par des tensions de trésorerie qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau et au Togo. Le montant des arriérés de paiement que ces Etats accumuleraient en 2008 s'élève à 360,7 milliards dont 313,6 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

En 2009, il est attendu une dégradation des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires progresseraient de 9,1% pour représenter 18,3% du PIB. La hausse concernerait tous les Etats membres sauf la Guinée-Bissau et le Niger et serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et le début de mise en œuvre du programme de transition fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 16,3%. La baisse attendue en Guinée-Bissau et au Niger serait due à la chute des recettes non fiscales qui atteindraient des niveaux élevés en 2008, en rapport avec l'encaissement des recettes liées aux accords de pêche, pour la Guinée-Bissau et les licences liées à l'exploration minière pour le Niger.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 9,7% pour représenter 24,0% du PIB. Cette hausse des dépenses publiques serait portée principalement par les dépenses en capital qui progresseraient de 19,2%. La hausse des dépenses en capital concernerait tous les Etats membres sauf la Côte d'Ivoire, confrontée à l'insuffisance de ressources extérieures. La progression enregistrée dans les autres Etats membres serait liée à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Quant aux dépenses courantes, elles seraient en hausse de 5,8%, sous l'effet de leur forte progression au Bénin, et dans une moindre mesure au Mali et au Niger.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global représenteraient 5,8% et 2,6% du PIB, respectivement.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2008, l'encours de la dette publique serait de 11 787,4 milliards, soit 38,8% du PIB contre 45,3% à fin décembre 2007. Cette baisse est essentiellement liée à la mise en œuvre des initiatives d'allègement de la dette multilatérale dont cinq Etats membres ont bénéficié et les derniers allègements obtenus par la Côte d'Ivoire et le Togo. La baisse se poursuivrait en 2009 et l'encours de la dette représenterait 35,5% du PIB. La normalisation attendue des relations avec les institutions financières internationales devraient permettre à la Côte d'Ivoire et à la Guinée Bissau de bénéficier également des allègements liés à ces différentes initiatives. Il convient de mentionner que depuis le 25 novembre 2008, le Togo, au regard des progrès enregistrés dans les réformes économiques et la normalisation des relations avec les principaux partenaires au développement, a été admis à recevoir l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE renforcée. Le Togo devient ainsi le 34^e pays à atteindre son point de décision.

3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2008, les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union se solderaient par un excédent global de 147,2 milliards contre 689,6 milliards en 2007. Cette évolution serait induite par la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, atténuée par l'amélioration du solde des transactions courantes.

Le déficit des transactions courantes s'établirait à 1.511,9 milliards contre 1.635,5 milliards l'année précédente, en raison de l'amélioration des transferts courants et des revenus nets. Hors dons, le déficit courant passerait de 7,8% du PIB en 2007 à 7,5% du PIB en 2008. Le déficit de la balance commerciale devrait s'aggraver de 54,4 milliards pour ressortir à 913,4 milliards, en liaison avec une hausse des importations plus forte que celle des exportations. En effet, les importations s'établiraient à 8.566,2 milliards, soit une progression de 9,1% imputable à l'augmentation des quantités et des prix des produits alimentaires et pétroliers qui représenteraient respectivement 19,2% et 27,5% des importations totales en 2008 contre 17,6% et 24,5% en 2007. Quant à la hausse de 9,5% des exportations, elle serait attribuable au dynamisme des ventes à l'étranger des produits miniers (or, pétrole, uranium) et des produits chimiques (acide phosphorique, engrais).

La balance des services se dégraderait en ressortant à -1.468,1 milliards contre -1.363,1 milliards en 2007. La baisse des sorties nettes au titre des revenus qui passeraient de 593,3 milliards à 578,2 milliards, serait liée au repli des paiements

extérieurs au titre des dividendes. Le renforcement de l'excédent des transferts courants de 1.180,1 milliards à 1.447,9 milliards, serait attribuable à la fois aux flux privés et publics.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se contracterait de 685,2 milliards, en raison notamment de la baisse des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements. En effet, par rapport à l'année 2007, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, seraient en recul de 110,7 milliards pour s'établir à 678,6 milliards en 2008, en liaison notamment avec la baisse des investissements du secteur minier au Mali, la privatisation en 2007 de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) au Burkina et l'ampleur des entrées de ressources privées au Sénégal en 2007 induite particulièrement par la cession d'une licence de téléphonie mobile. Les investissements de portefeuille s'inscriraient également en baisse pour ressortir à 19,7 milliards contre 86,5 milliards une année auparavant, en rapport avec les remboursements de titres publics émis en 2007 et le repli des emprunts publics sur le marché régional. Les autres investissements se réduiraient, en relation avec la hausse des amortissements de dettes induite par les purements d'arriérés de paiement extérieurs dans certains Etats.

Pour l'année 2009, les perspectives devraient faire ressortir une augmentation des exportations sous l'hypothèse de relance de la production des produits agricoles d'exportation (cacao, coton et noix de cajou), à la faveur d'une meilleure organisation des filières, et la poursuite de l'orientation favorable de l'activité minière, du fait notamment de l'entrée en production de nouvelles mines aurifères au Mali et au Burkina.

Au total, les projections des Etats portant sur le compte des transactions courantes apparaissent, d'une manière générale, conformes à l'évolution de leur activité économique. La mobilisation des ressources extérieures identifiées dans le contexte de la crise financière constitue toutefois un risque pour la réalisation des objectifs de balance des paiements.

Le solde global devrait ressortir excédentaire à 105,0 milliards contre 147,2 milliards en 2007. Le déficit courant hors dons s'établirait à 6,9% du PIB contre 7,4% en 2007 et les exportations seraient attendues à 8.208,8 milliards contre 7.652,8 milliards en 2007, tandis que les importations devraient ressortir à 9.043,5 milliards contre 8.566,2 milliards en 2007.

3.5 SITUATION MONETAIRE

En 2008, les avoirs extérieurs nets de l'Union devraient s'accroître de 155,5 milliards pour atteindre 4.821,3 milliards à fin décembre 2008. Partant de cet objectif, le crédit intérieur et la masse monétaire devraient croître de 10,3% et 8,6% respectivement à fin décembre 2008.

Le crédit intérieur devrait progresser de 557,1 milliards ou 10,3%, pour s'établir à 5.943,2 milliards à fin décembre 2008, en liaison avec l'augmentation des crédits à l'économie, accentuée par la dégradation de la Position nette des Etats vis-à-vis du système bancaire.

L'encours des crédits à l'économie enregistrerait une progression de 441,4 milliards,

ou 9,0%, d'une année à l'autre, pour s'établir à 5.345,8 milliards à fin décembre 2008, en relation avec l'augmentation des crédits ordinaires et le repli de 0,4 milliard des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, ainsi que de la consolidation des créances à court terme détenues par les banques sur certaines entreprises en restructuration.

La position nette débitrice des Gouvernements se situerait à 597,4 milliards à fin décembre 2008, en dégradation de 115,8 milliards par rapport au niveau atteint à fin décembre 2007. Cette situation serait liée au règlement de plusieurs dépenses engagées par les Etats.

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire enregistrerait une progression de 8,6%, pour s'établir à 9.245,5 milliards à fin décembre 2008. Cet accroissement de la liquidité globale serait porté par les dépôts en augmentation de 10,0% (592,0 milliards) et la circulation fiduciaire qui s'accroîtrait de 5,6% (141,2 milliards).

Suivant les projections relatives à l'année 2009, les avoirs extérieurs nets devraient connaître une hausse de 105,0 milliards, pour s'établir à 4.926,3 milliards, la masse monétaire s'accroîtrait de 5,0% pour atteindre 9.704,0 milliards et le crédit intérieur serait en hausse de 278,1 milliards, ou 4,7%, pour se situer à 6.221,3 milliards.

La hausse du crédit intérieur serait induite par un accroissement de 265,3 milliards, ou 5,0% des crédits ordinaires. Pour sa part, la PNG devrait se dégrader de 12,8 milliards, pour se chiffrer à 610,2 milliards.

Les crédits à l'économie seraient de 5.611,1 milliards à fin décembre 2009 en liaison avec la hausse de 262,6 milliards des crédits ordinaires et de celle de 2,7 milliards des crédits de campagne.

4 PERSPECTIVES DE CONVERGENCE

4.1 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2008 ET PERSPECTIVES

L'état de convergence en 2008 et les perspectives pour 2009 se présenteraient comme suit :

Critères de premier rang

- **Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0**

Le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger respecteraient ce critère. Quant au critère corrigé, il serait respecté par quatre Etats membres, à savoir le Bénin (1,1%), la Côte d'Ivoire (1,7%), la Guinée-Bissau (3,9%), et le Niger (2,6%). Pour les autres Etats, le déficit serait de 1,1% pour le Burkina Faso, de 0,1% pour le Mali, de 2,2% pour le Sénégal et de 1,8% pour le Togo.

Le non respect du critère s'explique par la faiblesse de la pression fiscale et la hausse des dépenses courantes, en particulier les salaires et les dépenses de fonctionnement. Pour 2009, cinq Etats respecteraient ce critère corrigé.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Aucun Etat membre ne respecterait ce critère en rapport avec la hausse modérée des prix des céréales consécutive à la hausse des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers, suite au renchérissement de ces produits sur le marché international.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70%**

Six Etats membres, à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal respecteraient ce critère. La Côte d'Ivoire respecterait, pour la première fois ce critère, suite aux annulations obtenues avec la Banque Mondiale et la BAD. L'atteinte du point d'achèvement par la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo réduirait davantage ce ratio.

- **Les arriérés de paiement**

- **non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante**

La Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau accumuleraient des arriérés de paiement intérieurs de 107,9 milliards et 3,1 milliards, respectivement.

- **non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante**

La Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo accumuleraient des arriérés de paiement extérieurs de 291,9 milliards, 8,4 milliards et 58,4 milliards, respectivement.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Quatre Etats membres, le Bénin, le Mali, le Niger et le Sénégal respecteraient ce critère. Pour les autres Etats, les résultats se présenteraient comme suit : 43,2% pour le Burkina Faso, 44,3% pour la Côte d'Ivoire, 96,3% pour la Guinée-Bissau et 37,3% pour le Togo.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20%**

Cinq Etats membres respecteraient ce critère. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal. Tous les Etats ayant respecté le critère ont également respecté le critère corrigé. Pour les autres Etats, le ratio corrigé a été de 13,2% pour la Côte d'Ivoire, 6,0% pour la Guinée-Bissau et 13,6% pour le Togo. Seuls les Etats pouvant respecter le critère en 2008, le respecteraient en 2009.

- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal, supérieur ou égal à -5%**

Seule la Côte d'Ivoire respecterait, comme les années précédentes, ce critère avec un excédent représentant 0,3% du PIB. Les autres Etats membres dégageraient des déficits compris entre 8,7% (Mali) et 19,9% (Guinée-Bissau). La faible diversification des économies explique essentiellement cette situation.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17%**

Le Bénin et le Sénégal respecteraient ce critère avec des résultats respectifs de 17,2% et 19,4%. Pour les autres Etats, ce ratio est compris entre 10,8% (Guinée-Bissau) et 15,6% (Côte d'Ivoire et Togo). Cette situation s'explique essentiellement par une faible capacité des Administrations fiscales, les exonérations et l'importance du secteur informel. En 2009, le Bénin et le Sénégal resteraient encore les deux Etats à respecter ce critère.

En 2008, aucun Etat membre ne respecterait les quatre critères de premier rang, en raison principalement des fortes tensions inflationnistes consécutives à la hausse des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers. Il en résulterait le non respect de ce critère par tous les Etats membres. Toutefois, il conviendrait de noter que les trois autres critères de premier rang seraient respectés par le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger. Le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal respecteraient deux critères de premier rang.

Quant aux critères de second rang, le Bénin et le Sénégal en respecteraient trois, le Mali et le Niger, deux. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en respecteraient un. En ce qui concerne la Guinée Bissau et le Togo, ils n'en respecteraient aucun.

Il résulte de ce qui précède que les conditions d'accès à la phase de stabilité au 1^{er} janvier 2009, ne seraient pas respectées en 2008.

Les facteurs explicatifs de la situation de non convergence de l'Union peuvent être regroupés ainsi qu'il suit :

- **les facteurs d'ordre institutionnel et de gouvernance** (l'instabilité sociopolitique, la non appropriation du Pacte de convergence, la faiblesse des institutions,...) ;
- **les facteurs relevant de la gestion économique** (faible croissance, vulnérabilité des économies aux chocs, lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles, les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, le niveau insuffisant des recettes intérieures et la forte pression des dépenses budgétaires, les progrès insuffisants en matière d'intégration régionale, les lenteurs dans la mise en œuvre des politiques sectorielles,...) ;
- **les facteurs exogènes** (flambée des prix des produits pétroliers, aléas climatiques, forte variabilité des cours des matières premières,...).

4.2 CONDITIONS DE CONVERGENCE

Au terme de l'horizon de convergence de décembre 2008, les conditions ne seraient pas remplies pour l'accès à la phase de stabilité à partir du 1^{er} janvier 2009. Dans cette perspective et pour donner plus de crédit à l'exercice de la surveillance, une réunion technique regroupant les différentes parties (Etats membres, BCEAO, BOAD et Commission) s'est tenue du 29 au 31 juillet 2008, à Cotonou. Ses conclusions se présentent comme suit :

- la pertinence des critères de convergence actuels n'est pas remise en cause. L'accent doit être mis sur le solde budgétaire de base corrigé des ressources PPTTE et des dons budgétaires qui assure mieux la comparabilité des performances. Il doit être reclassé comme critère clé ;
- les crises alimentaire et énergétique ont compromis les perspectives de convergence pour plusieurs économies de l'Union, mais le repositionnement est possible à moyen terme si les mesures préconisées pour contrer ces différents chocs sont mises en œuvre avec diligence ;
- la crédibilité du mécanisme de la surveillance multilatérale requiert la définition d'un nouvel horizon de convergence. La reconduction d'une période de trois ans peut être envisagée si l'on tient compte de la durée des programmes appuyés par les institutions de Bretton Woods et de la période couramment couverte par les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) dans la plupart des Etats membres ;
- des mesures d'accompagnement seraient également nécessaires pour renforcer la crédibilité de la surveillance multilatérale. Il importe de prendre des dispositions pour :
 - a) assurer une meilleure appropriation du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité par les Etats membres ;
 - b) instaurer progressivement la pression des pairs, gage d'une discipline collective.

CRITERES ⁴ DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2008 ⁵ PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2006 ET 2007									Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2008	2007	2006	
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	1,1	-1,1	1,7	3,9	-0,1	2,0	-1,8	-1,6	4	3	3	
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	8,1	10,8	6,5	10,6	9,6	11,1	6,3	8,4	0	7	1	
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	19,1	26,4	66,7	219,3	18,5	16,8	17,2	70,8	6	5	5	
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	399,8	11,5	0	0	0	58,4	5	4	3	
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	107,9	3,1	0	0	0	0	7	4	3	
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	291,9	8,4	0	0	0	58,4	6	5	5	
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	32,7	36,8	42,1	60,6	32,2	30,8	30,3	36,9	4	4	4	
6	Invest. financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)	21,8	31,1	13,2	6,0	24,2	38,4	24,8	13,6	5	2	4	
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-10,3	-13,0	0,3	-19,9	-8,7	-15,3	-11,1	-10,7	1	1	1	
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	17,2	12,6	15,6	10,8	13,1	11,0	19,4	15,6	2	1	1	
Nombre de critères Respectés par pays	2008	6	3	3	1	4	5	5	0				
	2007	5	4	2	0	5	6	6	3				
	2006	3	4	2	2	6	6	6	2				

⁴ Les valeurs indiquées sont celles des critères corrigés lorsqu'ils existent.

⁵ Dans les zones ombragées, les normes des critères sont respectées.

CRITERES ⁶ DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2009 ⁷ PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2008 ET 2007								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2009	2008	2007
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	1,1	0,1	1,3	2,5	0,1	-1,4	-0,3	-1,5	5	4	3
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	<=3	<=3	<=3	<=3	<=3	<=3	<=3	<=3	8	0	7
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	19,5	28,2	58,7	221,0	18,8	14,8	15,4	64,5	7	6	5
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	0	0	0	0	0	0	8	6	4
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	8	7	4
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	8	6	5
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	30,9	33,4	43,5	46,5	28,3	26,6	29,2	36,7	5	4	4
6	Invest. financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)	26,5	33,9	12,0	3,2	23,8	30,4	25,0	14,2	5	5	2
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-9,9	-12,3	1,1	-16,0	-8,6	-15,1	-10,0	-10,6	1	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	19,3	13,8	15,9	13,5	14,5	11,6	20,0	16,0	2	2	1
Nombre de critères Respectés par pays	2009	7	6	5	3	6	5	6	3			
	2008	6	3	4	1	4	5	6	0			
	2007	5	4	2	0	6	6	6	3			

⁶ Les valeurs indiquées sont celles des critères corrigés lorsqu'ils existent.

⁷ Dans les zones ombragées, les normes des critères sont respectées.

CONCLUSION

L'activité économique de l'Union en 2008 s'est déroulée dans un contexte international marqué par une hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires et une crise financière née des difficultés persistantes du marché immobilier américain. Dans un tel environnement, la contrainte de réaliser les conditions de convergence à l'horizon 2008, conformément aux prescriptions de l'Acte Additionnel N°02/2006 relatif au Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, est remise en cause.

En dépit de la baisse des prix au cours des deux derniers mois de l'année en rapport avec les bonnes récoltes de la campagne agricole 2008/2009, dans pratiquement tous les Etats membres de l'Union, le taux d'inflation annuel moyen dépassera la norme communautaire. En plus, les indicateurs budgétaires se détérioreraient, en liaison avec les solutions urgentes adoptées par ces pays et portant essentiellement sur l'octroi de subventions et la suspension de taxes fiscales.

Cette situation met en exergue les limites de la base productive des économies nationales et interpelle, par conséquent, les Etats membres de l'Union, par rapport à l'urgence de mettre en œuvre les réformes et les politiques adéquates pour promouvoir des économies dynamiques et diversifiées.

De même, les solutions ponctuelles relatives à l'intervention financière des Etats pour alléger la perte de pouvoir d'achat des citoyens, imposent que des dispositions soient prises pour renforcer le recouvrement des recettes budgétaires, au regard des exigences en matière de dépenses d'investissement, notamment dans les secteurs prioritaires.

Ces observations justifient les recommandations faites dans le présent rapport en direction des Etats membres. Pour l'essentiel, ces Etats sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour :

- poursuivre et accélérer les réformes structurelles ;
- renforcer les actions menées en faveur du secteur agricole et plus particulièrement celles visant à accroître la production vivrière ;
- poursuivre la politique de développement des infrastructures ;
- et renforcer les efforts de recouvrement des recettes budgétaires.

Les incertitudes persistantes en 2009 concernent principalement, l'évolution des prix des denrées alimentaires et les effets des turbulences observées sur les marchés financiers internationaux. La contraction ou la récession économique projetée en 2009 et la perte probable d'un volume de 20 millions d'emplois selon de BIT, accentuent les craintes pour les perspectives économiques dans la zone UEMOA en 2009, même si les prévisions restent optimistes.